



Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Braconnage

Un réseau démantelé et une pluie d'accusations - page 3

Médecins

Legault dépose son projet de loi sur la répartition - page 12



83e ANNÉE, No 9

TROIS-RIVIÈRES, LE VENDREDI 8 NOVEMBRE 2002

65¢ PLUS TAXES

Pas de place pour la bagarre

Le président de Signaflex a demandé aux politiciens d'accorder leurs flûtes

GUY VEILLETTE

Victoriaville

Le Mont Arthabaska a été choisi comme site de la grande réconciliation par les intervenants politiques de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Hier matin, députés et maires se sont donné la main pour faire en sorte que Signaflex possède les outils pour connaître un développement soutenu de chaque côté du fleuve Saint-Laurent.

Une énorme mise en scène politique, visiblement rendue nécessaire à la suite des déclarations du maire de Victoriaville, Roger Richard, et surtout du député d'Arthabaska, Jacques Baril, dans les jours qui ont suivi la décision de Signaflex d'établir à Trois-Rivières une cité des Systèmes de transport intelligents. On déplorait alors que l'entreprise victorivilloise décide de prendre son expansion ailleurs.

Or, hier, ces propos étaient justifiés par l'esprit tordu des journalistes qui visaient à alimenter une chicane. Tout sourire, les élus ont assuré que les deux régions feraient dorénavant front commun pour convaincre le gouvernement provincial de la nécessité de désigner la Mauricie et le Centre-du-Québec comme pôle des Systèmes de transport intelligents, avec les avantages qui pourraient s'y rattacher.

Le président de Signaflex, Jacques Poudrier, a toutefois convenu en entrevue qu'il avait dû mettre son poing sur la table pour que cessent ces chicanes de basse-cour. Le prospère homme d'affaires était un peu dépassé par l'aigreur des propos tenus sur la rive sud à la suite de son annonce.

«C'est clair que l'entreprise se trouvait coincée dans une supposée bagarre», confie-t-il. «Ça nous rendait extrêmement inconfortables, à tous les niveaux. Nous étions

Voir **BAGARRE** en pae 2
et **AUTRE TEXTE** en page 9

LES TROYENNES SUR FILM



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Le cri de détresse des *Troyennes* ne se répercutera plus uniquement sur les pierres de l'Amphithéâtre au cœur de la forêt à Saint-Mathieu-du-Parc. Cette tragédie, mise en scène par Jacques Crête, sera immortalisée grâce aux caméras de la maison de production Mnemosis Films. L'équipe de tournage montréalaise a visité sept fois les planches de l'Amphithéâtre pour capter *Les Troyennes* qui a été présentée à plus de 10 000 spectateurs en quatre ans. Le film, conçu pour le petit écran, pourrait être lancé lors de la Journée internationale de la femme.

Voir **TROYENNES** en page 8



M. Raymond Tardif

Raymond Tardif président et éditeur du Nouvelliste

André Provencher se consacrera aux activités de développement de Gesca

MARC ROCHETTE

Trois-Rivières

Moins de deux ans après sa nomination comme président et éditeur du quotidien *Le Nouvelliste*, André Provencher cédera sa place le 6 janvier 2003 à son homologue de *La Tribune*, Raymond Tardif, afin de se consacrer entièrement aux activités de développement de Gesca.

«Le talent et l'expérience d'André Provencher seront mis à contribution pour permettre d'exploiter tout le potentiel d'un groupe comme le nôtre», a confié hier le président de Gesca Ltée, Guy Crevier, lors de l'annonce faite aux employés du *Nouvelliste*.

Celui-ci a rappelé que l'objectif est de générer de nouveaux revenus «en explorant toutes les façons de mettre en valeur nos contenus et en innovant pour rejoindre et satisfaire notre clientèle avec des véhicules et des produits de qualité».

Si Guy Crevier a rendu hommage à son fidèle compagnon des 14 dernières

Voir **TARDIF** en page 2

Sondage SOM-Le Nouvelliste



Il fait bon vivre en Mauricie!

Ne manquez pas demain le sondage SOM - Le Nouvelliste portant sur la qualité de vie à Trois-Rivières.

SOURIRE

J'aime les longues marches, surtout quand elles sont prises par des gens qui me tapent sur les nerfs.



«Une insulte aux gens de Bécancour»

La nouvelle église est une disgrâce, clame l'architecte Roger Villemure

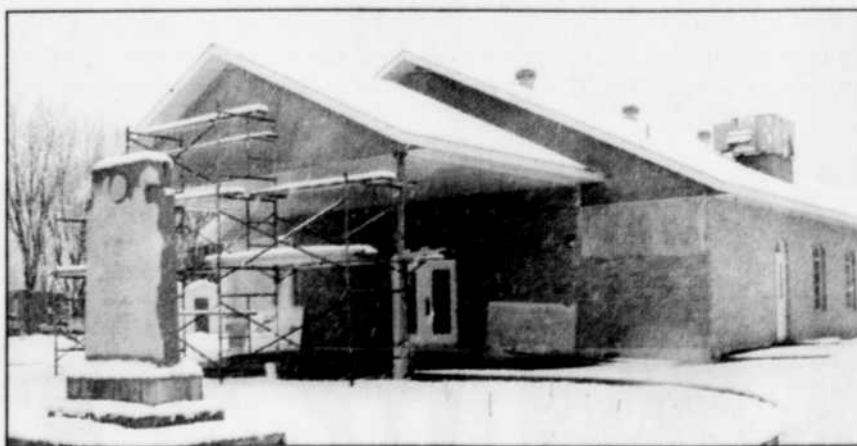
MARCEL AUBRY

Bécancour

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la nouvelle église dont la construction achève dans le village de Bécancour est loin de trouver grâce aux yeux de l'architecte trifluvien Roger Villemure.

«Quelle horreur! Quelle disgrâce! C'est un scandale. C'est une insulte à la mémoire de nos ancêtres, à la dignité des gens de Bécancour et une insulte au vieux presbytère situé juste à côté», a affirmé M. Villemure, en commentant le projet de la nouvelle église construite sur l'emplacement de l'ancienne église partiellement détruite par les flammes, le 22 décembre 2000.

L'architecte qui est toujours actif au plan professionnel a toujours porté un vif intérêt à la chose patrimoniale. Comme bien d'autres, il considère que le centre urbain du secteur Bécancour est un beau petit village où, en plus de l'ancien vieux presbytère et du Manoir



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

La nouvelle église de Bécancour, telle qu'elle apparaissait, mercredi, alors que sa construction achève et que le Conseil de fabrique s'apprête à y accueillir les paroissiens.

de Bécancour, on retrouve de belles vieilles maisons de qualité et bien entretenues.

«Pitcher cette nouvelle construction en plein cœur du village à côté de ce beau presbytère, je trouve ça scanda-

leux et je pense qu'on n'a pas le droit de se taire», rage le professionnel qui pratique son art depuis plus de 40 ans.

Dans une longue lettre (de six

Voir **ÉGLISE** en page 2



75 \$ de rabais et vous n'avez encore rien vu!

Abonnez-vous à un forfait vedette et obtenez un rabais instantané de 75 \$* à l'achat du décodeur numérique.

Composez le 1 877 776-6620 ou rendez-vous à www.cogeco.com/moncable

COGECO

* Cette offre est en vigueur jusqu'au 31 octobre 2002. Le rabais instantané de 75 \$ à l'achat du décodeur numérique inclut les taxes. Là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent.

ÉDITORIAL

L'école qui fait école - page 10

Ginette **GAGNON**

MÉTÉO

nuageux

Maximum: 7 Minimum: 3

détails p. 22

SOMMAIRE

Bandes dessinées:	19	Les Sports:	15 à 18
Feuilleton:	24	Loterie:	4
Horoscope:	19	Mots croisés:	19
Jeux et Enjeux:	19	Nécrologie:	26
Les Affaires:	9 à 11	Opinions:	6
Les Arts et la Vie:	20-21	Petites annonces:	23 à 26

Semaine



POÈME

Il fait toujours un peu chaud sur l'herbe où tu me couches et pourtant je frissonne

Luce Guilbaud, Rouge incertain, Écrits des Forges / Le de bleu (France) 2002



AUJOURD'HUI



LES AFFAIRES

Serge Tremblay

L'ancien commissaire industriel senior de la SDE, Serge Tremblay, vogue vers le privé. Il pourrait s'associer à Donato Di Tullio pour la prospection. Un texte de Marc Rochette.

AUJOURD'HUI



NOUVEAU SPECTACLE

France D'Amour

France D'Amour casse le glace à Trois-Rivières. Son nouveau spectacle est en rodage. Le public n'a donc pas eu droit à une prestation impeccable. Roland Paillé vous en parle.

SAMEDI



MAGAZINE ICI

Diane Dufresne

Dans son spectacle «En liberté conditionnelle», Diane Dufresne s'offre au public sous trois facettes: romantique, rockeuse et touchante. Roland Paillé raconte.

Le Nouvelliste

FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920
1920, rue Bellefeuille,
Trois-Rivières - G9A 3Y2
(819) 376.2501

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR: ANDRÉ PROVENCHER
ADJOINT AU PRÉSIDENT ET DIRECTEUR DES OPÉRATIONS:
MARC PRONOVOST

RÉDACTION

RÉDACTRICE EN CHEF: CHRISTIANE ST-PIERRE
DIRECTEUR DE L'INFORMATION: MICHEL SAINT-AMANT
information@lennouvelliste.qc.ca
Télécopieur: (819) 376.0946

PRÉIMPRESSION ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR: JEAN-MARC DE JONGHE

PUBLICITÉ

DIRECTRICE: GINETTE PANNETON
ANNONCES LOCALES: ANDRÉ GARCEAU
PROMOTIONS ET CLASSÉES: CELINE PARENT
Publicité et annonces • télécopieur (819) 376.4356
Néologie • télécopieur: (819) 376.8625

ABONNEMENT ET TIRAGE

DIRECTEUR: (PAR INTERIM) MARC PRONOVOST
abonnement@lennouvelliste.qc.ca
Téléphone: (819) 376.2000

ADMINISTRATION ET FINANCES

DIRECTEUR: MARC AUGER

IMPRIMERIE À TROFFSET

DIRECTEUR: FERNAND SYLVAIN
Téléphone: (819) 379.1866

BAGARRE

Suite de la page 1

entre l'arbre et l'écorce; c'était invivable. Nous avons donc fait les démarches pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de guerre.»

Lors de la conférence d'information, les élus se sont succédé en vantant l'importance d'une saine collaboration entre les deux régions. Le ministre responsable de la Mauricie, Guy Julien, a même parlé «du premier trait d'union» avec le Centre-du-Québec depuis la formation de cette région, en 1997.

UN MAIRE TRANCHANT

Les propos du maire de Victoriaville, Roger Richard, sont probablement ceux qui ont le plus résonné hier matin.

Pour lui, la grande révélation est apparue après un voyage effectué en France, où il a vraiment pris conscience du potentiel de développement de Signaflex. Il s'est alors aperçu que Victoriaville, à elle seule, ne pourrait probablement jamais combler toutes les ambitions de ces entrepreneurs.

N'empêche que quand Signaflex a

annoncé son implantation à Trois-Rivières, Roger Richard déplorait que le centre de décision traverse le fleuve.

«Sur le moment, j'étais peut-être surpris», commente-t-il. «Mais je comprenais aussi que l'entreprise devait aller chercher ce dont elle avait besoin. Par exemple, il n'y a pas de fleuve à Victoriaville, et ce n'est pas demain la veille!»

«Évidemment, pour les médias d'information, c'est toujours plus tentant de prôner la division», pointe-t-il. «Ça fait de beaux titres! Mais le lendemain, quand on passe à autre chose, il faut s'asseoir et regarder ça de façon plus cohérente. Bombardier est venue au monde à Valcourt. Aujourd'hui, cette entreprise est présente partout dans le monde. Or, ça continue quand même d'exister à Valcourt. Même chose avec Cascades, à Kingsey Falls.»

Le ministre responsable du Centre-du-Québec, Jacques Baril, qui ne s'était pourtant pas gêné pour déplorer l'inaction des autorités municipales victorialisées pour retenir leur joyau, a lui

aussi balayé ses paroles sous le tapis.

«Je suis d'autant plus fier qu'à la suite de l'annonce du supposé départ de Signaflex, plusieurs ont essayé de faire en sorte qu'il y ait un affrontement entre les deux rives», souligne-t-il le plus sérieusement du monde. «Heureusement, tous ont résisté à cette facilité. Il faut essayer de voir ce qu'on peut faire ensemble pour développer une entreprise qui est très sollicitée présentement.»

Enfin, le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, a également déploré la «mauvaise perception des médias» lors de l'annonce de Signaflex. «C'est un nouveau départ, un beau message lancé à tous les gens d'affaires de Victoriaville et de Trois-Rivières. Nous sommes là pour eux.»

Pourtant, sur les ondes de TQS, M. Lévesque déclarait hier soir qu'il tenait à ce que les privilèges accordés à la Mauricie en tant que région-ressource ne s'étendent pas au Centre-du-Québec. La grande réconciliation possède tout de même ses limites! ●

TARDIF

Suite de la page 1

années pour laisser derrière lui un quotidien en pleine relance, André Provencher a pour sa part vanté les mérites de l'équipe du *Nouvelliste* pour sa capacité à «développer une entreprise de presse dynamique, moderne et de qualité, indispensable à la vie de Trois-Rivières et de sa grande région».

«Ma plus grande source de fierté, c'est d'avoir réussi à présenter une nouvelle offre de contenu privilégiant l'information régionale et ce, en quelques semaines seulement», a-t-il avoué.

Du même souffle, M. Provencher a fait part des trois grandes préoccupations qui doivent animer la direction du quotidien régional: le contenu, le tirage et les ventes.

«Quant à moi, je connais bien l'ampleur des défis de développement qui m'attendent. Le développement des domaines de l'édition de magazines et de contenus sur Internet, la publication de cahiers thématiques et la production d'émissions de télévision contribueront à faire rayonner l'ensemble du Groupe», a commenté celui qui gardera un profond attachement à Trois-Rivières, principalement à son université.

Par ailleurs, Guy Crevier a tenu à souligner le savoir-faire du nouvel éditeur du *Nouvelliste*.

Ouvrant depuis 30 ans dans les quotidiens, Raymond Tardif a commencé sa carrière à *La Tribune* de Sherbrooke. Par la suite, il a travaillé tour à tour au *Montréal-Matin*, à *La Presse* et au *Journal de Montréal*.

Il fut chef de la division des sports et adjoint au directeur de l'information au quotidien *La Presse* tandis qu'il assumait successivement les responsabilités de directeur des pages sportives et de rédacteur en chef au *Journal de Montréal*. En 1993, il effectuait un retour au journal de ses débuts en acceptant le poste de président et éditeur de *La Tribune*.

«J'aborde ce défi avec enthousiasme et j'ai bien l'intention de tout mettre en œuvre afin d'assurer la croissance de ce leader en information avec l'appui d'une équipe dédiée à sa réussite», a-t-il indiqué.

De plus, M. Tardif se réjouit de succéder à André Provencher «qui a réalisé de belles initiatives» et compte poursuivre ses efforts afin d'offrir aux lecteurs et aux annonceurs un quotidien qui reflète le dynamisme de Trois-Rivières et de sa grande région.

«Je suis natif de Victoriaville, j'ai étudié à l'UQTR et j'ai fait partie de la première édition des *Patriotes*», se plaît à raconter celui qui «aime bien ce qui se fait actuellement au *Nouvelliste*».

D'ailleurs, M. Crevier a parlé de continuité pour décrire le mandat de M. Tardif. «Comme il l'a si bien fait à Sherbrooke, il saura diriger l'équipe du *Nouvelliste* avec l'expertise nécessaire au rayonnement et au développement du quotidien dans la grande région de Trois-Rivières», affirme le président de Gesca Ltée.

Finalement, ce dernier a également annoncé la nomination de Louise Boisvert au poste de présidente et editrice du quotidien *La Tribune* de Sherbrooke. Elle quittera donc ses fonctions de directrice générale de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke. ●

ÉGLISE

Suite de la page 1

pages) remise au *Nouvelliste*, lettre intitulée «Ces vieilles pierres qui se font regretter», M. Villemure rappelle la chronologie des événements dans ce dossier controversé qui a divisé les gens de la communauté paroissiale un certain temps. Il a des mots très durs, notamment, à l'endroit du président du Conseil de fabrique, M. Côme Cossette.

Tout en rendant hommage à «nos ancêtres qui ont mis à profit leurs talents et leurs bras pour concevoir et ériger des monuments remarquables qui font la gloire et la fierté de nombreuses villes et villages de chez nous», M. Villemure dit regretter qu'on n'ait pas fait



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Voici une esquisse du concept architectural que l'architecte Roger Villemure avait proposé au président du Conseil de fabrique et à un comité de citoyens de Bécancour à la suite de l'incendie qui avait partiellement détruit la vieille église de Bécancour, en décembre 2000.

le nécessaire à Bécancour pour «sauvegarder ce que les forces de la nature avaient épargné» lors de l'incendie survenu il y a près de deux ans.

À titre d'architecte particulièrement intéressé au patrimoine architectural, M. Villemure avait offert spontanément de participer bénévolement à l'analyse de la situation et à la recherche de solutions potentielles au lendemain de l'incendie.

Or il mentionne que dès les premières rencontres, il avait senti que le président du Conseil de fabrique n'avait aucune connaissance et aucun intérêt pour les valeurs patrimoniales en général, et encore moins pour les ruines de l'église de Bécancour. «Déjà, déplore-t-il, son idée était faite et sa décision prise. Il fallait à tout prix et sans délai se débarrasser de ces ruines gênantes.»

M. Villemure avait lui-même réalisé des esquisses préliminaires qui illustraient ce qui aurait pu être fait dans le sens de sauvegarder une partie des ruines et de réaliser un projet respectueux des budgets disponibles et des nou-

veaux besoins de la communauté, tant au point de vue pastoral que social.

Dans le projet qu'il avait soumis à M. Cossette et à un comité de citoyens, une partie des ruines restantes était démolie et une autre partie était sauvegardée. C'était le cas de la façade principale et d'une partie des murs latéraux à l'intérieur desquels un atrium (à ciel ouvert) était aménagé dans la nef.

Vers l'arrière de l'église, le projet consistait à restaurer les murs de l'abside circulaire, à compléter le cercle en construisant une large verrière s'ouvrant sur l'atrium et constituant une chapelle de 150 places. La sacristie était restaurée et aménagée en une salle multifonctionnelle s'ouvrant à l'occasion sur la chapelle. Il s'agissait d'un compromis entre la reconstitution de la vieille église et une toute nouvelle bâtisse faite uniquement avec des matériaux modernes.

M. Villemure rappelle qu'il s'agissait d'un premier jet, d'une première esquisse et qu'un autre architecte aurait pu pousser les plans plus loin et faire encore mieux. Son concept n'a pas

trouvé preneur au sein du Conseil de fabrique. Il le regrette amèrement puisque la nouvelle construction, selon lui, défilait le cœur du village de Bécancour.

L'architecte trifluvien égratigné au passage l'évêque du diocèse de Nicolet, Mgr Raymond Saint-Gelais, qui a donné son autorisation à la réalisation de l'actuel projet. Il reproche aussi à la Ville de Bécancour d'avoir émis un permis de démolition des vieux murs de pierre restants et d'avoir émis ensuite un permis autorisant une telle construction.

Selon lui, avant d'émettre son permis de construction, la Ville de Bécancour aurait très bien pu poser ses exigences pour obliger les promoteurs à respecter certains critères architecturaux.

«On ne bâtit pas n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment», dit-il.

Dans sa lettre, M. Villemure déplore aussi le mutisme du ministère de la Culture et des Communications dans ce dossier et l'indifférence des paroissiens. Il en garde un goût amer. ●



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: P. BEAUCHAMP

L'architecte
Roger Villemure



ce soir

Auger enquête

Avec Michel Auger

19 h

Les libérations conditionnelles

Avant de rendre l'âme, Alexandre Livernoche a été étranglé, violé, battu violemment et poignardé à quatorze reprises...

Le mot «martyre» n'est pas trop fort!
La confession de Mario Bastien:
«Je l'ai presque pris pour un chien».

L'un des pires cas de récidive:
Conrad Brossard!

Au-delà de la fiction,
la télévérité!

TQS

tqs.qc.ca

Braconniers pris au piège

Le réseau était très actif, selon l'agent de liaison de la Société de la faune



NANCY MASSICOTTE

Un réseau de braconnage opérant dans les secteurs de Baie-du-Febvre, Val-David et Saint-François-du-Lac vient d'être démantelé par la Société de la faune et des parcs du Québec.

Neuf individus ont été interceptés par les agents de protection de la faune. Ils feront face à 54 chefs d'accusation, ce qui les expose à des amendes totalisant 89 000 \$.

Comme l'a indiqué M. Benoît Fortin, agent de liaison à la Société de la faune, ce réseau n'était pas particulièrement «gros» compte tenu de la quantité d'individus qui en faisait partie. «Par contre, il était très actif. Selon nos informations, les suspects auraient tué illégalement une trentaine de cerfs de Virginie ces deux dernières années. En plus, les infractions que nous leur reprochons sont majeures», a-t-il expliqué.

Ces infractions sont le surplus de limites de prises, la chasse en temps pro-

hibé, la vente de viande de gros gibiers et d'oiseaux migrateurs, la chasse de nuit et la chasse avec des carabines au calibre interdit.

Les agents de protection de la faune ont d'ailleurs saisi de la viande de cerf de Virginie, des véhicules tout terrain, des carabines, des radio-émetteurs, une

COUP DE FILE Démantèlement d'un réseau de braconnage

- Neuf individus interceptés par les agents de la protection de la faune
- Les présumés braconniers feront face à 54 chefs d'accusation
- Les amendes pourraient totaliser 89 000 \$

tête de cerf de Virginie naturalisée à dix pointes, des projecteurs de haute puissance, des lampes frontales, etc.

L'enquête qui a conduit à l'arrestation des suspects a commencé il y a deux ans à la suite d'informations fournies par le public. Cependant, elle est loin d'être terminée puisque d'autres poursuites sont à prévoir.

Par ailleurs, les agents de protection de la faune comptent faire cette semaine une opération de sensibilisation dans le secteur de Baie-du-Febvre pour inciter les gens à communiquer de l'information sur des actes de braconnage et pour les remercier de leur collaboration.

Notons que ce n'est pas le premier réseau de braconnage qui est démantelé par la Société de la faune et des parcs dans la région. Or, il est difficile de connaître l'ampleur exacte qu'a pris le braconnage en Mauricie et au Centre-du-Québec.

«Ce sont des activités qui demeurent cachées. Les dossiers que nous réussissons à mettre à jour ne sont que la pointe de l'iceberg. C'est pourquoi on ne peut pas dire s'il y a eu une diminution ou une augmentation des enquêtes, mais on sait que les méthodes de braconnage ont changé. Les équipements se sont raffinés surtout pour la chasse de nuit. On constate également que les braconniers fonctionnent davantage en réseau aujourd'hui», a fait savoir M. Fortin.

Enfin, il est possible de transmettre



IMAGE MEDIA MAURICIE - PATRICK BEAUCHAMP

Voici quelques-uns des objets saisis par les agents de protection de la faune lors du démantèlement du réseau de braconnage. On peut notamment y voir des carabines et une tête de cerf de Virginie naturalisée.

de l'information en contactant SOS la région concernée. • Braconnage au 1-800-463-2191 ou le bureau de la protection de la faune de

nmassicco@lenouvelliste.qc.ca

COLLÈGE SHAWINIGAN

Pleins feux sur le monde de la petite enfance

ISABELLE LÉGARÉ

Shawinigan

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les étudiants inscrits au programme techniques d'éducation à l'enfance du Collège Shawinigan sont fiers de leur future profession. Hier, ils ont profité de la présence entre les murs de l'établissement de plus de 1000 élèves de cinquième secondaire pour partager leur passion des enfants.

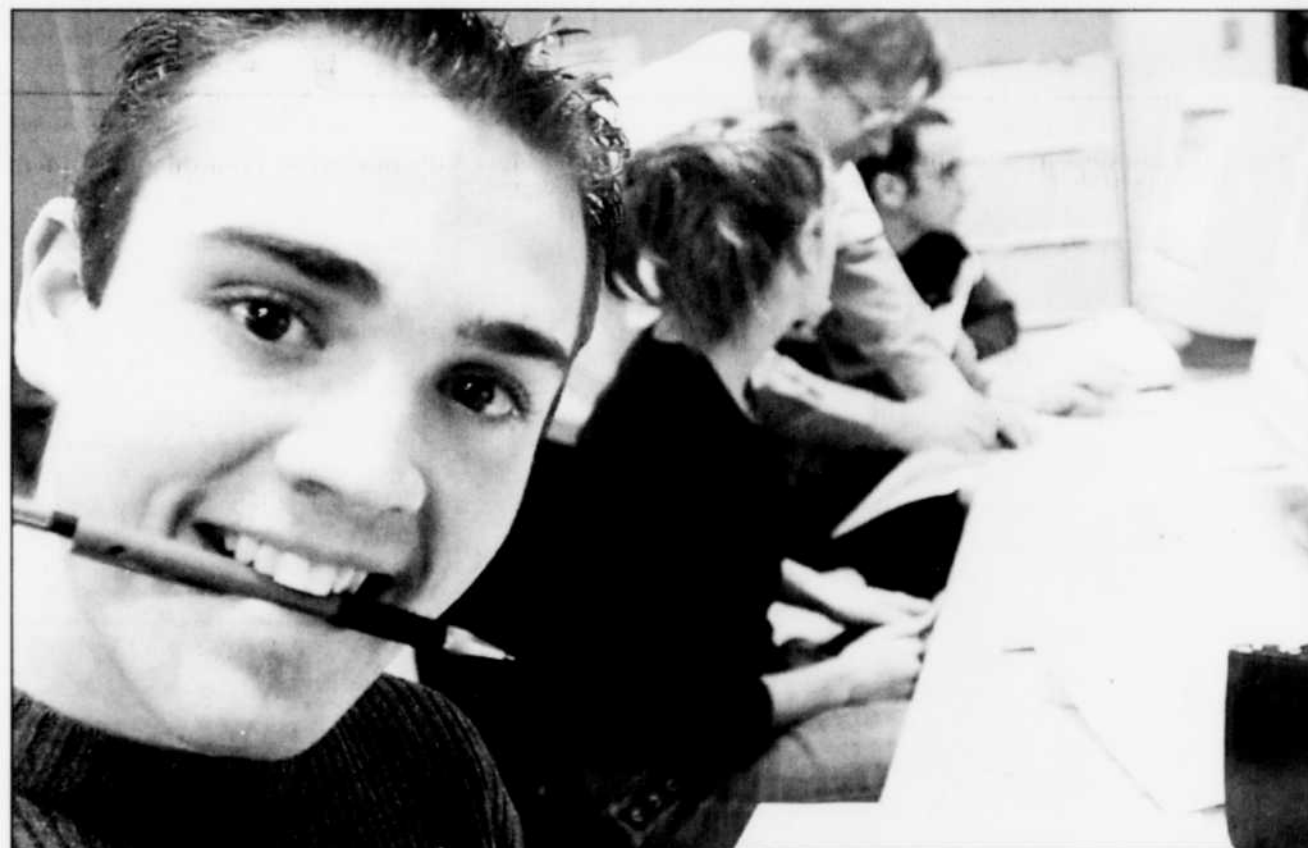
Cinq stands ont été érigés par les étudiants qui ont échangé avec leurs cadets des nombreux aspects de cette profession qu'ils pratiqueront dans quelques mois ou dans quelques années.

Il a été question des qualités requises pour occuper un poste d'éducatrice à l'enfance comme des tâches qu'elles doivent assumer quotidiennement auprès des bambins.

La place qu'occupe et que doivent occuper les éducateurs dans les centres de la petite enfance s'est également retrouvée au cœur des échanges.

Sur les 156 étudiants inscrits à Shawinigan en techniques d'éducation à l'enfance, on retrouve seulement trois garçons. Un vidéo rapportant le témoignage d'un ancien éducateur (devenu professeur) a été présenté aux visiteurs à qui on a également remis un dépliant résumant les bienfaits d'une plus grande présence masculine dans les garderies.

Coordonnatrice du département, Mme Sylvie Lesieur était plutôt fière du travail de ses étudiantes qui, visible-



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Hier, c'était au tour du Collège Shawinigan d'accueillir les finissants des écoles secondaires environnantes. Mathieu Angel, de Val-Mauricie, se laisse tenter quant à lui par une formation en administration.

ment, n'ont pas négligé les efforts pour valoriser leur profession auprès des jeunes visiteurs.

Au terme de leur visite, une trentaine d'élèves de cinquième secondaire ont décidé de s'inscrire à l'activité «étu-

diant d'un jour» offerte par le département.

À tour de rôle, ces jeunes intéressés par une formation d'éducateur à l'enfance pourront vivre une journée type au cégep, assister aux cours, etc.

La journée carrière du Collège Shawinigan s'adressait aux finissants des écoles secondaires de la Commission scolaire de l'Énergie ainsi que du Séminaire Sainte-Marie, de l'Institution se-

condaire Montfort et du Shawinigan High School.

Plus de 43 établissements d'enseignement collégial de partout au Québec étaient également sur place pour donner de l'information aux jeunes qui ont jusqu'au 1er mars 2003 pour faire leur demande d'admission, à Shawinigan ou ailleurs.

Les ateliers offerts en avant-midi leur ont permis de se familiariser avec les programmes préuniversitaires et techniques.

Chaque année, le Collège Shawinigan multiplie les efforts pour recruter le plus grand nombre d'élèves.

Dans un contexte de décroissance démographique, l'institution réussit à maintenir son nombre d'étudiants à près de 1400.

Ces dernières années, le Collège Shawinigan a notamment triplé et doublé ses inscriptions provenant de La Tuque et de Saint-Etienne-des-Grès, deux secteurs où les finissants ont tendance à se diriger vers Trois-Rivières pour poursuivre leurs études post-secondaires.

Depuis quatre ans, à La Tuque seulement, quelque 12 000 envois postaux sont faits annuellement pour informer la population de tous les programmes de formation offerts à Shawinigan. •

NOUVEAU
National
Location d'autos
tél. : 377-2828

Recherché pour conduite dangereuse, les policiers lui mettent la main au collet

Trois-Rivières (NM et MEL)

Un homme recherché pour conduite dangereuse et se trouvant au volant d'une voiture volée a été arrêté hier après-midi au terme d'une courte poursuite policière dans les rues de la ville.

Au départ, un patrouilleur a voulu l'intercepter pour vitesse sur la rue Émile-Jean à Trois-Rivières mais l'individu a refusé de s'immobiliser. Le policier a donc entrepris de le poursuivre. Comme le policier allait abandonner la poursuite par mesure de sécurité pour les citoyens, la voiture du suspect s'est retrouvée dans un banc de neige derrière le Centre commercial Les Rivières. L'individu a abandonné son véhicule et trouvé refuge dans les magasins.

Il a finalement été localisé quelques minutes plus tard tandis qu'il prenait place dans un taxi. Les policiers l'ont intercepté sans problème, mais l'homme a encore une fois tenté de fuir à pied sans pour autant réussir son coup.

Les vérifications menées par les policiers ont permis de confirmer que cet homme était recherché pour conduite dangereuse. Lors de cette infraction, il y avait également eu une poursuite mais l'individu avait réussi à échapper aux policiers. De plus, le véhicule dans lequel il se trouvait, hier, était volé et des stupéfiants ont été retrouvés sur lui.

Par la suite, les policiers ont fait une perquisition dans une chambre de motel où l'homme demeurait. Ils y ont

trouvé de la résine de cannabis ainsi que des objets qui pourraient être reliés à un vol commis dans un club vidéo à Saint-Cyrille.

L'homme, bien connu des milieux policiers et âgé de 29 ans, devait comparaître demain au palais de justice de Trois-Rivières sous une multitude d'accusations dont conduite dangereuse, délit de fuite, possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic, vol de véhicule, recel ainsi qu'entrave au travail des agents de la paix. •

GRANDE VENTE DE FERMETURE DÉFINITIVE

Jusqu'au 31 décembre

Jeans Adulte à 250\$, Chemise à partir de 9.95\$

Polar unisexe à partir de 15\$

COBRA Le Griffe designer-manufacturier **TROIS-RIVIERES-OUEST** 5925, boul. Jean-Jacques

3001442

PLANCHES À NEIGE • GOLF • HOCKEY • SOULIERS

LIQUIDATION DE FAILLITE

JUSQU'À

70% DE RABAIS

SOULIERS NIKE 29.99\$	PLANCHES À NEIGE 99.99\$
SKIS PARABOLIQUES 99.99\$	SOULIERS DE SKATE 50% de rabais
BÂTONS DE GOLF 9.99\$	VÊTEMENTS DE SNOW 70% de rabais

5270, boul. des Forges (face à St-Hubert)
Tél. : 379-2525
OUVERTURE : samedi 9 novembre à 9 h

PLANCHES À NEIGE • GOLF • HOCKEY • SOULIERS

Vengeance syndicale?



ROYAL
SAINT-ARNAUD

et Louise Tousignant, sont membres du conseil municipal.

«C'est un geste de vengeance du syndicat», dénonce la conseillère, Louise Tousignant. Elle appuie sa prétention sur un incident survenu le 10 septembre dernier. «Je note tout», fait-elle remarquer.

Elle raconte que ce matin-là, son mari et conseiller municipal s'est retrouvé devant la ligne de piquetage des employés municipaux, syndiqués à la CSN et en grève depuis la mi-juillet.

Selon les propos de Mme Tousignant, une gréviste, Nicole Jubinville, a empêché son mari de franchir le piquet de grève, en l'empoignant à la chemise.

Toujours selon Mme Tousignant, l'employée aurait porté plainte de voies de fait à l'endroit de son mari. Mais il semble que les motifs invoqués n'aient pas été jugés suffisants pour en accuser le conseiller municipal.

«Le 18 octobre, des gens ont profité de notre absence, alors que nous étions à la chasse, pour venir coller des étiquettes sur notre maison, de poursuivre Mme Tousignant, indignée. Elle signale que l'on a même appliqué des autocollants de la CSN sur la niche du chien. C'est de l'enfantillage», dit-elle en affirmant que des témoins ont vu plusieurs personnes appliquer les autocollants sur leur maison en octobre.

Une plainte a été portée à la police pour actes de vandalisme, laisse entendre Mme Tousignant, en indiquant qu'elle sera traitée en temps et lieu.

Elle signale d'autre part que seule leur résidence a été la proie des vandales. Aucun autre membre du conseil, ni même le maire Duchemin, ont été victimes de tels actes, fait-elle remarquer.

Joint par *Le Nouvelliste*, Nicole Jubinville a accepté de donner sa version des faits. Elle explique qu'au matin du 10 septembre, les quatre employés syndiqués de la municipalité, en grève depuis 10 semaines, ont érigé un piquet de grève à l'entrée de l'hôtel de ville, notamment à l'aide des cônes utilisés pour les travaux municipaux.

«Nous voulions empêcher la secrétaire-trésorière, Denise Cossette et l'inspecteur, Tony Trépanier, d'entrer», dit-elle. Mme Cossette, confrontée au piquet de grève, aurait fait demi-tour pour se rendre chez elle alerter la police. Mais en passant devant la résidence de Jean-Guy Tousignant, ce dernier se trouvait à l'extérieur et, elle l'avisait du problème.

Il décide alors de se présenter devant les grévistes. «Tousignant était ar-



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

La résidence des Tousignants, au 1180 de la rue Saint-Pierre à Hérouxville, a littéralement été tapissée d'autocollants de la CSN, comme en témoigne cette photo.

rogant, soutient Nicole Jubinville, il a donné un coup de pied sur les cônes, en criant je vais entrer ici moi.»

La gréviste s'est alors placée devant lui pour l'empêcher de passer. «Il m'a empoigné par le bras et il m'a fait mal», poursuit-elle, en reconnaissant s'être agrippée à son chandail pour éviter de tomber.

Elle confirme s'être présentée à la Sûreté du Québec à Saint-Tite pour y déposer une plainte de voies de fait.

«Un médecin a constaté que j'avais des ecchymoses au bras» soutient-elle. Tout en indiquant que son dossier s'est retrouvé sur le bureau du procureur de la couronne, elle croit aussi qu'il n'y aura pas d'accusation portée contre M. Tousignant.

Quant aux autocollants sur la résidence des Tousignants, elle affirme ne pas être concernée et n'avoir aucun lien avec cet événement-là. ■

rstarnau@lenouvelliste.qc.ca

LOTO QUÉBEC		Résultats	
TVA, le réseau des tirages			
Tirage du 2002-11-06			
6/6	2	2 500 000,00 \$	
5/6+	5	114 532,50 \$	
5/6	310	1 477,80 \$	
4/6	14 366	61,10 \$	
3/6	260 647	10,00 \$	
Complémentaire	(46)	14 276 049 \$	
Prochain gros lot (appr.)		2 000 000 \$	
Tirage du 2002-11-06			
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	1	50 000,00 \$	
5/6	20	500,00 \$	
4/6	1 551	50,00 \$	
3/6	25 575	5,00 \$	
Complémentaire	(26)	576 416,00 \$	
Tirage du 2002-11-07			
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	1	50 000,00 \$	
5/6	20	500,00 \$	
4/6	1 551	50,00 \$	
3/6	25 575	5,00 \$	
Complémentaire	(26)	576 416,00 \$	
Tirage du 2002-11-07			
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	1	50 000,00 \$	
5/6	20	500,00 \$	
4/6	1 551	50,00 \$	
3/6	25 575	5,00 \$	
Complémentaire	(26)	576 416,00 \$	

Hamac
Centre d'hébergement
pour itinérant(e)s
et sans-abris.

**Création et conception
de mascottes et de costumes**

Location de mascottes **Nous engageons**

Vente de fourrure de peluche **Fabricant de costumes
de père Noël**

Vente et location • Accessoires
Service professionnel d'animation
• Résidentiel • Commercial
Nous avons les plus beaux
costumes + formation

Reservez dès maintenant!
Pour nous joindre :
(819) 264-6005
A 15 minutes de Trois-Rivières
Création de mascottes et costumes
www.creation-mascottes-costumes.qc.ca

Le projet est «dans la machine»

L'entente entre le CHCM et
Pierre-Boucher n'est toujours pas conclue

ÉRIC LANGEVIN

Trois-Rivières

Les négociations se poursuivent toujours dans le but de conclure l'entente visant à permettre aux médecins de l'hôpital Pierre-Boucher de Longueuil de pratiquer sur une base régulière à l'urgence du Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie.

Selon le docteur Jean Rodrigue, de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, ce sont les détails administratifs qui restent à régler. «Je ne suis pas en mesure de dire à quel moment l'entente va se signer officiellement, mais il n'y a rien non plus qui me permet de croire qu'elle est compromise. C'est dans la machine», précisait le porte-parole.

On se souvient que les médecins de l'hôpital Pierre-Boucher ont fait savoir qu'ils souhaitaient soutenir de façon officielle et sur une base régulière leurs collègues de Shawinigan. Cependant, ils demandaient à ce que soit retirée la menace de l'application de la loi 114 qui permet de contraindre des médecins à se rendre disponibles pour l'urgence.

Selon le docteur Rodrigue, le projet d'entente est dans son étape finale avant d'être mis en opération. «On a bon espoir que tout cela soit réglé dans

les prochains jours», ajoutait-il.

Pour sa part, le président de l'Association des médecins omnipraticiens de la Mauricie, le docteur Pierre Martin, rappelait, mercredi, qu'il s'agissait d'une offre fort louable mais qu'elle ne constituait pas une solution permanente. «Il ne faut perdre de vue l'autonomie de la région à ce titre. J'ai hâte de pouvoir dire au gens de Pierre-Boucher "Merci beaucoup pour le coup de main, mais on a plus besoin de vous!". Par contre, je sais très bien que ce n'est pas demain la veille que nous serons dans cette situation», illustrait le docteur Martin.

Pendant ce temps à l'urgence du CHCM, les choses ne se passent pas si mal. Mercredi, la présidente et directrice générale de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie, Mme Michèle Laroche, rapportait à son conseil d'administration que les horaires de gardes du mois de novembre à l'urgence affichaient complet. «Je pense que l'on doit cela à la vigilance de l'équipe qui travaille à cordonner ce secteur», faisait-elle valoir. Mme Laroche a ajouté que les démarches pour compléter l'horaire du mois de décembre se déroulaient de belle façon. ■

elangevi@lenouvelliste.qc.ca

École secondaire Des Pionniers Pour un passage harmonieux au secondaire.



Une école, deux pavillons,
un concept unique!

**Programme d'éducation
internationale (PEI)**

Concentration en anglais

**Concentration
omni-sciences et
nouvelles technologies**

**Concentration musique
(programme régional)**

Sport plus

Voie technologique

Programme régulier

**TESTS
D'ADMISSION**

le samedi

9 novembre

8 h et 13 h

(PEI 8 h seulement)

au pavillon DLS

3750, rue Jean-Bourdon

**PAS BESOIN DE TE PRIVER
POUR RÉUSSIR !**

École secondaire

DES PIONNIERS

Trois-Rivières

Pour renseignements, communiquez avec :

Mme Francine Lemaire 379-5822, poste 421



FUTURE SHOP

AVIS À NOTRE CLIENTÈLE

Veuillez noter les erreurs suivantes dans notre

circulaire du 6 au 12 novembre 2002 :

• Page 16, le haut-parleur central Alpha de Infinity

annoncé à 499,99 \$ ne vient pas en paire tel

qu'illustré. Le prix unitaire est de 499,99 \$.

• Page 34, les disques durs Western Digital 40 Go

et Maxtor 80 Go ont tous deux une garantie de 1

an.

• Page 38, le grille-pain Philips (10015609) ne

possède pas de filtre conique et de panier basculant.

• Page 40, l'ordinateur portable Toshiba annoncé à

1699,99 \$ possède les caractéristiques suivantes :

Processeur Intel Celeron de 1,8 GHz

Mémoire vive de 256 Mo

Disque dur de 20 Go

Lecteur combine DVD/CD-RW

Ecran 14,1 po

Le codeWEB pour le modèle français est

10022117 et pour l'anglais 10022113.

Veuillez nous excuser pour tout inconvénient que

cela aurait pu causer à notre clientèle.

FUTURE SHOP

AVIS À NOTRE CLIENTÈLE

Veuillez noter les erreurs suivantes dans notre

circulaire du 6 au 12 novembre 2002 :

• Page 1, la date (12 novembre 2002) du lance-

ment et de la journée de promotion à 9,99 \$ du

disque « L'Album Pirate » de François Pélusse

est erronée. Le lancement et la journée de pro-

motion à 9,99 \$ se tiendront plutôt le samedi 16

novembre 2002.

• Page 4, la date de lancement de l'album « Ulti-

mate Women-various artist » a été reportée au 3

décembre 2002.

• Page 12, le Sony Playstation 2 (10002218) est

annoncé incorrectement à 279,99 \$. Le bon prix

est 299,99 \$.

• Page 13, le XBOX (10021762) est annoncé incor-

rectement à 289,99 \$. Le bon prix est 299,99 \$.

• Page 13, le système Nintendo Gamecube est an-

noncé incorrectement à 194,99 \$ (éparpagné

35 \$). Le bon prix est 299,99 \$.

Veuillez nous excuser pour tout inconvénient que

cela aurait pu causer à notre clientèle.

Faut-il garder nos villages ouverts à tout prix?

Droit de parole

Ce soir 20 h

Des cas actuels : Chambord et Murdochville.

Émission spéciale à l'occasion du Rendez-vous national des régions

qui aura lieu à Québec la semaine prochaine.

Réalisation : Gaëtan Lavoie



Ça change de la télé

Télé-Québec
telequebec.tv



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

En compagnie du nouveau président de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, Elzéar Lepage (au centre), nous retrouvons, Michel Mongeon de l'Institut de développement durable des Premières Nations (à gauche) et Simon Coocoo responsable des Mesures d'harmonisation de Wemotaci.

Les compagnies forestières doivent passer par les Conseils de bande

Avant d'intervenir sur un territoire attikamekw

ROYAL SAINT-ARNAUD
Shawinigan

Dernier conférencier au congrès annuel de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, le responsable des Mesures d'harmonisation de Wemotaci, Simon Coocoo, soutient que les compagnies forestières doivent passer par les conseils de bande avant d'intervenir sur un territoire attikamekw, ou d'une autre communauté.

Devant près de 150 personnes, une assistance record au congrès de l'AFVM, il a précisé que protéger les activités traditionnelles des autochtones c'est bien plus que seulement favoriser de bonnes activités de chasse et de pêche.

Il estime que l'intervention des compagnies forestières sur les territoires attikamekw ou autres, ne doit pas perturber l'ensemble du mode de vie et la qualité de vie des occupants autochtones de ce territoire.

Parlant d'un projet d'implanter une scierie à Wemotaci par les Attikamekw eux-mêmes, il fait remarquer que là aussi, les promoteurs devront respecter les activités traditionnelles de leurs pairs, leur mode de vie et leur qualité de vie.

Tout en insistant sur le fait que le Conseil de bande est un incontournable en matière d'intervention dans le milieu forestier autochtone, il reconnaît qu'il est possible maintenant d'asseoir à une même table des représentants des compagnies forestières et des Conseils de bande, afin de parler ouvertement d'intervention sur le territoire.

«Nous avons déjà protégé des sites et des campements sur notre territoire, précise-t-il, après en avoir parlé avec une compagnie forestière.» Il a aussi indiqué qu'un versant de montagne et un habitat pour l'original ont également été protégés après des échanges entre les parties concernées.

Il a signalé que d'importantes discussions auront lieu au cours de l'hiver sur les grandes orientations en matière d'exploitation forestière, mais aussi sur la protection des milieux. Puis, ajoutant que le congrès forestier mondial aura lieu à Québec en septembre 2003, il insiste: «Nous devons être là.»

Pour sa part, Michel Mongeon, de l'Institut de développement durable des Premières Nations, a dit préférer parler de besoins plutôt que de droits. Il soutient que le développement actuel de la forêt ne répond pas aux besoins des Premières Nations.

Il faut selon lui rehausser le développement individuel et collectif des membres, à un niveau comparable à la société environnante.

Il estime que la marche est très haute pour atteindre un développement de la forêt durable, qui doit être fait dans le respect des activités traditionnelles des Premières Nations, tout en protégeant leur culture, leur langue, leur qualité de vie sociale et économique.

Il soutient aussi que les Premières Nations doivent participer aux processus de décision et devenir des partenaires en matière d'exploitation de la forêt sur leurs territoires. •

rstarnau@lenouvelliste.qc.ca

LA LIQUIDATION SE CONTINUE MOBILIERS DE SALON À DES PRIX IMBATTABLES

Plus de 50 modèles disponibles, dans les grands noms.



**TIRAGE
D'UN FORAÎT
SOUPER
GASTRONOMIQUE
À DOMICILE**
pour 6 personnes
Détails en magasin
Autres tirages !!!

Jaymar

GRATUIT
2 soupers buffet à la
Porte de la Mauricie
Avec tout achat
de 1000 \$ et plus
dans le meuble.

- Euro Design
- La-Z-Boy
- Elran
- Vantage
- Sofa international
- Rodi
- Etc

**Grand choix
de sofas-lits**

Voyez notre modèle à
matelas gonflable.
Bel assortiment de futons.

LAFRENIÈRE
MEUBLES MASKINONGÉ

88, rue Saint-Laurent, Maskinongé (819) 227-2223

à 20 minutes de Trois-Rivières, sortie 166, autoroute 40,
à gauche sur la 138, à droite, direction Saint-Justin

Ouvert dimanche de 12 h à 16 h jusqu'à Noël



Valerie Simon
qui peut s'en passer...

**4 jours
seulement**

20%

sur tous les manteaux
hommes et femmes

1420, DES RÉCOLLETS, TROIS-RIVIÈRES 372-9198

LE GROUPEMENT DES ARTISANS DU CENTRE-MAURICIE
présente sa 5e édition :

**BLIZZ-ART &
CULTURE 2002**

DU 15 AU 17 NOVEMBRE 2002
CENTRE DE LA CULTURE DE GRAND-MÈRE
15, 6e Avenue (en face de l'Auberge Grand-Mère)

HEURES D'OUVERTURE

Le vendredi 15 novembre : 12 h à 21 h
Le samedi 16 novembre : 12 h à 21 h
Le dimanche 17 novembre : 10 h à 17 h

**VEZ VOIR CE QUE NOS ARTISANS
RÉGIONAUX ONT À VOUS OFFRI
POUR VOS EMPLETES DES FÊTES...**

**GRAND-MÈRE...
J'Y FAIS MES AFFAIRES...**

>>> Surprises >



En collaboration avec

Desjardins

**Aimeriez-vous perdre
10 à 15 lbs pour NOËL?**

**EN PLUS NOUS VOUS DONNERONS VOTRE
CADEAU DE NOËL DÈS MAINTENANT!**

Un forfait Santé Minceur
d'une valeur de 180\$
soit 3 soins GRATUITS
à l'achat de la Cure de Nettoyage

Centre
de Santé
Minceur

VOUS AIMERIEZ:
• Dégonfler
• Perdre du ventre
• Perdre de 3 à 9 lbs
dès la 1^{re} semaine

Ginette Rioux
a perdu 10 1/4 lbs
dès la
1^{re} semaine

**SEULEMENT 83,85\$
pour les 3 produits**



ENFIN ! UNE OFFRE QUI VOUS PERMET D'ESSAYER AVANT D'ACHETER

Jambes lourdes	Raffermiss	Amincis
CADEAU A l'achat de la Cure de Nettoyage 30 jours, obtenez GRATUITEMENT 3 soins de hautes technologies		
Centre de Santé Minceur	LOUISEVILLE 400, St-Elizabeth (819) 228-9192	SHAWINIGAN SUD 2025, 5 ^e avenue (819) 537-1683
		CAP DE LA MADELEINE 761, Thibault (819) 693-6244

**OFFRE
EXCEPTIONNELLE**

Offre valable jusqu'au 15 décembre 2002. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre.
Dans les centres de la Santé Minceur participants.

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ANDRÉ PROVENCER
RÉDACTRICE EN CHEF CHRISTIANE ST-PIERRE
DIRECTEUR DE L'INFORMATION MICHEL SAINT-AMANT

OPINIONS

L'école qui fait école



GINETTE GAGNON

GGAGNON1@LENOUVELLISTE.QC.CA

La grande réforme du secondaire que nous promet le ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi passera par la formule à succès mise de l'avant par l'École secondaire L'Escale de Louiseville. Ce sera une école secondaire où on va multiplier les activités parascolaires après la classe pour soutenir l'intérêt et développer un meilleur sentiment d'appartenance des jeunes face à leur école.

Bref, c'est la formule de lutte au décrochage que Québec entend étendre à toutes les écoles secondaires et pas seulement à celles qui sont situées dans des milieux économiquement plus pauvres, comme Louiseville.

Le projet-pilote de Louiseville a impressionné le ministre Sylvain Simard qui envisage d'en faire un modèle. Une marque de reconnaissance extrêmement stimulante pour les intervenants de l'Escale. Si monsieur Simard avait aussi visité l'école Paul-Le Jeune de Saint-Tite, il aurait été tout autant impressionné.

L'école de Louiseville, rappelons-le, a choisi de faire échec au décrochage en misant sur l'attrait des activités parascolaires. Il a donc fallu investir dans le transport pour permettre à la clientèle de milieu rural de profiter des activités offertes après la classe et de pouvoir rentrer à la maison en bus en toute fin d'après-midi.

Ce projet a été réalisé grâce à des subventions spéciales du gouvernement. Le printemps dernier, le ministre Simard a commencé à l'étendre à 200 autres écoles ayant des clientèles parmi les plus pauvres, une affaire de 125 millions \$ sur cinq ans. Voilà qu'on rêve de dynamiser tout le réseau des écoles secondaires publiques de la sorte. C'est à dire doubler l'effort pour rejoindre toutes les écoles.

Un beau projet à n'en pas douter qui va dans la bonne direction. Mais un projet pour le mo-

ment. Il figure dans le plan d'action que le gouvernement Landry a dévoilé cette semaine pour démontrer qu'il n'est pas à bout de souffle. Le fameux plan des 20 stratégies pour lesquelles le gouvernement espère pouvoir investir 1,3 milliard \$ d'ici 2005.

Le plan d'action vise donc un horizon de trois ans. Il devra cependant passer le test des élections provinciales et puis le test budgétaire. Pour l'an prochain, les 20 stratégies se partageront quelque chose comme 100 millions \$. Ce n'est pas le Pérou. L'État n'a pas d'argent neuf à investir dans ses grandes priorités, a rappelé cette semaine le premier ministre, il faut donc racler les fonds de tiroir en attendant qu'Ottawa, peut-être, consente un réaménagement fiscal qui donnerait un peu plus de lest aux provinces.

S'il y a consensus au Québec sur quelque chose, c'est bien sur la nécessité d'investir d'abord et avant tout dans la santé et dans l'éducation. Après la réforme de l'enseignement de niveau primaire, le ministre de l'Éducation veut s'attaquer maintenant au secondaire. Il veut, selon ses propres mots, mettre fin aux écoles secondaires anonymes genre «centre d'achats». Cela passera graduellement à compter de janvier par un encadrement plus serré des élèves. Le ministre Simard veut notamment étendre à toutes les écoles secondaires publiques le modèle des titulaires pour les élèves de premier cycle. Il est bien conscient que l'une des marques de commerce de l'école privée qui plaît tant aux parents c'est justement l'encadrement.

On ne saurait trop encourager M. Simard, ou éventuellement son successeur, à poursuivre sur cette lancée. Quand on constate que 27 % des adolescents ne terminent par le cours secondaire, on parle même de 36 % dans les milieux défavorisés, c'est un constat d'échec très dur pour l'école. Bien des jeunes ne se retrouvent pas dans le modèle d'école actuel. Il faut trouver le moyen de développer des façons d'en faire des participants heureux et engagés. C'est un travail de longue haleine de nature à semer pour l'avenir et à soutenir la concurrence avec l'école privée. ●

Bernard Landry présente son plan d'action...



OPINIONS DES LECTEURS

L'éducation des adultes mise en péril

En mai dernier, le gouvernement québécois dévoilait la première politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, donnant ainsi suite aux États généraux sur l'éducation (1995-96) et à son adhésion à la Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes (1997). Mais que contient cette politique? Prend-t-elle réellement en compte tous les besoins de formation des adultes? Respecte-t-elle l'esprit même de la Déclaration de Hambourg?

Il importe à ce stade de situer ce qu'est la déclaration de Hambourg. À l'initiative de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour l'éducation, la science et la culture, la communauté internationale, dont le Québec, s'engageait à situer leurs interventions en éducation des adultes dans l'esprit même de la déclaration. De façon claire, non équivoque et précise, la Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes indique, à son 10e paragraphe que «l'objectif ultime de l'éducation des adultes doit être la création d'une société éducative attachée à la justice sociale et au bien-être général». Elle établit également que l'éducation des adultes doit «contribuer à la promotion de la démocratie, de la justice, de la paix et de la compréhension mutuelle».

Force nous est de constater que la

politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue s'éloigne de l'approche sociale large telle que prônée par la Déclaration de Hambourg. En fait, elle ne retient que les aspects les moins significatifs, et surtout les moins structurants de la Déclaration. Plutôt que de favoriser le développement de citoyennes et de citoyens critiques et actifs, capables de comprendre et d'agir sur leurs conditions de vie et sur les grands enjeux de notre société, le gouvernement du Québec a choisi de ne retenir que le développement de l'employabilité et l'adaptation de la main-d'œuvre comme les seules cibles à atteindre en ce qui concerne la formation des adultes.



Sylvain Simard

Bien que nous reconnaissons l'importance de la formation reliée à l'emploi, nous ne pouvons souscrire à cette approche étroite de l'éducation des adultes se limitant à la seule dimension de l'employabilité des personnes, aux simples nécessités liées à l'emploi et à la compétitivité économique. À l'instar de la Déclaration de Hambourg, nous croyons que l'éducation des adultes, et de façon plus large le système d'éducation québécois, doit avoir comme finalité première le développement d'une société plus juste, en misant sur le

potentiel humain.

Même si notre analyse se développe autour de l'éducation des adultes, nous tenons également à formuler notre inquiétude sur la trajectoire similaire que semble prendre l'éducation de nos enfants et des jeunes adultes.

Finalement, si le gouvernement du Québec veut maintenir une crédibilité quant à ses engagements devant la communauté internationale, il aurait avantage à revoir en profondeur les orientations de sa politique d'éducation des adultes.

Michel Gagnon
pour le Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie

Un beau geste

Certaines personnes responsables oublient parfois de remercier ce que les autorités de la Ville de Trois-Rivières essaient de faire pour améliorer l'existence des personnes handicapées.

Je voudrais remercier le maire Yves Lévesque et les conseillers pour le beau geste qu'ils ont posé concernant la gratuité du stationnement pour personnes handicapées. Nous n'aurons plus à chercher un espace réservé à cette fin, un espace plutôt rare à certains endroits.

Il ne faut pas oublier d'afficher sa vignette en tout temps.

Merci et félicitations.

Armand Marcotte
Cap-de-la-Madeleine

Le Domaine 3-R restera ouvert jusqu'en avril

Suite à la lecture des articles parus dernièrement au sujet du Domaine 3-R, il m'apparaît important d'apporter quelques précisions au sujet des activités présentées sur cette base de plein air.

Premièrement, bien que le Domaine 3-R soit à vendre, la prise de possession d'un acheteur se fera en avril 2003 pour ainsi garantir la saison de ski de fond aux nombreux amateurs de la région. Je veux aussi rassurer ces gens, car cette condition en est une «sine qua non» pour l'acheteur.

Quant aux autres activités hivernales, nous avons en salle des parties de hockeyball, mixte, féminin et hommes, ainsi que de la pétanque et curlette pour les aînés. Le tir à l'arc y est aussi pratiqué ainsi que des cours de manègement d'armes. Les salles servent aussi à différentes associations pour des réunions ou des fêtes.

Un détail important est aussi à souligner: le Domaine 3-R n'est pas uniquement une station de ski de fond, il est aussi, en été, le lieu de plusieurs activités sociales pratiquées par de nombreux citoyens de Trois-Rivières. En voici des exemples: les pistes de ski de fond sont utilisées par les amateurs de cross-country (courses à pied), de vélo-cross et de tir à l'arc en forêt, alors que sur le terrain de pique-nique plusieurs tiennent leur fête estivale comme, par exemple, les employés de Kruger, Wayagamack, Corus, C.N.G., Rona, Future Shop, Bureau en gros, etc.

Aussi plusieurs activités réunissant les enfants des camps de jour et la fête des moniteurs de Trois-Rivières se tiennent au Domaine 3-R. Ajoutons finalement les jeux de curlette et de pétanque utilisés par les retraités.

Toutes ces activités sont présentées au Domaine 3-R à cause des prix très bas consentis à ces groupes sociaux, prix qui souvent ne couvrent même pas la dépense que l'entretien exige. Nous le faisons pour suivre notre mandat de présenter des activités sociales et culturelles sur ce site boisé. Par contre, les difficultés financières qui en résultent nous forcent à nous départir de ce site

et nous essayons de voir s'il serait possible de maintenir ce genre d'activités avec un nouveau propriétaire que l'on souhaiterait être la Ville de Trois-Rivières.

Il ne nous appartient pas cependant de juger de la pertinence pour la Ville d'acquiescer ce site et nous ne pouvons que proposer aux gens qui tiennent à la survie de cet emplacement de faire leurs représentations aux élus et aux médias pour ainsi faire connaître leur vision quant à l'avenir du Domaine 3-R. Cela devient un débat de société des citoyens de Trois-Rivières.

De notre côté, la décision est de fermer définitivement le Domaine 3-R en avril 2003, car il n'est plus possible de faire face aux dépenses d'exploitation de par nos seules cotisations. Nous pourrions alors faire ce pourquoi nous avons été élus, soit nous consacrer à la bonne marche de notre club social.

André Chaput,
président de
«L'Association athlétique 3-R»,
club social des employés
Kruger Trois-Rivières,
propriétaire du Domaine 3-R

Commençons par nous comprendre

Il m'arrive assez souvent de lire des critiques de personnes âgées se plaignant du manque de respect des plus jeunes, et quand je dis plus jeunes je parle de leurs enfants.

Ce qui me rappelle que lorsque mon grand-père était hospitalisé, je me demandais souvent pourquoi plusieurs de ces personnes ne recevaient aucune visite et je trouvais cela triste. Je disais à mes enfants une chance que grand-papa a de la visite souvent, surtout que mes enfants étaient ses arrière-petits-enfants. Je leur disais, va saluer le monsieur il a l'air tout seul, dites bonjour aux autres personnes elles n'ont pas de visite. Je croyais bien faire et ainsi leur donner le bon exemple.

Un jour que j'attendais au comptoir des infirmières, un monsieur s'approcha de moi et me dit, je vous regarde faire et je trouve noble ce que vous voulez enseigner à vos enfants, mais savez-vous qu'il y a de ces personnes qui ont violenté leur épouse ou leurs enfants physiquement ou mentalement,

que le chantage et le harcèlement par voix testamentaire se fait beaucoup, rajoute le monsieur. On se sert de son âge avancé pour dicter la conduite de ses enfants, on raconte que ah! dans mon temps, on faisait ceci ou cela, on était mieux que vous.

Plus tard, il m'est arrivé de faire partie d'une table de concertation afin de contrer l'abus des aînés et de suivre des cours en gérontologie. À ma grande surprise, ce que ce bon monsieur m'avait raconté s'est avéré vrai. Je ne veux pas mettre tout le monde dans le même panier, car je connais beaucoup de personnes à leur retraite qui fonctionnent très bien et font une belle vie tout en acceptant que les générations soient différentes, les façons de penser aussi, alors pourquoi ne pas tous se respecter et se donner la main ce serait la meilleure façon, à mon avis, de faire cesser les abus de toutes parts, de partager ses expériences, d'avoir le cœur ouvert aux personnes en difficulté, sans conditions, et avec tout ce qui se passe dans ce monde il faudrait peut-être commencer par se comprendre entre-nous. Le reste nous sera donné par surcroît.

M.-L. Paquet
Trois-Rivières-Ouest

cyberpresse.ca

Le Nouvelliste

ce que vous en pensez!

Faut-il augmenter la limite de vitesse à 120 km/h sur les autoroutes du Québec ?

Oui

Non

56 % (165 votes)

44 % (130 votes)

Votez sur notre site cyberpresse.ca/nouveliste sur la « Question du jour »

Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

ÉCRIVEZ-NOUS

Le Nouvelliste

PAR COURRIEL ou PAR LA POSTE

opinions@lenouveliste.qc.ca
en format Word 97 s.v.p.

Le Nouvelliste
C.P. 668, Trois-Rivières
G9A 5J6

Les lettres doivent être brèves et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. Le Nouvelliste se réserve le droit d'abréger ou de modifier des lettres.

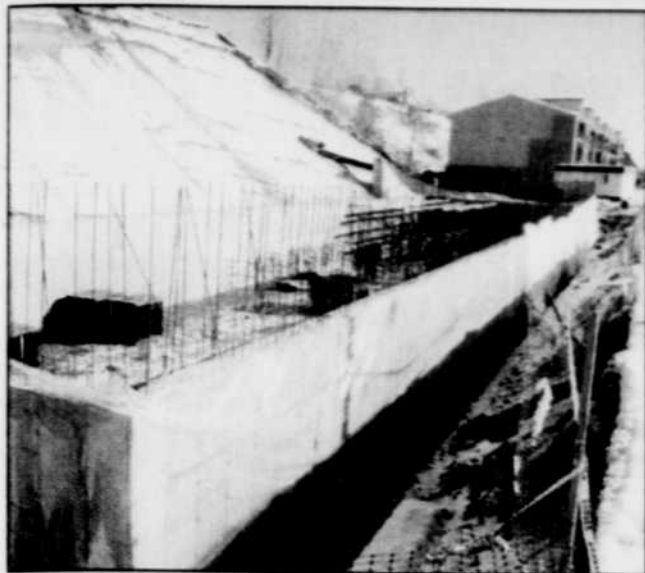


IMAGE-MEDIA MAURICIE-PATRICK BEAUCHAMP

L'immense bassin de la rue Sainte-Marguerite attend son toit.

CONSTRUCTION DE BASSINS DE RÉTENTION D'EAU

La neige perturbe les travaux

LOUISE PLANTE

Trois-Rivières

La neige et le temps anormalement froid pour la saison sont venus perturber quelque peu la construction des deux grands bassins de rétention d'eau de surface dans le quartier Sainte-Marguerite.

Le conseiller Pierre A. Dupont a expliqué qu'un problème de séchage du béton a également contribué au ralentissement du chantier. On a même dû installer un système de séchage artificiel afin d'activer les choses.

«Depuis 15 jours, on a procédé à des tests d'humidité. C'est important de vérifier la solidité du béton afin que tout ne s'écroule pas au remblayage. Ce dernier devrait bientôt être fait à la moitié de la surface. Il reste aussi du coulage de béton à faire à l'intérieur.»

M. Dupont s'est dit incapable d'avancer une date pour la réouverture complète de la côte Plouffe. Il estime qu'il faudra compter encore une quinzaine de jours. Jusqu'à maintenant, les travaux accusent environ dix jours de retard.

Pour sa part, le chantier sur Sainte-Marguerite avance assez bien, malgré les chutes de neige. On devrait commencer bientôt à faire le toit du bassin en repliant les tiges d'acier qu'on peut apercevoir tout le tour.

Par ailleurs, le retour du temps doux annoncé pour la fin de semaine permettra de compléter les travaux d'asphaltage dans le quartier au début de la semaine prochaine. ●

Nouveaux organismes reconnus par la Régie

Trois-Rivières (É.L.)

Le conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Mauricie—Centre-du-Québec a reconnu officiellement quatre nouveaux organismes communautaires. Il s'agit de l'Association des aidantes naturelles Nicolet-Yamaska, d'Entraide Bécancour inc., de la Maison des jeunes de Sainte-Brigitte-des-Saults et de la Maison des jeunes de Wickham.

Une telle reconnaissance de la part de la Régie n'est pas une étape anodine puisqu'elle permet de rendre ces organismes éligibles à des subventions.

Quatorze organismes avaient fait une telle demande. Cependant, deux n'ont pas fourni les documents requis et huit ont fait l'objet d'une recommandation défavorable de la part du comité d'examen. Ils ont été refusés soit parce que leur mandat ne relève pas prioritairement du domaine de la santé ou des services sociaux, soit parce que leur mission constituait un doublement sur le territoire ou encore parce que l'organisme de correspondait pas aux critères énoncés dans la politique édictée par la Régie.

Dans le processus de reconnaissance, la Régie prend l'avis des regroupements sectoriels et territoriaux d'organismes communautaires ainsi que celui de la Table régionale.

Les organismes qui n'ont pas obtenu une reconnaissance peuvent demander une révision de la décision sur la base d'informations nouvelles pouvant faire changer la décision ou encore si les responsables croient qu'il y a eu des failles dans le processus. ●

Chlore et fusion: pas de rapport

Trois-Rivières

La Ville de Trois-Rivières a réagi à une lettre parue dans la section opinion, du Nouvelliste, dans laquelle une citoyenne du secteur Cap-de-la-Madeleine prétendait que depuis la fusion des villes, elle trouvait son eau chlorée.

Or, si l'eau de Cap-de-la-Madeleine est effectivement légèrement chlorée, le phénomène n'est pas nouveau de cette année puisqu'on ajoute du chlore à cette eau souterraine depuis des années. L'épisode de Walkerton en Ontario a simplement eu pour effet d'amener le gouvernement du Québec à resserrer ses normes en matière d'eau potable.

Le regroupement municipal n'a donc rien à voir avec la situation. On ajoute que la priorité de la Ville et de son service des travaux publics est d'offrir une eau potable de qualité tout en répondant aux normes de sécurité. ●

ALZHEIMER

Société Alzheimer de la Mauricie
Maison Carpe Diem
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc), G8Z 2N7
Tél.: (819) 376-7063

Une mère écope six mois dans la collectivité



CLAUDE SAVARY

La mère de famille de Trois-Rivières, qui avait enlevé ses deux enfants le 31 mai dernier et qui s'était enfuie à Vancouver parce qu'elle craignait de les perdre définitivement au profit de familles d'accueil, a finalement écopé une sentence de six mois de prison dans la collectivité, hier, au palais de justice de Trois-Rivières.

Le juge Jacques Trudel a souligné dans sa décision qu'il était important de passer le message selon lequel ce type de comportement, en violation de surcroît d'un ordre de la cour, était inadmissible et n'était surtout pas la solution pour régler un problème comme le sien.

La procureure de la couronne chargée du dossier, Me Rachel Gagnon, avait mentionné au juge que l'acte posé par l'accusée n'était pas un geste spontané mais plutôt le résultat d'une planification. En effet, dans les jours précédents le départ pour Vancouver, l'accusée (dont on doit taire le nom pour protéger celui des enfants) s'était arrangée en cachette avec son fils de 15 ans pour préparer les bagages. La mère de l'accusée était aussi du projet et s'est rendue avec sa fille à Vancouver. Il en a été de même pour le conjoint de l'époque de

l'accusée.

Selon Me Gagnon, la famille a tout fait pour brouiller les pistes avant son départ. Elle a même fait croire à un suicide sur une cassette enregistrée où elle mentionne qu'elle est fatiguée de tout et qu'elle veut en finir. De la même manière, elle avait changé les vêtements des enfants. En fait, elle a attendu que le chèque d'aide sociale arrive pour finalement se rendre par autobus à Vancouver.

Là-bas, les choses ne tournant pas comme elle le souhaitait, elle a fait croire à la police de Vancouver que son conjoint l'avait battue. L'homme a été arrêté mais, très vite, la police s'est rendu compte que l'histoire ne tenait pas debout. Entre-temps, le signalement de l'accusée avait été diffusé. Vite retracée à Vancouver, elle a dû revenir à Trois-Rivières avec sa mère et ses deux enfants.

Me Gagnon réclamait une sentence de prison dans la collectivité en insistant auprès du juge sur le caractère dissuasif d'une telle mesure.

Le procureur de l'accusée, Me Mario Mélangon, a indiqué que celle-ci avait connu une enfance et une vie misérable en étant victime plus souvent qu'à son tour d'abus sexuels et de violences physiques. Soulignant que sa cliente n'avait rien d'une criminelle, ni même d'une

délinquante, Me Mélangon a expliqué le geste de l'accusée par une peur obsessionnelle de perdre ses enfants à tout jamais, la DPJ jugeant préférable qu'ils soient remis en famille d'accueil.

«Pour elle, à ce moment-là, c'est la seule façon qu'elle a trouvée de garder ses enfants auprès d'elle», a dit son procureur en ajoutant que depuis, sa cliente avait accepté l'aide professionnelle qu'on lui offrait.

Cette approche plus positive et plus réaliste de l'accusée a convaincu le président du tribunal de ne pas la condamner à une peine de prison derrière les barreaux. Considérant que cette mère de famille n'avait pas d'antécédents judiciaires, qu'elle avait entrepris des démarches pour changer son mode de vie et que les chances de récidive avaient été jugées pratiquement nulles, le juge Trudel a prononcé une sentence de six mois de prison dans la collectivité avec une interdiction pour l'accusée de contacter ses enfants sauf si une ordonnance du tribunal le permet.

La mère de l'accusée, qui fait face à des accusations de complot dans cette affaire d'enlèvement d'enfants, a pour sa part maintenu son plaidoyer de non-culpabilité. Son avocat, Me Stephan Foisy, entend tenir un procès dans ce dossier le 1er avril 2003. ●

DEUXIÈME ÉDITION

Salon DE LA formation PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DE LA MAURICIE

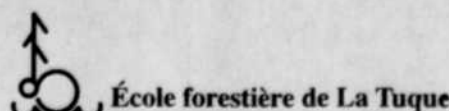
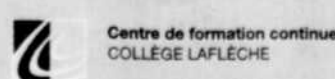
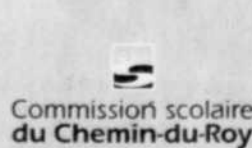
Entrée gratuite

HEURES D'OUVERTURE

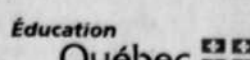
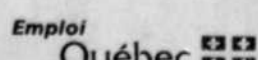
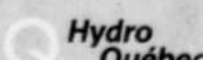
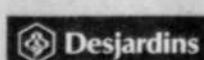
Judi 7 : de 9 h à 16 h (réservé aux élèves)
Vendredi 8 : de 16 h à 21 h
Samedi 9 : de 11 h à 17 h
Dimanche 10 : de 11 h à 16 h

7, 8, 9 ET 10 NOVEMBRE 2002

BÂTISSE INDUSTRIELLE ET PAVILLON DE LA JEUNESSE DU PARC DE L'EXPOSITION DE TROIS-RIVIÈRES



EN PARTENARIAT AVEC :



Information (819) 539-2265 poste 274



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Le film des *Troyennes* mettra en valeur, en plus du jeu des comédiennes, l'Amphithéâtre au cœur de la forêt.

Les *Troyennes* au petit écran

La pièce du théâtre l'Eskabel en version télévisée



ISABELLE TREMBLAY

«Je réfléchissais à des idées de scénario à intégrer à notre plan d'affaires, quand j'ai entendu la musique des *Troyennes* à une émission de télévision. J'ai tout de suite compris qu'il fallait immortaliser cette pièce de théâtre, se rappelle le producteur, Martin L. Francoeur. Mon père connaît bien le metteur en scène et a organisé une rencontre avec lui.»

Dès le lendemain, l'histoire d'amour entre le théâtre l'Eskabel et la jeune maison de production Mnemosis Films naissait. Depuis cette journée du mois d'août 2001, l'équipe de tournage montréalaise a visité sept fois les planches (les pierres) de l'Amphithéâtre au cœur de la forêt à Saint-Mathieu-du-Parc pour capter *Les Troyennes* en action.

Présentement en post-production, le long métrage a été conçu pour le petit écran. «On a eu une première rencontre avec la SODEC cette semaine et on espère obtenir un peu de financement pour compléter le montage, explique Martin L. Francoeur. Dans les prochains jours, je dois également soumettre le projet à ART-TV.»

Il s'agit du premier film d'importance pour l'équipe de Mnemosis qui a déjà réalisé un document promotionnel pour l'organisme Enfants d'Ici et d'Ail-



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

La tragédie des *Troyennes*, mise en scène par Jacques Crête (à droite) et jouée en pleine nature mauricienne à l'Amphithéâtre au cœur de la forêt, sera portée au petit écran par Martin L. Francoeur (à gauche) et Hans Guévin (absent sur la photo) de Mnemosis Films.

leurs et travaillé sur un tournage d'une fouille archéologique à Carthage.

Tourné à l'aide d'une caméra digitale, la boîte de production avertit qu'il ne s'agit pas d'une simple captation de la pièce d'Euripide, mais d'une succession de tableaux de femmes qui ne sont pas épargnées de la tragédie et assistent à la destruction de Troie par les Grecs. «Et si on parvient à financer le film, on pourra le lancer officiellement sur

DVD et sur vidéocassette, lors de la Journée internationale de la femme, le 8 mars prochain», prévoit Martin L. Francoeur.

Si les associés de Mnemosis Films, Martin L. Francoeur et Hans Guévin, originaires de Trois-Rivières, souhaitent filmer la pièce plutôt que l'adapter, le tournage dans l'Amphithéâtre présentait certains désavantages. «Le lieu évoque réellement l'Antiquité grecque, estime Martin L. Francoeur, helléniste de formation. Mais, tous les soirs vers 21 h, un avion passait au-dessus de nos têtes. Pour éviter d'entendre le bruit des moteurs dans le film, on a dû reprendre certaines scènes la nuit.» Parce qu'en 1200 avant Jésus Christ, des moyens de transport volants constituent un anachronisme...

Outre le respect de certains éléments temporels, Mnemosis Films a également choisi de transposer l'expérience du public sur l'écran. «On a décidé de prendre le son au pied de l'estrade, indique Martin L. Francoeur. Cela donne l'impression au téléspectateur d'assister à la pièce, puisque le cri de détresse des *Troyennes* se répercute de tous les côtés du roc qui forme la scène.»

CARTE BLANCHE

De plus, le réalisateur, Hans Guévin, et le producteur, Martin L. Francoeur, ont pu laisser libre cours à leur imagination lors du tournage et du montage des *Troyennes*. Le metteur en scène et directeur du théâtre l'Eskabel leur a donné carte blanche. «Il nous a fourni la matière brute (la représentation théâtrale) et nous a laissé faire», confirme Martin L. Francoeur, qui a demandé au Montréalais Denis Plante de concevoir une musique originale adaptée au film.

«Je laisse toujours les spécialistes faire leur travail, confie l'homme de théâtre, Jacques Crête. Quand je monte une pièce, je laisse l'éclairagiste et la costumière s'occuper des lumières et des vêtements. De toute manière, je reçois toujours plus de ce que j'ai imaginé. C'est une question de confiance en soi et des autres.»

Cependant, au dire de Jacques Crête, *Les Troyennes*, au théâtre comme à l'écran, est un projet de fou. «Depuis les débuts, en 1999, je m'étonne de la popularité de la pièce et de l'Amphithéâtre. On joue dans le bois, à l'extérieur des grands centres. Ce n'est pas le chanteur le plus à la mode qui joue, c'est une tragédie grecque, affirme le metteur en scène, visiblement ému du succès qu'a son oeuvre. Je dis toujours que la pièce *Les Troyennes* est un peu le *Broue* de la tragédie grecque.»

Et pourtant, note le producteur de Mnemosis Films, la pièce a été présentée à plus de 10 000 spectateurs en quatre ans, la plupart provenant de l'extérieur de la Mauricie. «C'est ce qui fait son intérêt pour être projeté sur le petit écran, observe Martin L. Francoeur. Peu d'oeuvres sont produites en plein cœur de la forêt mauricienne, à deux pas du parc national et sont accueillies à bras ouverts par le public et la critique.»

S'il paraissait un peu fou au départ, le projet de film se concrétise peu à peu et va même jusqu'à tirer sa source de la mythologie grecque, directement de l'Olympe. «Quand on a plié bagages après le tournage, on a évité de justesse un orignal en plein milieu de la route, raconte le producteur. Tout le matériel était dans l'auto, les caméras, les enregistrements. Tout y aurait passé. C'était un signe qu'il fallait faire ce film.»

36 mois sans frais, sans intérêt*

A

Écran géant 43 po (304847)

- FORMAT ÉCRAN 4:3
- IMAGE SUR IMAGE À 2 SYNTONISEURS
- Définition horizontale: 1280
- Filtre peigne numérique 3 DYC
- Convergence numérique
- Stéréo MTS/SAP
- Élimination automatique du bruit • Son Surround
- Mise au point dynamique
- Affichage à l'écran trilingue
- Contrôles du menu sur le panneau avant
- 2 entrées AV, 2 S-VHS et 2 entrées RF
- 2 entrées vidéo composante
- 1 Sortie AV, 1 S-VHS et 1 sortie audio variable
- Télécommande
- BASE INCLUSE (258141)

B

Écran géant 53 po (304850)

- FORMAT ÉCRAN 4:3
- IMAGE SUR IMAGE À 2 SYNTONISEURS
- Définition horizontale: 1280
- Filtre peigne numérique 3 DYC
- Convergence numérique
- Stéréo MTS/SAP • Son Surround
- Mise au point dynamique
- Élimination automatique du bruit
- Affichage à l'écran trilingue
- Contrôles du menu sur le panneau avant
- 2 entrées AV, 2 S-VHS et 2 entrées RF
- 2 entrées vidéo composante
- 1 Sortie AV, 1 S-VHS et 1 sortie audio variable
- Télécommande

C

Écran géant 43 po (306313)

- FORMAT ÉCRAN 16:9
- IMAGE SUR IMAGE À 2 SYNTONISEURS
- Définition horizontale: 1280
- Filtre peigne numérique 3 DYC
- Convergence numérique
- Stéréo MTS/SAP
- Ambiphonie matricielle
- Élimination automatique du bruit
- Affichage à l'écran trilingue
- Contrôles du menu sur le panneau avant • 2 entrées AV, 2 S-VHS, et 2 entrées RF
- 1 entrée vidéo composante
- 1 sortie AV
- 1 sortie audio variable
- Prise pour H.P. ambiphonique
- Écran protecteur • Télécommande
- BASE INCLUSE (279132)

D

Écran géant 50 po (304841)

- FORMAT ÉCRAN 4:3
- IMAGE SUR IMAGE À 2 SYNTONISEURS
- Définition horizontale: 1280
- Filtre peigne numérique 3 DYC
- Convergence numérique
- Stéréo MTS/SAP
- Ambiphonie matricielle
- Élimination automatique du bruit
- Affichage à l'écran trilingue
- Contrôles du menu sur le panneau avant • 2 entrées AV, 2 S-VHS, et 2 entrées RF
- 1 entrée vidéo composante
- 1 sortie AV
- 1 sortie audio variable
- Prise pour H.P. ambiphonique
- Écran protecteur • Télécommande

HITACHI HDTV 1080i

par mois **75⁰⁰**

2699⁹⁵

BASE INCLUSE (258141)

HITACHI HDTV 1080i

par mois **83³³**

2999⁹⁵

3 derniers jours

HITACHI ULTRAVISION HDTV 1080i

par mois **83³³**

2999⁹⁵

BASE INCLUSE (258141)

HITACHI HDTV 1080i

par mois **58³³**

2099⁹⁵

BASE INCLUSE (279132)

TANGUAY ELECTRONIQUE

2200, boul. des Récollets, TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • (819) 373-1111

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

Le meilleur
de la culture

Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Les Affaires

S&P/TSX	S&P/TSX VENTURE	S CAN	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	OR
6384,42 ▼ -53,49	948,19 ▲ 3,90	64,23 ▼ -0,13	8586,24 ▼ -184,77	902,65 ▲ 21,11	1376,71 ▼ -42,28	320,50 ▲ 3,00

Le Nouvelliste

Serge Tremblay vogue vers le privé

Il pourrait bien s'associer à Donato Di Tullio pour la prospection



MARC ROCHETTE

Moins d'une semaine après avoir quitté le navire de la SDE, le capitaine Serge Tremblay est déjà tenté de mettre les voiles vers le secteur privé. Et son partenaire de bateau pourrait bien être nul autre que le président de

Qualitynox, Donato Di Tullio.

«Mon premier métier, c'est d'amener des compagnies italiennes en sol québécois et, en ce sens, on ne sera pas ici à tous les jours une fois que l'usine sera démarrée», a d'ailleurs confié au *Nouvelliste* celui qui préside donc également une firme de consultants en commerce international, Quadrinvest International.

Ne tarissant d'éloges pour «il capitano», M. Di Tullio est conscient du réseau de contacts que s'est bâti Serge Tremblay comme commissaire industriel senior à la SDE de Trois-Rivières au cours des trois dernières années.

«J'ai eu la chance de mettre en place un réseau extraordinaire tant au niveau de la classe politique que du monde des affaires et de la fonction publique», affirme l'ancien directeur du port trifluvien.

Celui-ci prétend que «ce n'est pas d'hier», qu'il réclamait du support à la prospection auprès des autorités municipales. «Je ne suis pas un surhomme et quand j'ai quitté la semaine dernière, je menais 30 dossiers de front et je ne faisais pas seulement ça», a-t-il raconté.

Or, le capitaine Tremblay est visiblement déçu de voir que le maire Yves Lévesque, «homme dynamique, mais qui donne l'impression d'être tout seul», n'a pas mené à terme ce qu'il avait pourtant avancé en campagne électorale, soit cet engagement de s'attaquer aux problèmes majeurs de la SDE qui, à son avis, sont persistants.

«On veut s'organiser, mais rien ne change. Pourquoi pas le privé?», soulève celui qui, à ce niveau, s'inspire de l'expérience de Donato Di Tullio.

Ce dernier oeuvre effectivement dans le do-



IMAGE-MEDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Le président de Qualitynox et Quadrinvest International, M. Donato Di Tullio, en compagnie de «son» capitaine, l'ancien commissaire industriel senior de la SDE, M. Serge Tremblay.

maine depuis plus de sept ans et mène ses affaires avec l'aide d'une personne-ressource en Italie. Et c'est dans ce contexte qu'il juge précieuse la contribution de Serge Tremblay dans le dossier de Qualitynox.

«Pour les Italiens, quand ils font affaire avec un commissaire industriel, ils trouvent très important que cette personne suive le dossier et si Qualitynox est une réalité aujourd'hui, c'est grâce au capitaine qui n'a pas hésité à écrire directement en Italie alors qu'on faisait face à un mur», confie

M. Di Tullio. «À un moment donné, Qualitynox ne venait plus à Trois-Rivières», confirme M. Tremblay.

D'où l'importance, selon lui, d'établir une relation de confiance avec le promoteur. «Il faut rentrer dans la peau du client et arrêter de se dire que ça ne marchera pas», précise le capitaine. «Et les Italiens, ils aiment ou ils n'aiment pas», poursuit celui qui est devenu rapidement son ami.

Du même souffle, il admet qu'il est beaucoup plus facile d'attirer de nouveaux investisseurs une

fois que les preuves sont faites avec un premier promoteur.

Et si jamais ça ne devait pas bouger suffisamment à la SDE dans le futur, qu'arriverait-il des autres projets?

«Quand ça ne bouge pas à un endroit, on va ailleurs car il n'est pas question de se mettre à genoux, d'autant plus que mon terrain de jeu est l'Amérique du Nord auprès de la clientèle italienne», répond M. Di Tullio.

Ainsi, il trouve dommage que M. Tremblay ne fasse plus partie de l'équipe de la SDE. «Pour les gens, ce sera difficile de s'habituer à quelqu'un d'autre et ce ne sera pas évident de remplir les bottes du capitaine», a-t-il commenté.

Que pense-t-il du maire Lévesque? «Je ne veux pas faire de politique, mais mon expérience est positive et il a cette façon de faire qui fait que ça clique dès le premier contact», a reconnu M. Di Tullio, tout en vantant au passage l'efficacité de fonctionnaires tels que Lionel Bergeron à Emploi-Québec et François Fex au ministère de l'Industrie et du Commerce.

Pour l'instant, le capitaine Tremblay dit avoir reçu plusieurs appels téléphoniques chez lui pour s'occuper de plusieurs projets, dont un en provenance de la Chine.

«Et après les Fêtes, il va venir rencontrer deux compagnies italiennes avec lesquelles on travaille déjà», a annoncé M. Di Tullio. «En Italie, il est difficile de pénétrer certains marchés sans avoir les cheveux gris», a-t-il précisé par rapport à l'importance de la crédibilité et de l'expérience des intervenants économiques.

Finalement, l'implantation physique de Qualitynox va bon train dans le parc industriel numéro deux.

«Le 14 novembre, un bateau va partir d'Italie avec une vingtaine de conteneurs à son bord qui contiendront tout l'équipement nécessaire à la production, nos ingénieurs reviennent d'une formation, et on devrait presser le premier chaudron vers la mi-janvier avec 28 employés», a conclu M. Di Tullio. ■

Québec écouterait-il ?

La Mauricie et le Centre-du-Québec veulent devenir le pôle des STI

GUY VEILLETTE
Victoriaville

Lors de son passage à Bécancour le 12 septembre dernier, le premier ministre Bernard Landry avait clairement indiqué que Québec ne créerait aucun programme particulier pour favoriser le développement de Signaflex à Trois-Rivières. En s'unissant, les politiciens de la Mauricie et du Centre-du-Québec souhaitent que le gouvernement provincial fasse preuve d'une nouvelle ouverture.

En demandant d'être reconnues comme pôle des Systèmes de transport intelligents, ces deux régions souhaitent obtenir une désignation qui favoriserait le développement de Signaflex et de sa technologie dans une zone bien précise. On souhaite, autant à Victoriaville qu'à Trois-Rivières, créer une synergie qui provoquerait l'innovation et la diffusion de ce savoir.

«Il faut convaincre le gouvernement du Québec qu'on lui offre une occasion en or de se développer dans un créneau d'avenir», explique le maire de Victoriaville, Roger Richard. «Je compte sur nos deux ministres pour le faire savoir, à l'aube du sommet des régions.»

On sait que dans son plan, Signaflex souhaite développer une cité des STI à Trois-Rivières, qui donnera la priorité aux domaines de la sécurité publique et des infrastructures destinées au transport. D'ailleurs, d'ici la fin de l'année, deux voitures de police de Trois-Rivières seront munies du système pour expérimentation.

À Victoriaville, il s'agit d'un Centre intégré de formation et d'innovation technologique. Les secteurs de l'environnement, de l'agroalimentaire et du transport sont développés à cet endroit.

Jacques Poudrier a fondé son entreprise en 1989, et elle compte aujourd'hui 70 employés. L'an prochain, il souhaite entreprendre son développement sur la rive nord, un investissement d'au moins cinq millions de dollars qui créera environ 200 emplois. Il possède aussi des plans de développement pour Victoriaville, puisque le nombre d'employés devrait passer de 70 à 200 d'ici quatre ans.

Le président de Signaflex souhaite que le poids politique de l'union des deux régions derrière ce projet incite le gouvernement à accepter la désignation recherchée. Mais il assure qu'un refus ne remettrait pas en question l'expansion de l'entreprise au pied du pont Lavolette. «Pour nous, le projet de Trois-Rivières existera d'une façon ou d'une autre», confirme-t-il. «Mais la reconnaissance du pôle est devenue majeure, car on ne peut pas développer des STI si les gens qui la gèrent ne font pas partie du centre de recherche. Nous voulons démontrer notre façon de faire à l'échelle mondiale. Et pas seulement celle de Signaflex, mais aussi des entreprises qui vont se joindre à ce créneau.»

M. Poudrier n'a pas voulu préciser les avantages financiers concrets qu'il souhaitait obtenir auprès du gouvernement dans la création de ce pôle. En fait, les détails restent à être définis. La démarche d'hier visait surtout à montrer à la face du



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

Jacques Poudrier, président de Signaflex. monde que la Mauricie et le Centre-du-Québec s'unissaient pour une même cause.

Le député de Trois-Rivières, Guy Julien, a toutefois rappelé que le gouvernement annoncerait, d'ici la fin de l'année, les modalités du projet Accord, adopté cette semaine par le conseil des ministres. Ce programme, réalisé en partenariat avec la Société générale de financement, permettra d'identifier les spécificités de développement propres à chaque région et de leurs attribuer les avantages pertinents. Les technologies des STI pourraient donc très bien cadrer dans ce moule. ■



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

Le maire de Victoriaville, Roger Richard et le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, souhaitent convaincre le gouvernement du Québec pour qu'il reconnaisse la Mauricie et le Centre-du-Québec comme pôle des Systèmes de transport intelligents.

Agir contre les changements climatiques

Ensemble, on peut y arriver.

Le 24 octobre, le gouvernement du Canada a rendu public l'aperçu du plan que le Canada entend adopter pour respecter ses objectifs en matière de changements climatiques. Dites-nous ce que vous en pensez.



- Pour obtenir l'aperçu du plan et une fiche de commentaires, composez le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232), ATME 1 800 465-7735.
- Vous pouvez également consulter l'aperçu du plan à canada.gc.ca et soumettre vos commentaires en direct.



Gouvernement du Canada
Government of Canada

Canada

AFFAIRES

EXPRESS

Le bénéfice diminue chez Canadian Tire

Toronto (PC) — Le détaillant en quincaillerie Canadian Tire a fait un bénéfice net de 49,9 millions \$ au trimestre échu le 28 septembre, en baisse sur celui de 53,5 millions \$ obtenu un an plus tôt. Par contre, le chiffre d'affaires des trois mois a atteint 1,45 milliard \$, en hausse sur les 1,30 milliard \$ amassés à pareille date en 2001, indiquait hier le détaillant.

En excluant les pertes et gains non récurrents, comme la cession d'actifs immobiliers, le bénéfice grimpeait plutôt à 49,6 millions \$, contre 43,7 millions \$ l'année précédente. Le président Wayne Sales a fait état de solides marges d'exploitation de Canadian Tire et du contrôle serré des coûts.

Hier, à la Bourse de Toronto, l'action a reculé de 0,66 \$ pour terminer à 29,95 \$.

Le bénéfice de SNC bondit

Montréal (PC) — Le groupe de génie conseil SNC-Lavalin a fait part, hier, d'un bénéfice de 20,2 millions \$ au troisième trimestre, en hausse marquée sur les 6,9 millions \$ amassés un an plus tôt.

Ce bond s'explique par un plus grand apport des secteurs de l'énergie et des mines et métallurgie, un gain non récurrent obtenu attribuable à la réduction de la participation et à une perte comptable réduite touchant l'autoroute 407, en Ontario. De récentes modifications des normes comptables ont aussi favorisé le bilan.

Le chiffre d'affaires a grimpé, franchissant le cap du milliard à 1002,2 millions \$, comparé à 575,2 millions \$ au 30 septembre 2001. La forte progression est attribuable à l'essor des secteurs de l'énergie, des produits chimiques et pétrole ainsi que des mines et métallurgie.

Le carnet de commandes «demeure solide» à 4,2 milliards \$ à la fin du dernier trimestre, contre 3,5 milliards \$ au 31 décembre 2001, à la suite notamment de contrats obtenus en mai dernier, pour achever la construction de centrales thermiques à gaz aux États-Unis.

Un client de Tacoma octroie à CGI un contrat de 63 millions \$

Montréal (PC) — Le fournisseur de services technologiques CGI a fait part, hier, d'un contrat de 62,8 millions \$ obtenu de Frank Russell, une société de services financiers de l'État de Washington.

La compagnie montréalaise desservira 1300 employés de ce client à travers le monde pour la gestion de réseaux, le soutien bureaucratique et la gestion du centre des données au siège de Russell, à Tacoma.

CGI recourra à son «modèle continental de prestation de services» à partir de ses installations de Regina, en Saskatchewan, qui comptent environ 200 employés.

En outre 10 employés de CGI seront en poste à Tacoma. Fondée en 1936, Russell est une filiale de Northwestern Mutual Life Insurance, est implantée dans 35 pays et gère un actif de 70 milliards \$.

Pratt and Whitney Canada remporte deux contrats

Montréal (PC) — Une société d'État chinoise a choisi le manufacturier de moteurs d'avion Pratt and Whitney Canada pour équiper les nouvelles versions d'un avion de transport et d'un hélicoptère.

La China Aviation Industry Corporation II (AVIC II) a choisi le moteur PW150B de Pratt and Whitney Canada pour équiper la nouvelle version de son avion Y8. Il s'agit d'un quadrimoteur qui sert principalement dans l'aviation de transport et les services de l'aéro-postale.

Le nouveau moteur devrait permettre à l'appareil d'avoir une meilleure performance au décollage sur terrains chauds et en altitude. Il devrait également entraîner un allongement de la durée de vie utile du moteur et des coûts d'entretien moins élevés.

AVIC II a également choisi le moteur PT6B-67A de Pratt and Whitney Canada pour la nouvelle version de son hélicoptère Z-8F. Il s'agit d'un hélicoptère de transport qui peut être utilisé pour des missions de recherche et de sauvetage.

L'utilisation du moteur de Pratt and Whitney Canada devrait permettre d'augmenter le potentiel de charge utile, d'améliorer la performance sur terrains chauds et en altitude et d'optimiser les coûts d'exploitation.

WestJet diversifie son offre dans l'est du pays

Halifax (PC) — Le transporteur à bas tarifs WestJet, basé à Calgary, a annoncé hier qu'il ajoute à son offre la desserte de Halifax. La compagnie, qui a déjà des vols vers Hamilton, Ottawa et Moncton dans l'est du pays, prévoit inaugurer le 28 février sa liaison de Halifax; un billet aller simple Hamilton-Halifax devrait coûter 124 \$, ou plus, et il y aurait quatre vols quotidiens.

La direction compte utiliser un 15e Boeing 737, dont elle prendra livraison au début de l'hiver. ■



MARIE-EVE LAFONTAINE

La formation professionnelle et technique est-elle en train de prendre sa revanche? Alors qu'elle a été longtemps considérée comme le vilain petit canard du système d'éducation, voilà que les gens sont de plus en plus nombreux à lui découvrir des qualités.

«On a gagné beaucoup de terrain au cours des dernières années, mais il reste encore beaucoup à faire. C'est un changement de mentalité qui se produit lentement mais sûrement», affirme M. Gilles Chevalier, directeur du Centre de formation professionnelle Bel-Avenir. «La formation est en train de gagner ses lettres de noblesse. Mais pour certains parents, la formation professionnelle est encore un pis-aller», note M. Bernard Dufourd, président du comité administratif du Salon de la formation professionnelle et technique.

Le salon, qui se déroule jusqu'à dimanche, à la Bâtisse industrielle et au Pavillon de la jeunesse, à Trois-Rivières, sera une autre occasion de mieux connaître la formation professionnelle et technique.

Mal-aimée, considérée souvent en

dernier recours, la formation professionnelle et technique tente de se refaire une image. On espère que les parents et les jeunes la verront maintenant comme une pourfendeuse du chômage, une arme efficace contre la pénurie de main-d'œuvre.

«Il y a des secteurs d'emploi qui sont en pénurie actuellement. Avec la dénatalité et le grand nombre de baby-boomers qui vont être bientôt à la retraite, la conjoncture est de plus en plus pressante», note M. Dufourd. «La pénurie a un impact très positif. Quand il y a des emplois offerts, la demande est plus forte», ajoute M. Chevalier.

Le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, a d'ailleurs souligné, cette semaine, que des 600 000 emplois qui seront créés d'ici trois ans au Québec, 360 000 requerront une telle formation.

Plus on lui lance des fleurs, plus la formation gagne en popularité. Selon le ministère de l'Éducation, depuis 1993, le nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle a grimpé de 38 %.

Par contre, les techniques connaissent une baisse légère mais constante de leur clientèle depuis 1997-1998.

Mais les attentes envers la formation sont grandes. Les commissions scolaires espèrent connaître une hausse de leur clientèle dans ce secteur de

La revanche de la formation professionnelle

On espère une augmentation de la clientèle de 10 % par année

10 % par année pendant 5 ans. Elles souhaitent également recruter davantage de jeunes du secondaire qui forment à peine 20 à 25 % de la clientèle. M. Dufourd souhaiterait qu'ils composent plutôt de 40 à 45 % des élèves. La clientèle est surtout composée d'adultes ou de jeunes du cégep et de l'université qui décident de se réorienter. «Les jeunes terminent leur cinquième secondaire en pensant qu'ils peuvent gagner leur vie. Ils décrochent du système scolaire sans qualification professionnelle», déplore M. Dufourd.

C'est le cas de Steve Champoux, 21 ans, qui a décroché en quatrième secondaire. Il a travaillé pendant cinq ans dans une usine. Ennuagé par ce travail répétitif, il a décidé de faire le saut en carrosserie au centre de formation professionnelle Qualitech. «Depuis que j'ai 10 ans que je suis un maniaque de voiture. Je voulais faire un métier que j'aime», explique-t-il.

L'OCCASION D'UN COUP DE COEUR

Le Salon de la formation et professionnelle a comme objectif de présenter les différents programmes de formation professionnelle et technique offerts dans la région ainsi que les perspectives d'emploi qui s'y rattachent. «On veut faire connaître des mé-

tiers méconnus et dévalorisés», note M. Dufourd. On compte y accueillir près de 10 000 personnes dont environ 8000 élèves du secondaire.

De la boucherie en passant par la mécanique industrielle ou la photographie, on y retrouve une cinquantaine de programmes offerts principalement par les commissions scolaires de l'Énergie et du Chemin-du-Roy ainsi qu'au Collège Lafleche. Ce salon se veut interactif. Les jeunes sont non seulement invités à regarder mais également à essayer ce soit la mécanique ou la soudure. Il y a également une multitude de démonstrations.

C'est aussi l'occasion pour des jeunes d'avoir un coup de coeur. «Quand j'ai visité le salon l'an dernier, je ne savais vraiment pas en quoi m'en aller. J'ai pris de l'information et j'ai décidé de me diriger vers l'ébénisterie», raconte Nadia Girard de La Tuque.

Le président d'honneur du Salon est M. Laurent Verreault, président du Groupe Laperrière et Verreault alors que la porte-parole est Mme Christiane St-Pierre, rédactrice en chef du *Nouveliste*. «C'est une initiative salutaire pour la région et ça démontre dans quel mode Trois-Rivières et la région sont tombés. C'est un mode de développement, un mode d'initiative.» ■

Vers un plus juste équilibre

Les nouvelles normes du travail entre les préoccupations des travailleurs et la réalité des entreprises québécoises

GILLES NORMAND

La Presse

Les normes du travail seront modifiées pour permettre un plus juste équilibre entre les préoccupations des travailleurs et la réalité des entreprises québécoises. Ce qui entraînera pour les employeurs un impact additionnel de 188 millions sur une masse salariale de 100 milliards, soit 0,18 % de 1/2 de 1 %, a précisé le ministre Jean Rochon en déposant hier le projet de loi 143.

Le projet de loi du ministre du Travail a été bien accueilli et par la FTQ et par l'organisme Au bas de l'échelle, mais cela n'a pas été le cas de la part du Conseil du patronat du Québec qui accuse Jean Rochon de n'avoit de cesse d'ajouter à la lourdeur de la réglementation du travail.

Le projet de loi prévoit notamment l'application des normes du travail aux travailleurs domestiques, sans égard au fait qu'ils résident ou non chez leur employeur. Il prévoit aussi leur application, sous réserve de la durée du travail, à tous les travailleurs agricoles de même qu'aux personnes qui assurent la garde ou prennent soin d'un enfant, d'un malade, d'une personne handicapée ou d'une personne âgée. «Ces trois catégories de travailleurs englobent quelque 60 000 personnes», a indiqué M. Rochon. Des dispositions en matière de harcèlement psychologique seront introduites dans la loi, dont le droit pour un salarié à un milieu de tra-

Nouvelles normes du travail

Le ministre québécois du Travail, Jean Rochon, a déposé jeudi un projet de loi qui prévoit des changements aux normes du travail. En voici les points saillants:

- Les employeurs devront assurer un milieu de travail exempt de harcèlement psychologique
- Les travailleurs agricoles et les domestiques qui résident chez leur employeur devront toucher le salaire minimum
- Le nombre de congés sans solde pour s'occuper de ses proches passe de cinq à dix jours par année
- En cas de maladie, la longueur du congé sans solde passe de 17 à 26 semaines
- Un salarié pourra refuser de faire des heures supplémentaires au-delà de 12 heures par jour, ou 50 heures par semaine
- L'ancienneté requise pour contester un congédiement injuste est réduite de trois à deux ans

Source: Ministère du Travail

vail exempt de harcèlement. Un processus de plainte auprès de la Commission des normes du travail et, le cas échéant, un recours auprès de la Commission des relations du travail sont prévus pour le salarié qui croit avoir été victime de cette forme d'abus.

Les employés à pourboire y trouveront aussi leur compte puisque la loi



- Un employeur ne pourra «convertir» un salarié en travailleur autonome pour économiser sur les avantages sociaux
- La rémunération des travailleurs à commission, sur facturation ou au rendement devra équivaloir au moins à celle du salaire minimum
- Les travailleurs à pourboire devront donner leur consentement pour que les pourboires soient partagés entre les employés d'une entreprise de restauration
- Si l'employeur exige le port d'un costume particulier, il devra le fournir gratuitement au travailleur qui oeuvre au salaire minimum.

Note: les normes du travail s'appliquent à tous les travailleurs québécois, syndiqués ou non.

reçoit», ajoute le ministre qui précise que l'employeur, lorsqu'il perçoit le pourboire, doit le remettre entièrement au salarié. L'employeur ne peut par ailleurs décider unilatéralement de partager les pourboires entre les salariés. Il faudra que ceux-ci y aient consenti.

Le projet de loi comporte diverses autres dispositions dont l'augmentation de 17 à 26 semaines des absences possibles pour cause de maladie ou d'accident.

Mécontent, le président du CPQ, Gilles Taillon, affirme que le ministre n'a rien retenu des propositions des associations patronales faites en mai 2002 et que le monde patronal souhaitait «un moratoire sur toute nouvelle législation du travail pour permettre aux entreprises de digérer le cocktail indigeste que le gouvernement leur sert depuis cinq ans».

Pour la Fédération canadienne des entreprises, le gouvernement ne tient pas compte, dans son projet de réforme, de la réalité des PME.

De son côté, le président de la FTQ, Henri Massé, voit le projet de loi comme «un grand pas dans la bonne direction car il entraînera une révision majeure de la loi des normes». Il souhaite que certains éléments en soient bonifiés et que le gouvernement donne à la Commission des normes du travail toutes les ressources humaines et financières requises pour en faire appliquer les nouvelles dispositions. ■

Économie : le Québec au-dessus de la moyenne canadienne en 2003

RICHARD DUPAUL

La Presse

Porté par une reprise des exportations, le Québec connaîtra une croissance économique supérieure à la moyenne nationale en 2003, mais viendra au troisième rang à ce chapitre parmi les provinces canadiennes, affirme la Banque de Montréal. En dévoilant leurs perspectives économiques hier, les économistes de la banque ont prédit une croissance de 4,1 % pour le Québec l'an prochain comparativement à 3,8 % pour l'ensemble du Canada. La province québécoise demeurera ainsi «un chef de file» au pays en matière de croissance, écrit-on, mais sera devancée par l'Alberta et Terre-Neuve à qui on prédit des progressions de 4,8 et 4,5 % respectivement.

Pour l'année qui s'achève, le Québec devrait inscrire une croissance de 3,9 % contre 3,4 % pour le Canada, ajoute-t-on.

Économiste principal à la Banque de Montréal, Robert Hogue explique que la performance de l'économie québécoise l'an prochain reposera surtout

sur la vigueur continue du secteur de la construction et sur la reprise des exportations.

Lors d'un point de presse à Montréal, M. Hogue a précisé que les industries «traditionnelles», comme les secteurs forestiers et miniers, devraient profiter de la reprise économique mondiale et accroître leurs ventes. Par contre, les perspectives pour l'industrie aéronautique, donc pour des entreprises comme Bombardier ou CAE, sont plutôt incertaines car les nouvelles commandes pour des avions tardent à entrer, ajoute le spécialiste.

Malgré tout, le taux de chômage au Québec devrait glisser de 8,6 %, en moyenne cette année, à 8,1 % en 2003.

L'économiste en chef de la Banque de Montréal, Tim O'Neill, a qualifié le rendement de l'économie québécoise depuis trois ans de «réalisation remarquable», qui témoigne «des changements structurels profonds» qui ont permis à la province de perdre sa réputation de trainard.

Ces changements incluent l'importance moindre des secteurs tradition-

déterminera que le pourboire versé directement ou indirectement par un client appartient en propre au salarié qui a rendu le service. Ce pourboire ne devra pas être confondu avec le salaire qui lui est dû.

«L'employeur doit verser au salarié au moins le salaire minimum prescrit sans tenir compte des pourboires qu'il



Banque de Montréal

Prévisions économiques

	2001	2002	2003	2004
Canada				
PIB réel	1,5	3,4	3,8	4,0
Taux de chômage (%)	7,2	7,7	7,3	7,0
Mises en chantier (milliers d'unités)	163	199	181	165
Québec				
PIB réel	0,9	3,9	4,1	4,1
Taux de chômage (%)	8,7	8,6	8,1	7,7
Mises en chantier (milliers d'unités)	28,0	42,2	35,0	31,0
Ontario				
PIB réel	1,0	3,4	3,6	4,1
Taux de chômage (%)	6,3	7,2	6,9	6,7
Mises en chantier (milliers d'unités)	73,7	81,4	73,0	68,0

Source: BMO

Michèle Lecavalier - PC

nels, comme les ressources naturelles, au profit du développement des industries de pointe, comme l'informatique et l'aérospatiale. De plus, à l'instar du reste du Canada, le secteur public s'est retiré peu à peu de la scène économique au fil des ans pour laisser plus de place au secteur privé, maintient-il.

Pour ce qui est de l'économie canadienne, celle-ci connaîtrait un élan supérieur à celui attendu des États-Unis en 2003, estiment les experts de la Banque de Montréal. On table sur une croissance de 3,8 % au Canada l'an prochain, après une progression de 3,4 % attendu pour 2002, alors que les États-Unis se contenteront d'une croissance de 2,4 % cette année et de 3,2 % l'an prochain.

Les mises en chantier et les ventes

de voitures au Canada sont appelées à ralentir en 2003 mais, en revanche, les investissements des entreprises et la croissance des exportations devraient augmenter, ajoute la banque.

Parmi les autres prédictions du rapport, on retient que les taux d'intérêt devraient entreprendre leur remontée à compter du printemps 2003, que le dollar canadien grimpera jusqu'à 70 cents US en 2004, tandis que le taux de chômage au Canada reculerait à 7,3 % d'ici la fin 2003.

Les économistes de la Banque de Montréal prévoient en outre que l'économie américaine prendra son élan l'an prochain à la faveur d'une politique monétaire et fiscale stimulante, du maintien des dépenses des consommateurs et de la reprise des investissements des entreprises. ■

Les urgences seront toujours ouvertes

Legault dépose son projet de loi sur la répartition des médecins

MATHIEU BOIVIN

Québec (PC)

Le ministre François Legault a déposé hier un projet de loi sur l'organisation de la pratique médicale qui, dit-il, assurera désormais l'ouverture de toutes les urgences du Québec 24 heures sur 24 et sept jours par semaine.

«Le projet de loi 142 vise deux objectifs, a-t-il expliqué, peu après le dépôt du document à l'Assemblée nationale. Premièrement, assurer les soins prioritaires dans toutes les régions du Québec — entre autres assurer l'ouverture des urgences 24 heures par jour sept jours sur sept — et, deuxièmement, mieux répartir les médecins entre les régions et en fonction des priorités.»

Le projet de loi prévoit ainsi que tous les médecins omnipraticiens devront désormais effectuer des activités médicales particulières (AMP), ce qui veut dire qu'ils pourront tous être appelés à pratiquer à l'urgence même si ce n'est pas leur spécialité médicale.

Les médecins qui ne se conformeraient pas à cette directive verraient leur rémunération diminuée de 30 pour cent. Par le passé, seuls les médecins comptant moins de 10 ans de pratique pouvaient être appelés à effectuer des AMP.

«Cet élargissement nous permettra de multiplier par quatre la présence des omnipraticiens dans les urgences, les hôpitaux et les centres de soins de longue durée», a prédit le ministre.

En ce qui a trait à la répartition ré-

gionale des médecins, M. Legault a indiqué que le nombre maximal de médecins omnipraticiens et spécialistes pouvant pratiquer dans chaque région du Québec et dans chaque établissement serait dorénavant mieux contrôlé, par le biais des Plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) des Régies régionales de la santé.

«On va pouvoir s'assurer que les médecins s'installent là où il y a des besoins, a-t-il expliqué. Ce ne sera pas possible, sauf pour remplacer les médecins existants qui partent à la retraite, de s'établir dans des régions qui ont déjà atteint leur niveau de PREM.»

M. Legault prévoit que cette mesure permettra de combler quelque 95 pour cent des besoins de toutes les régions, dès la sortie de la prochaine co-

horte de diplômés en médecine. Et pour s'en assurer, son projet de loi prévoit une pénalité salariale de 30 pour cent pour les médecins qui ne respecteraient pas les PREM.

Toutes ces mesures ont été négociées avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), qui a obtenu en retour quelques gains intéressants pour ses membres. Ainsi, les omnipraticiens qui iront pratiquer en urgence seront payés 17 pour cent de plus, de manière à combler leur manque à gagner par rapport au salaire des urgentologues spécialisés.

De plus, le projet de loi 142 prévoit l'abandon de la réduction d'honoraires de 30 pour cent qui s'appliquait aux jeunes omnipraticiens et spécialistes pratiquant depuis moins de trois ans

dans les villes de Montréal, Sherbrooke et Québec.

L'application de ces deux mesures coûtera quelque 50 millions \$ au gouvernement québécois, dont un manque à gagner de 14 millions \$ relativement à l'abandon de la pénalité salariale de 30 pour cent aux jeunes médecins des villes-centres.

Enfin, le ministre Legault a admis que la loi spéciale 114, qui forçait depuis la fin juillet des médecins à aller effectuer des quarts dans les urgences en région pour éviter toute interruption de service, ne serait retirée que lorsqu'il aurait l'assurance que toutes les urgences du Québec seront bel et bien ouvertes en tout temps.

Il a rappelé que cette loi spéciale doit disparaître le 31 décembre 2002. ■

Oui au virage à droite sur feu rouge

MATHIEU BOIVIN

Québec (PC)

Les automobilistes québécois pourront tourner à droite sur feu rouge partout au Québec, à l'exception de Montréal, à compter du 13 avril 2003.

En vertu du projet de loi 115, déposé hier à l'Assemblée nationale, le ministre des Transports et de la Sécurité publique, Serge Ménard, a indiqué que les automobilistes qui le désireront pourront tourner à droite après avoir réalisé un arrêt complet au feu rouge, après s'être assuré qu'aucun piéton ou cycliste n'est engagé, ou en voie de s'engager, sur la chaussée.

«Le virage à droite sur feu rouge ne sera pas une obligation, mais un privilège qui s'accompagnera de responsabilités, a indiqué le ministre. Je tiens à rappeler que l'implantation ne se réalisera pas au détriment de la sécurité des cyclistes et des piétons, particulièrement ceux dont la mobilité est réduite, des personnes âgées et des écoliers.»

Le virage à droite sur feu rouge pourrait en effet être interdit pour 20 à 30 pour cent des intersections, comme c'a été le cas lors des projets-pilotes menés depuis janvier 2001 dans 26 municipalités québécoises. Une signalisation particulière serait alors installée pour signifier l'interdiction du virage à droite.

Cela dit, «aucun décès ou blessé grave n'est survenu dans le cadre de ces projets-pilotes, ce qui me donne la conviction que nous pouvons aller de l'avant», a fait valoir M. Ménard. En un



PHOTO: LA PRESSE

Alors que la décision a été prise de permettre aux automobilistes de partout au Québec de virer à droite sur un feu rouge, les autorités de Montréal préfèrent attendre avant de donner leur accord.

an, seuls cinq piétons ont été légèrement blessés, dont trois ne se trouvaient pas dans le corridor réservé aux traverses piétonnières, a-t-il précisé.

Quant à Montréal, M. Ménard a indiqué que les autorités municipales auraient le loisir de décider de l'opportunité de permettre ou non cette manœuvre, étant donné la forte densité de piétons et de véhicules à certaines intersections. Des consultations sont prévues les 17 et 18 novembre, à Montréal.

Le coût total du projet — qui comprend une aide financière de 1 million \$ pour les municipalités qui auront à se procurer des feux à décompte numérique pour piétons ou des feux sonores pour les personnes qui ont des problèmes de vision — avoisinerait 4,5 millions \$.

Une campagne de sensibilisation et de publicité accompagnera l'entrée en vigueur de la mesure, a précisé le ministre, qui estime «primordial que la manœuvre du virage à droite au feu

rouge soit bien comprise et que les règles soient bien appliquées dans le respect de tous».

Les automobilistes qui n'effectueraient pas la manœuvre de façon sécuritaire s'exposeraient ainsi à une contravention totalisant 138 \$ et trois points d'inaptitude.

M. Ménard a cependant ajouté que les policiers, qui assureront une surveillance accrue aux intersections, devraient «faire preuve de jugement» dans les premiers temps. ■

Les erreurs médicales divulguées

ALEXANDRE SIROIS

Le Québec fait dorénavant figure de pionnier au pays en matière de divulgation des erreurs médicales.

Les médecins de la province sont maintenant obligés de dévoiler à leurs patients tout incident, accident ou complication qui pourrait avoir des implications sur leur santé. Cette règle se trouve dans le nouveau code de déontologie des médecins du Québec qui est entré en vigueur hier.

«Je pense que c'est le premier pas vers une pratique beaucoup plus ouverte et transparente, qui respecte les droits de la population et des individus à être informés sur leur état de santé», a déclaré le syndic du Collège des médecins du Québec, François Gauthier, au cours d'une entrevue téléphonique.

«Je prend un exemple, si un patient apprend qu'un médecin a laissé une compresse dans le ventre de son patient, que celui-ci n'a pas été informé, mais que le médecin est au courant, on pourrait maintenant tenter des procédures disciplinaires contre ce médecin», a expliqué M. Gauthier, qui est responsable des enquêtes en matière de respect des obligations déontologiques des médecins du Québec.

Les erreurs médicales ont souvent fait la manchette depuis quelques années. Entre autres parce qu'aux États-Unis, une importante étude publiée en 1999 a estimé qu'entre 44 000 et 98 000 patients meurent chaque année en raison de ce qu'on qualifie, dans le milieu médical, d'accidents évitables. Il est toutefois impossible de savoir pour l'instant avec exactitude combien d'erreurs médicales se produisent chaque année, que ce soit aux États-Unis, au Québec ou dans le reste du Canada. Le Collège des médecins du Québec estime que son nouveau code de déontologie est «un premier pas» qui permettra un jour de savoir combien d'erreurs médicales sont commises annuellement.

«À partir du moment où elles sont connues, on va pouvoir les répertorier et on va pouvoir apporter des correctifs aux causes», a indiqué M. Gauthier. Il a à ce sujet précisé qu'un projet de loi, qui sera discuté en commission parlementaire à Québec en décembre, prévoit que les établissements de santé devront constituer des comités de gestion de risques. Une pratique qui devrait favoriser la compilation des erreurs.

Le nouveau code de déontologie, seul, ne permettra pas le recensement de tous les accidents évitables. «C'est clair que les erreurs médicales ne sont pas seulement des erreurs imputables à des activités dispensées par le médecin, mais aussi à celles des autres professionnels, à des erreurs de système et d'organisation, a reconnu M. Gauthier. Il y a des causes multiples. Mais pour trouver les causes, il faut d'abord que les événements soient connus.»

Par ailleurs, le Collège des médecins du Québec a aussi précisé, dans le nouveau code de déontologie, les responsabilités des médecins dans la prise en charge et le suivi des patients. Les médecins devront assurer un suivi avant de mettre fin à toute relation thérapeutique. «Ça se fait. Mais dans le contexte où il y a des changements majeurs dans les modes de distribution des soins, il y a des risques qu'on veut éviter d'encourir. Des risques où les patients tomberaient entre deux chaises», a signalé le syndic du Collège des médecins.

Le code prévoit également de nouvelles règles en ce qui concerne les liens entre les médecins et l'industrie pharmaceutique ou médicale. «On a amené certaines ouvertures quant à la participation des médecins à la recherche et au développement de nouvelles technologies, a dit M. Gauthier. La contrepartie, c'est qu'on doit s'assurer que ça ne met pas en péril leur indépendance professionnelle.» ■

Le BQ exige la démission du ministre Coderre

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa (PC)

Le mutisme des ministres n'arrête pas le Bloc québécois qui demande la démission du ministre Denis Coderre dans l'affaire d'un contrat accordé à Groupe Everest.

Pour une autre journée, le Bloc a tenté de démontrer que M. Coderre serait intervenu dans un contrat de 500 000 \$ octroyé à Everest alors qu'il occupait le poste de secrétaire d'État au sport amateur. Et pour une autre journée, M. Coderre et ses collègues ministres ont offert des réponses très brèves aux questions des députés du Bloc.

Peu importe, les documents parlent d'eux-mêmes, fait valoir Michel Gauthier, leader du Bloc en Chambre.

«Le ministre n'a d'autres choix, à mon avis, que de démissionner, il est dedans jusqu'au cou. C'est la firme amie qui a été embauchée et dans ce contexte-là, on ne peut pas accepter, nous, qu'il ait nié toute participation alors que la chronologie des événements explique et prouve exactement le contraire», a noté M. Gauthier.

Hier, le Bloc s'est lancé au front avec en mains un nouvel exemple compromettant que des proches collaborateurs du secrétaire d'État travaillaient avec des employés d'Everest avant que le contrat ne soit accordé par Travaux publics, le 30 mai 2000.

Le document, daté du 10 avril 2000, est un compte-rendu d'une «réunion de planification de communication» pour les conférences régionales sur le sport amateur. Le but de la réunion, comme

il est stipulé dans le document, était «d'établir un premier contact entre les joueurs clés et établir le rôle de chacun dans la préparation d'un plan de communication».

Parmi la liste des participants à cette rencontre, on retrouve les noms d'employés de Groupe Everest, ainsi que ceux du chef de cabinet, Guylain Thorne, et du directeur des communications de l'ex-secrétaire d'État à l'époque, Patrick Doyon.

«Comment le ministre des Travaux publics peut-il soutenir que tout s'est fait dans l'ordre, alors que dès le 10 avril 2000, la firme Everest était déjà identifiée comme un joueur clé, même si elle n'avait pas signé le contrat?», a questionné le député bloquiste Robert Lanctôt.

À sa sortie des Communes, l'actuel ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a refusé de répondre aux questions sur l'affaire. «J'ai dit depuis le début ce que j'avais à dire. Un secrétaire d'État ne donne pas de contrats, alors je ne ferais pas aucun commentaire», a répété M. Coderre.

Les liens entre le ministre Coderre et le président du Groupe Everest, Claude Boulay, sont bien connus. Le ministre Coderre a déjà admis que M. Boulay est un ami et qu'il a séjourné temporairement dans le condominium du couple Boulay, il y a quelques années.

Le compte-rendu de la réunion n'est qu'un des documents sur lesquels s'appuie le Bloc québécois, dont l'argumentation repose aussi sur deux courriels. ■

NORMES ADMINISTRATIVES

Plus de souplesse, s'il vous plaît

GILLES NORMAND

Québec

La protectrice du citoyen invite les ministères et organismes à démontrer plus de souplesse et d'ouverture dans l'application des normes administratives, de manière à ne pas brimer des citoyens dont le dossier nécessite, à l'évidence, qu'ils soient traités comme des cas particuliers.

Présentant son rapport annuel 2001-2002, qui a été remis hier à l'Assemblée nationale, Mme Pauline Champoux-Lesage a déploré les «conséquences souvent néfastes pour les citoyens d'une application trop rigide des normes administratives». Son rapport est d'ailleurs éloquentement intitulé *Au-delà de la norme*.

Les ministères et organismes qui ont fait l'objet du plus grand nombre de plaintes fondées sont le ministère de l'Industrie et du Commerce, pour un taux de plaintes fondées de 70%; le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 66%; le ministère de la Sécurité publique, 36%; la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), 34%; le ministère du Revenu, 34%; la Société de l'assurance automobile du Québec, 34%; et le Curateur public, dans une proportion de 32%.

En 2001-2002, exactement 25 249 plaintes ont été adressées à la Protectrice du citoyen, comparativement à 24 475 l'année précédente. De ce nombre, près de 6000 plaintes ont fait l'objet d'une enquête et dans 1778 cas, cel-



PHOTO: PC

Pauline Champoux-Lesage, protectrice du citoyen.

les-ci étaient fondées. C'est donc dire que près de 30% des citoyens qui se sont plaints des services gouvernementaux avaient raison de le faire.

La protectrice du citoyen a aussi rappelé quelques interventions qu'elle a faites au cours de l'année, comme un rapport remis au ministre de la Justice pour dénoncer le traitement inéquitable des victimes d'actes criminels comparativement à celui des victimes des autres régimes d'indemnisation.

Elle a aussi produit un document exprimant sa réflexion sur les jeux de hasard et d'argent, le rôle de l'État et sur la liberté et la responsabilité des citoyens à l'égard du jeu pathologique. ■

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA RÉFORME DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES AU QUÉBEC

Du changement et ça presse!

Un message clair adressé aux membres du Comité Béland



Du changement et ça presse dans la région politique actuelle. C'est le message très clair que les électeurs font porter dans la région.

Comme les citoyens du Centre-du-Québec l'avaient exprimé, la veille, à Drummondville, ceux de la Mauricie sont aussi allés dire d'une voix très forte, hier soir, aux membres du Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, qu'il fallait que les choses changent au Québec et rapidement, au niveau du fonctionnement des institutions politiques.

Élections à date fixe aux quatre ans plutôt que le maintien du système actuel, élection du premier ministre au suffrage universel et mandats du chef du gouvernement limités à deux, élimi-



Claude Béland, président du Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques.

nation de la discipline de parti qui bâillonne les députés, adoption d'un régime mixte (des députés élus directement, d'autres à la proportionnelle), instauration du droit d'initiative populaire, autant d'hypothèses avancées par le Comité directeur qui ont trouvé grâce aux yeux d'un bon nombre de la trentaine d'intervenants qui sont allés s'exprimer publiquement, hier soir, à Trois-Rivières, en présence d'une assistance aussi forte que la veille.

«Votre comité nous donne beaucoup d'espoir pour des changements possibles. On se fie sur vous. Si votre travail n'aboutit pas, les gens seront encore plus découragés qu'ils le sont actuellement», a déclaré Michel Roy de Saint-Élie-de-Caxton.

Cela a fait dire à Christian Robitaille, un des membres du Comité directeur, que lui et ses collègues étaient bien conscients que leur comité créait beaucoup d'attente au sein de la popu-

lation. «On va travailler très fort pour que ça donne des résultats», a-t-il dit.

Si la plupart des intervenants se sont contentés de proposer des changements, souvent importants, au régime politique en vigueur au Québec, d'autres ont exprimé des opinions plus tranchées. Comme Thierry Emard qui a soutenu qu'on ne vivait pas au Québec dans une démocratie, mais plutôt dans une oligarchie, étant donné l'ampleur des pouvoirs concentrés entre les mains du premier ministre.

«Les gens ont totalement perdu confiance», a-t-il dit, en soulignant que tout le système était biaisé au départ.

L'intervenant suivant, Denis Richard, a soutenu de son côté que ce n'était pas la personne derrière le volant qu'il fallait changer, mais plutôt «le char lui-même».

Après avoir visité un peu plus d'une douzaine de villes en région depuis la mi-octobre, le comité présidé par Clau-

de Béland entreprendra, à compter du 11 novembre, la deuxième phase de sa tournée qui l'amènera dans les grands centres urbains comme Laval, Montréal et Longueuil.

Une fois terminées les rencontres publiques, des états généraux sur la réforme des institutions démocratiques se tiendront en présence de 1000 personnes dont 800 provenant des régions, les 21, 22 et 23 février 2003, à Québec.

M. Béland a encouragé les gens à se mobiliser, entre-temps, pour s'assurer que la démarche entreprise débouche sur des résultats tangibles.

On compte sur la prochaine campagne électorale pour amener les partis politiques à se positionner sur les principaux sujets débattus et on espère que le prochain gouvernement élu ira de l'avant avant cette réforme des institutions politiques qui est souhaitée instamment par des électeurs de plus en plus désintéressés et désabusés par la situation actuelle. ■

Peu d'adeptes pour le vote à 16 ans

MARCEL AUBRY

Drummondville

L'idée d'octroyer le vote à 16 ans plutôt qu'à 18 ans, comme c'est le cas actuellement au Québec, recueille peu d'adeptes dans la région du Centre-du-Québec.

C'est en effet le constat qu'on peut faire à la lumière des interventions faites, mercredi soir, par plusieurs des 130 personnes présentes à l'assemblée publique tenue à Drummondville par le Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, comité présidé par M. Claude Béland, l'ex-président du Mouvement des Caisses Desjardins.

L'âge requis pour voter est établi à 18 ans au Québec depuis 1963. Il avait d'abord été fixé à 35 ans, puis à 25 ans, avant d'être porté à 21 ans en 1940.

Lors de l'assemblée de Drummondville, la salle était composée de gens de tous âges et, étonnamment, les jeunes y étaient nombreux. Le commissaire Jean Allaire a profité de la présence de ces derniers pour demander si les jeunes âgés de 16 ans voulaient eux-mêmes voter.

Prenant la parole, Jonathan Fontaine, un jeune d'âge collégial, a répondu que s'il avait voté à 16 ans, il aurait sans doute été davantage porté à voter pour un parti à la mode du jour que pour un parti «à contenu».

«De 16 à 18 ans, c'est deux ans de maturité de plus», a-t-il signifié, en exprimant le souhait que les jeunes puissent avoir accès dès le niveau secondaire à des cours d'initiation au domaine politique.

De son côté, Caroline Houle, une autre jeune, a reconnu qu'elle n'était

pas assez mûre pour voter à 16 ans, avant d'entrer au Cégep. Vincent Picard s'est également dit en faveur de la mise en place d'un programme pour expliquer aux jeunes du secondaire ce qu'est la politique.

«Si on veut faire voter les jeunes à 16 ans, il faut d'abord qu'ils soient renseignés sur le sujet. Actuellement, je dis qu'on pourrait y repenser», a-t-il signifié aux membres du Comité. La plupart des adultes n'ont pas semblé non plus favorables au vote à 16 ans.

RÔLE DU DÉPUTÉ

Gilles Watier, le maire de Saint-Eugène, est venu témoigner de l'importance à ses yeux de revaloriser le rôle du député, le pouvoir étant trop concentré, selon lui, au bureau du premier ministre. «Il y a de grosses améliorations à faire de ce côté-là», a-t-il dit.

Plusieurs parmi les 28 intervenants qui se sont rendus au micro se sont prononcés en faveur de l'élection du chef du gouvernement au suffrage universel direct et en faveur des élections à date fixe, soit à tous les quatre ans, par exemple.

L'idée de maintenir l'actuel régime parlementaire britannique ou de passer à un système de type présidentiel, comme c'est le cas aux États-Unis, a aussi été discutée.

M. Jean-Denis Lavigne de Victoriaville a dit qu'il ne croyait pas que le modèle américain soit représentatif de notre mentalité. «Vaut mieux améliorer le système que nous connaissons», a-t-il suggéré.

MODE DE SCRUTIN

Quant au mode de scrutin, soit le scrutin majoritaire à un tour qui est utilisé au Québec et dans l'ensemble du

Canada, ou encore le système proportionnel, M. Lavigne a admis que ce dernier pouvait être tentant, mais il a affirmé qu'il comportait des risques d'instabilité politique.

Sur le même sujet, M. Roger Pomerleau de Lefebvre a exprimé l'avis qu'on devait conserver le système parlementaire britannique au Québec, mais qu'il fallait laisser la liberté de vote aux députés sur certains sujets.

Une intervenante a enchaîné en disant que le problème, c'était «le mode de scrutin qui nous apportait toujours des gouvernements majoritaires au Québec. «Qu'est-ce qui est le mieux? Un gouvernement majoritaire arrogant ou un gouvernement de coalition?», a-t-elle demandé, en se disant elle aussi favorable à l'élection du premier ministre au vote universel.

M. Michel Angers de la CSN a salué l'initiative du gouvernement d'encourager cette démarche sur la réforme des institutions démocratiques. «Par contre, a-t-il pris soin d'ajouter, il avait l'occasion de le faire depuis qu'il est au pouvoir et ne l'a pas fait.» Il a souhaité que toute cette démarche en cours ne se termine pas encore une fois en queue de poisson.

NATIONS AUTOCHTONES

Un des derniers intervenants à se faire entendre a été le chef Gilles O'Bomsawin de la réserve abénaquise d'Odanak. Il s'est dit d'accord avec les autres intervenants pour donner moins de pouvoirs au premier ministre et plus de pouvoirs aux députés.

Le Comité directeur en était, mercredi soir, à sa 12e assemblée publique dans sa tournée qui doit le conduire dans 22 villes québécoises. M. O'Bomsawin était le premier représentant d'une nation autochtone à intervenir

publiquement dans le cadre de cette tournée.

Sa présence a été soulignée parce que les nations autochtones (il y a deux communautés abénaquises au Centre-du-Québec, l'autre étant située à Wôlinak) ne participent pas effectivement à la gouvernance de l'État québécois.

Or le gouvernement considère que le temps est maintenant venu d'examiner l'éventualité d'offrir aux nations autochtones la possibilité d'une telle participation, en l'assortissant de la mise en place d'institutions propres, pour répondre à leurs besoins et à leur spécificité. ■

Centre de désintoxication et de thérapie

La Maison Carignan (819) 373-9435

Yvon Carignan

MISE AU POINT

Veillez noter les corrections suivantes

Dans notre cahier publicitaire SEARS VOTRE MAGASIN DE NOËL de 48 pages, en vigueur du dimanche 3 au samedi 9 novembre 2002 (C01129302).

Page 19 : L'offre se lit : rabais 40 % sur toutes les pantoufles Nevada pour hommes, aurai du se lire : Rabais 40 % sur toutes les pantoufles Nevada pour hommes, excluant les articles dont le prix se termine par 0,97 \$.

Page 38 : L'offre se lit : 239,99 \$ Mini chaîne Panasonic, n° de stock 27013, aurai dû se lire : 249,99 \$ Mini chaîne Panasonic, n° de stock 27013.

Dans notre cahier publicitaire SEARS SUPER SAMEDI de 10 pages, en vigueur le 9 novembre 2002 (WE112F002).

Page 3 : Rabais 30 % sur toute la mode Levi's à prix ordinaire pour garçons et filles. Le haut Levi's pour filles, illustré, n'est pas offert dans les magasins.

Page 8 : Rien que 11,99 \$ Séche-cheveux Kermore, n° stock 83781, Rég. Sears 29,99 \$. Aurai dû se lire : Rég. Sears 22,99 \$.

Page 10 : Téléviseur stéréo 27 po RCA, n° de stock 15413. L'offre indique que ce téléviseur est compatible avec TVHD. Ce téléviseur n'est pas compatible avec TVHD.

Nous sommes sincèrement désolés de tout inconvénient que ces erreurs ont pu causer à nos clients.

SEARS

À vos souhaits



BONNE FÊTE FRANCE.

A une mère merveilleuse. De la part de Yvon, Maxime et Martin.



BONNE FÊTE STÉPHANIE!

15 ans déjà! Passe une belle journée. De ta mère qui t'aime beaucoup. XXX

Réservez dès maintenant!

Les petites annonces du Nouvelliste

Trois-Rivières

378-VEND-U

Shawinigan

537-VEND-U

Le Nouvelliste

Des stagiaires stressés!

Colloque sur la supervision des stages en enseignement

MARIE-JOSÉE MONTMINY

Trois-Rivières

Dans un programme de formation, les stages permettent une incursion dans le quotidien d'une profession. Par contre, ces stages provoquent souvent un grand stress chez les étudiants qui doivent être évalués. Un colloque se tient présentement à Trois-Rivières pour cerner «les enjeux de la supervision universitaire des stages en enseignement».

Le colloque, qui en est à sa troisième édition, est organisé par Nadia Rousseau, de l'UQTR, et Marc Boutet, de l'Université de Sherbrooke. Plus de 160 formateurs du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta sont réunis depuis hier à l'île Saint-Quentin pour échanger sur les enjeux de la supervision des stages en enseignement, surtout du point de vue des stagiaires eux-mêmes.

Hier, une table ronde a permis à quatre d'entre elles de partager leur expérience de stage en milieu scolaire, devant l'assemblée de maîtres associés (les enseignants qui reçoivent des stagiaires) et de superviseurs de stages (les professeurs ou chargés de cours qui évaluent les stagiaires).

La principale angoisse qui semble être partagée par la plupart des stagiaires, est le spectre de l'évaluation. «Moi, ce qui me stresse, c'est la gestion de classe quand le superviseur vient, surtout dans les classes de 5e ou 6e année. Quand les jeunes savent que le superviseur vient, ils en mettent pas mal...», confie Ameylee Martel, finissante au baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire à l'Université de Sherbrooke.

Sa consœur Milène Lessard exprime aussi cette pression de «bien paraître face à tout le monde». Ce souci se traduit pour elle par le désir de «répondre adéquatement aux exigences de l'enseignant, toujours sembler en contrôle de la classe

devant les autres enseignants et la direction, impressionner le superviseur par une planification extraordinaire...».

Nathalie Francoeur, du bacc en enseignement secondaire à l'UQTR, s'interroge quant à elle sur le dilemme entre rester soi-même et calquer les méthodes et attitudes du maître associé. La gestion du temps, la gestion de la classe et la communication avec les superviseurs et maîtres associés comptent aussi parmi les préoccupations des stagiaires.

Une chercheuse de l'UQTR, Liette Saint-Pierre, a documenté l'expérience des stagiaires en enseignement dans une étude sur le stress associé à la pratique de l'enseignement et son impact sur la supervision des stages. Mme Saint-Pierre a suivi des étudiantes de 3e et 4e années de bacc pendant leurs stages, et a pu identifier les stressseurs qui les minent, les stratégies de gestion de ce stress, ainsi que les impacts sur la supervision.

La chercheuse a été la confidente des états d'âme des stagiaires, qui ont expérimenté différents sentiments d'impuissance, de confusion et d'incompétence devant certaines situations. Le manque de stratégie de gestion de classe, la confrontation à l'hétérogénéité des groupes et aux cas spéciaux, ainsi que les différences d'opinions avec les maîtres associés figurent parmi les agents stressseurs.

Mme Saint-Pierre a pu conclure entre autres que parfois, les stagiaires se privent de l'aide et du soutien des superviseurs et des maîtres associés par crainte de «mal paraître». L'aveu de problèmes ou de faiblesses présente pour certains étudiants en formation un aveu d'incompétence qui pourrait mener, selon eux, à l'échec du stage...

Le colloque se termine aujourd'hui avec notamment une proposition pour un regroupement professionnel de forum de maîtres. ■

Boutique **Chacalou**

20%

sur tous nos manteaux de laine, cachemire, Luhta et Styla.

RABAIS IMPORTANT sur marchandise sélectionnée

*Pour un temps limité

746, 4e Rue, Shawinigan (voisin de Laflamme Fourrures)

537-5551



Même si leurs revenus sont minimes, les jeunes contribuent néanmoins à faire rouler l'économie.

Beaux, jeunes et... dépensiers

VIE DE FAMILLE
ISABELLE LÉGARÉ

Il n'y a rien d'exceptionnel dans la théorie voulant qu'un centre commercial soit un véritable point de ralliement pour les adolescents qui n'ont rien de mieux à faire d'un congé pédagogique.

Un peu plus surprenante cependant l'aisance avec laquelle ils ouvrent leur porte-monnaie pour se procurer l'objet de leur convoitise, qu'il s'agisse d'un banal t-shirt ou d'une planche à neige, en passant par une paire d'espadrilles, un collier, un CD, un jeu vidéo ou un pantalon portant la griffe d'un grand couturier.

Des ados ne se contentent pas juste de déambuler sur le mail et de faire du lèche-vitrine. À vrai dire, ils contribuent à faire rouler l'économie.

Bref, pour les parents qui s'inquiètent de la façon dont leurs enfants liquident leur «argent de poche», il existe diverses sources d'information qui

visent justement à rendre ces jeunes plus responsables avant qu'ils fassent tinter le comptoir-caisse.

Les gouvernements, institutions financières et organismes dédiés à une consommation avertie ont compris que c'est en passant par Internet qu'ils rejoindront le plus grand nombre de jeunes, les consommateurs d'aujourd'hui et de demain.

Le site OPC Jeunesse (www.opc.gouv.qc.ca), de l'Office de la protection du consommateur, vient tout juste de faire son entrée sur le WEB. Il vise ni plus ni moins à établir une synergie entre l'école, les jeunes et leur famille.

L'Office a choisi de privilégier les jeunes selon trois groupes d'âges: les 10 à 12 ans qui font l'apprentissage de la consommation, les 13 à 17 ans qui en savent un bout sur les produits branchés et les 18 ans et plus qui combinent études, emplois et... dettes.

«Les jeunes ont très bien intégré la société de consommation dans laquelle nous vivons», fait remarquer le directeur régional de l'OPC, M. Gary Frost, qui en a également déduit, en voyant tous ces garçons et filles qui possèdent

une pagette ou, mieux, un cellulaire, que les adolescents d'aujourd'hui ont plus d'argent à leur disposition que les générations qui les ont précédés.

Le site OPC Jeunesse se veut une source diversifiée de trucs et conseils sur les habitudes de consommation des jeunes qui, par exemple, sont nombreux à posséder une carte de débit, voire une carte de crédit.

«Même si les revenus d'un jeune sont minimes, c'est très facile pour lui d'obtenir une carte de crédit. Au début, il peut se voir offrir une marge variant entre 500 \$ et 1000 \$», indique M. Frost avant de mentionner que cette limite risque d'être rapidement atteinte.

Quant à la combien pratique carte de débit, M. Frost souligne que les jeunes ne sont pas toujours conscients des frais d'administration qui s'ajoutent au moindre petit retrait effectué au guichet automatique, surtout s'il s'agit d'une guichet privé.

«C'est toujours très coûteux d'être pauvre», fait remarquer M. Frost, persuadé que l'école, les parents et la société en général ont un rôle à jouer auprès des jeunes pour les familiariser avec modération aux rouages de la consommation.

Le site de l'OPC Jeunesse offre différents outils aux enseignants qui veulent aborder la question de la consommation en classe.

«C'est important de les initier tôt, avant qu'ils commencent vraiment à consommer», précise M. Frost qui ajoute que c'est entre l'âge de 8 et 10 ans que le déclin s'effectue habituellement chez les jeunes, grandement influencés par les pairs en matière d'achat.

Enfin, des réseaux d'institutions financières tel que le Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec (www.desjardins.com/ados) et l'Association des banquiers du Canada (www.cba.ca/fr) offrent à une clientèle jeune une multitude de renseignements sur l'art d'économiser, de tenir un budget, d'utiliser une carte de crédit avec prudence et, enfin, de faire fructifier son argent.

Il faut cependant savoir qu'au bout du compte, ces organismes ont souvent des produits financiers «maison» à proposer.

MANDAT D'INAPTITUDE

Un bref retour sur un sujet qui a fait l'objet de cette chronique: le mandat en cas d'incapacité.

Quelle que soit sa forme, le mandat en cas d'incapacité doit être homologué pour être exécutoire. Or, la procédure établie par la loi peut être longue étant donné les nombreuses étapes à franchir. Il peut se passer plusieurs semaines, voire plusieurs mois entre le moment où une demande d'homologation est faite par un mandataire et le jour où un tribunal confirmera l'incapacité de la personne à sa charge.

Cette attente n'est pas sans placer les mandataires dans des situations pour le moins complexes.

Par exemple, vous êtes le mandataire de votre mère qui vient de sombrer dans le coma à la suite d'une maladie. Même s'il apparaît évident qu'elle est devenue inapte à s'occuper d'elle-même et de ses biens, tant et aussi longtemps que le tribunal n'aura pas reconnu son incapacité physique et mentale, vous ne pourrez pas effectuer des transactions (payer le loyer, effectuer des retraits à la banque, renouveler des assurances, etc.) à même les avoirs de votre mère. En fait, vous devrez assumer vous-mêmes les frais, quitte à emprunter.

Idéalement donc, au moment de rédiger un mandat en cas d'incapacité, le mandant et son mandataire devraient signer une procuration qui autorise ce dernier à poser certains actes avant son homologation par le tribunal.

Ce document peut être signé devant notaire ou tout autre témoin. Évidemment, il faut avoir une confiance sans borne envers la personne qui est mandatée pour administrer ses biens durant cette période d'attente. Le mandant peut cependant imposer certaines limites aux pouvoirs du mandataire.



AIDE TÉLÉPHONIQUE
Aux suicidaires et à leur entourage.
Aux personnes endeuillées.
379-9238

36 mois sans frais, sans intérêt

A Lave-vaisselle (283330)

- Qualification ENERGY STAR
- Système de lavage Power Clean
- 5 programmes automatiques
- Mise en marche différée
- Isolation supérieure Quiet Partner II

B Lave-vaisselle (280586)

- 4 cycles
- Intérieur en acier inoxydable
- Panier supérieur ajustable
- Triple filtration d'eau

C Lave-vaisselle (253891)

- SUPER SILENCIEUX
- Intérieur en acier inoxydable
- Panier recouvert de graphite et nylon
- Triple filtration d'eau
- Disponible en noir

D Lave-vaisselle (291962)

- Revêtement en polymère
- 5 cycles
- Modèle à encastrer

E Lave-vaisselle (277255)

- Lavage à trois niveaux
- Revêtement en polymère
- 4 cycles

F Lave-vaisselle (302994)

- Modèle à encastrer
- 4 cycles
- 3 niveaux d'eau

G Lave-vaisselle (300361)

- Broyeurs d'aliments durs
- 4 programmes
- 26 options
- 5 niveaux de lavage
- Isolation supérieure Quiet Power I
- Mise en marche différée

SERVICE PROTECTION PLUS

Service et Livraison GRATUITS à la grandeur de la province



par mois
15²⁸

549⁹⁵

BOSCH

Intérieur en acier inoxydable

par mois
20⁸³

749⁹⁵



par mois
25⁰⁰

899⁹⁵



par mois
13⁶¹

489⁹⁵

MAYTAG

Revêtement en polymère

par mois
12⁵⁰

449⁹⁵



par mois
14⁷²

529⁹⁵

3 derniers jours



TANGUAY

2200, boul. des Récollets, TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • (819) 373-1111

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

Les Sports

FRANCOEUR VEUT DE LA CONSTANCE
Les Cataractes face aux Tigres à Victoriaville

16

17

ZITO DÉCROCHE LE CY YOUNG
Il devance Pedro Martinez

Le Nouvelliste

Les Diablos face aux Nomades... dans la neige

Les éliminatoires commencent au stade Fernand-Bédard samedi

FRANÇOIS HOUE

Trois-Rivières

Malgré les apparences, les Diablos ont été chanceux cette saison. Compte tenu de l'avalanche de blessures qui les a enlevés dans les dernières semaines, ils ont eu un calendrier qui les a favorisés.

Ainsi, malgré la guigne médicale, ils abordent les séries avec un alignement presque complet.

Vrai qu'ils ont dû faire une croix définitive sur le receveur de passes Jonathan Dargis et le secondeur Nicolas Godbout mais ils pourront compter sur un retour en santé du quart numéro un Marc Charrette et aussi du demi de sûreté étoilé Maxim Gagnier pour affronter les Nomades du collège Montmorency, deux additions significatives à

l'alignement.

Dans le cas de Charrette, si l'entraîneur Martin Croteau nourrissait encore quelques doutes quant à la santé de son genou hier soir, le jeune homme, lui, était catégorique. «Il n'y a plus de douleur. Je suis à 100 %». Traduction: «Je veux jouer tout le match.»

Cela réglé, la grosse préoccupation, c'est désormais la condition du terrain du stade Fernand-Bédard. Mercredi et jeudi soir, à l'entraînement, le souci des joueurs n'était pas de savoir quels souliers ils devaient utiliser mais bien quelles raquettes étaient les plus appropriées. L'épaisse couche de neige avec une croûte glacée en prime nuisait considérablement aux déplacements. À la fin de l'entraînement, le sol était passablement tapé mais le terrain du stade de baseball, lui, n'a pas été foulé. Dans quel état sera-t-il samedi soir?

Ce qui est sûr, c'est qu'il va influencer sur le match. Martin Croteau croit que son équipe saura en tirer un certain avantage. «Nous avons pu nous entraîner dans ces conditions alors que dans la région de Montréal, il n'est pas tombé autant de neige. Comme nous nous sommes surtout sur l'attaque au sol, ça ne devrait pas nous affecter outre-mesure. Nos porteurs vont devoir courir davantage en ligne droite. On va se concentrer sur le contrôle du ballon, ce que nous avons fait tout au cours de la saison. Nous sommes équipés pour ça. On a la meilleure attaque au sol de la ligue avec 500 verges de plus que le deuxième.»

Il est probable que le match se joue sur les erreurs. «Je ne suis pas trop craintif pour ce qui est des revirements. Nos porteurs de ballon n'échappent pas souvent la balle. Le danger, c'est plus

au niveau des remises de ballon.» Marc Charrette en convient. «Il va falloir qu'on prenne notre temps dans l'exécution des jeux. Le rythme va nécessairement être ralenti alors, il va falloir que j'évite de faire les choses trop rapidement. La coordination est demeurée bonne entre nous. Je ne suis pas inquiet pour cela.»

Et pour ce qui est du jeu aérien? «La seule chose qui pourrait me déranger, ça serait que le ballon soit mouillé et glissant. Je vais garder mes mains au chaud et du point de vue mécanique, je lance bien le ballon. Les receveurs sont solides alors, je ne vois pas de problème de ce côté même dans la neige.»

Des Nomades, les Diablos savent ce que les films leur ont appris: ils ont un bon jeu aérien, un bon quart, de grands receveurs et un excellent porteur de ballon. Un gars rapide. S'il y a une

comparaison à faire avec une équipe de leur division, Croteau parle du collège Edouard-Montpetit. Contre qui les Diablos ont subi une de leurs deux défaites.

Mais voilà, le retour de Maxim Gagnier rend la défensive des Trifluviens contre la passe plus efficace. «Là, on a la tertiaire qu'on aurait dû avoir dès le début de la saison. La meilleure de notre division, affirme Gagnier. Ils vont peut-être me tester en lançant vers moi en début de match. Je l'espère. Ils ne vont m'essayer qu'une seule fois!»

«Avec le retour de Maxim, la défensive a pris beaucoup de confiance, analyse Croteau. Même s'il n'est pas au sommet de sa forme, il rend toute la défensive meilleure par son leadership et par la confiance qu'il donne aux autres autour de lui.»

Le match est prévu pour 19 h. ●

Théodore s'occupe des Islanders

Premier blanchissage de la saison

GUY ROBILLARD

Montréal (PC)

Sonnez les cloches! José Théodore a réussi un blanchissage. Et remporté une première victoire depuis le match inaugural à New York, 3-0 contre les Islanders au Centre Bell, quatre semaines plus tard.

Il s'agissait seulement de la deuxième victoire du Canadien à domicile.

Le Canadien a encore une fois été surclassé au total des lancers, mais il a l'excuse d'avoir dû se défendre pendant sept désavantages numériques, dont quatre au cours de la seule première période. On avait justement parlé la veille des ajustements à apporter en infériorité numérique, où le Canadien affichait la pire fiche de la Ligue nationale. Il s'agissait notamment d'attendre le bon moment pour être plus agressif, disait-on.

Théodore a dû repousser pas moins de 42 lancers, mais plusieurs inoffensifs ou visés de loin.

À l'attaque, le Canadien a profité d'un but très chanceux, d'une faiblesse entre les deux jambes de Chris Osgood et d'un but dans un filet désert pour s'assurer la victoire. Craig Rivet, Jan Bulis et Doug Gilmour ont été les auteurs des buts.

LES UNITÉS SPÉCIALES

Claude Lapointe avait bien raison de dire que les unités spéciales étaient le problème des Islanders.

Ceux-ci ont bousillé quatre avantages numériques à la première période

contre l'équipe qui avait la pire fiche de la ligue en désavantage tandis que le Canadien a marqué dès sa première occasion, un but éminemment chanceux toutefois: Rivet a voulu lancer la rondelle au fond du territoire des Islanders mais celle-ci a dévié sur une tige de métal dans la baie vitrée pour se diriger dans un filet abandonné par Osgood, qui était rendu derrière pour l'intercepter.

Le Canadien est venu près de doubler son avance lorsque Patrick Travers se est passé facilement entre les défenseurs Kenny Jonsson et Adrian Aucoin pour voir son tir aboutir sur le poteau.

Si Osgood a été très malchanceux à la première période, il a été carrément faible sur le but de Bulis à la deuxième, un tir d'un angle ingrat qui lui est passé entre les jambières. C'était un deuxième but sur six lancers, rien pour améliorer un pourcentage d'arrêts déjà exceptionnellement bas à .793.

Les Islanders ont profité des deux seuls avantages numériques de la seconde période, toujours sans succès.

Gilmour, qui n'en rate pas une, a marqué le dernier but dans un filet désert en fin de match.

LA SOIRÉE DES GARDIENS

C'était la soirée des gardiens dans la LNH hier, alors que pas moins de cinq blanchissages ont été complétés à l'issue des huit premiers de la dizaine de matchs à l'affiche, alors qu'il n'y en avait eu que 11 en tout jusque-là.

José Théodore a réussi son premier de la saison pour remporter sa première



PHOTO: PC

José Théodore a réussi son premier blanchissage de la saison hier, aux dépens des Islanders de New York.

re victoire depuis le match d'ouverture à New York, aidant le Canadien à savourer seulement sa deuxième victoire à domicile.

Théodore a été crédité de 42 arrêts mais son instructeur Roland Melanson a estimé que le Canadien a limité les Islanders à une quinzaine de chances de marquer.

«Quinze et moins, c'est ce qu'on vise. Quand on s'en tient à ça, généralement on gagne», a déclaré Michel Therrien, qui n'en a pas moins salué la performance de son gardien.

Théodore a donné crédit à ses défenseurs. «C'était bien important de couvrir l'enclave et c'est ce qu'on a fait en les forçant à lancer de l'extérieur», a

poursuivi Therrien.

Même chose en désavantage numérique, a signalé l'entraîneur.

«On a eu un bon meeting à ce sujet hier (mercredi) et c'a déjà porté fruits. On a donné quelques lancers, mais encore une fois de l'extérieur de l'enclave, et c'est ce qu'on recherche.» ●

Le National rencontre le Nova

Trois-Rivières (RM)

Rencontre au sommet, ce soir à Nicolet, alors que le Nova accueillera le National de Louiseville. Il s'agira du premier affrontement cette saison entre les deux équipes mauriciennes qui font partie des cadres de la Ligue de hockey senior AA des Deux-Rives. Si le National en arrive avec une fiche d'aucun gain et de sept revers dont un en prolongation, le Nova joue légèrement au-dessus de la moyenne de .500 avec un dossier de cinq gains et quatre revers.

L'organisation du National s'apprête à échanger le défenseur Alexandre Charron, le seul qui n'ait pas accepté le nouveau mode de traitement salarial, soit le régime de partage des profits, mis en vigueur par la direction de l'équipe et qui a causé le départ du directeur gérant Michel Buisson et de son adjoint Francis Rinfret.

«Nous avons eu des pourparlers avec deux ou trois équipes et c'est un dossier que nous voulons régler rapidement», de dire le nouvel entraîneur du National, Dean Ligtsakos. «Nous avons plusieurs autres dossiers à régler et nous allons le faire au cours des pro-

chaines semaines. Nous voulons, notamment, obtenir plus d'heures de glace pour les entraînements et nous sommes présentement à régler ce dossier», ajoutait-il.

Pour ce qui est du match de demain soir, Ligtsakos s'attend à un match robuste. «Ils vont sûrement essayer de nous brasser. On peut se défendre, mais nous n'avons pas autant d'éléments qu'eux au chapitre de la robustesse», disait-il.

Même son de cloche du côté de Mario Laplante, gouverneur et entraîneur-chef du Nova. «Le National a un bon club de hockey et strictement au niveau hockey leurs joueurs peuvent rivaliser avec les nôtres. Au niveau physique, cependant, ils ne sont pas de taille avec nous. C'est certain que nous allons les intimider. Quand ils sont intimidés, ils ne jouent pas aussi bien», commentait Laplante.

Ce dernier n'a pas caché, par ailleurs, qu'il voulait faire de nouvelles acquisitions et que la possibilité qu'il transige avec le National pour mettre la main sur Alexandre Charron existait. «On est même très près d'une entente», confiait Laplante. Cette transaction pourrait être bûclée après le match

de ce soir.

Outre ce match à Nicolet, une seule autre partie est à l'affiche ce soir dans le circuit André-Gosselin, alors que le Roi de Mascouche rendra visite à l'Artic Cat à Berthier.

Demain soir, trois parties sont inscrites à l'horaire soit: Louiseville à Saint-Joseph-de-Sorel, Berthier qui rendra la politesse à Mascouche en visitant le Roi, et Joliette à Saint-Hilaire.

Dans la Ligue de hockey senior AA de la Mauricie, trois rencontres sont à l'affiche cette fin de semaine. Ce soir, à La Tuque, les Loups accueilleront la formation qui détient le premier rang du circuit Jack Croteau, soit le Boum de Saint-Boniface. Les champions des dernières séries éliminatoires ont subi un premiers revers en fin de semaine dernière lorsqu'ils se sont inclinés 6-2 à Saint-Pierres-les-Becquets face à l'Express DA. L'autre match disputé ce soir mettra aux prises L'Express DA et les Prédateurs à Saint-Marc-des-Carrières.

Demain soir, les joueurs de l'Express DA disputeront un deuxième match consécutif sur la route en rendant visite au Boum à Saint-Boniface. ●

SPÉCIAL
➤ 88\$ ch.

**PNEU 215-70R15
POUR MINI-
FOURGONNETTE
XP2000 GT**

Un composé spécial permet à ce pneu de rester frais et d'offrir une excellente adhérence même à une vitesse élevée. C'est pourquoi le XP 2000 GT est offert en équipement d'origine sur certaines des voitures et minifourgonnettes les plus populaires au monde.

**PNEUS ET ACCESSOIRES
R. THÉRIault INC.**

**OUVERT vendredi
jusqu'à 21 h et le samedi
jusqu'à midi, durant la
saison automnale.**

GENERAL TIRE
www.continentaltire.com

➤ À 15 minutes de
Trois-Rivières

**AUTOROUTE 40 SORTIE 174
1441, BOUL. SAINT-LAURENT EST LOUISEVILLE
(819) 228-8426 1 800 268-2963**



C'EST UN ABAT
JACQUES LABERGE
COLLABORATION SPÉCIALE

Plusieurs se font plaisir

De belles parties simples ont été réussies, aux petites quilles, dans la Ligue mixte Margot Julien au salon du Centre, secteur Trois-Rivières-Ouest. Notons, entre autres, Germaine Chauvette, 251, Angèle Tourville, 250, Salvator LaFrance, 231, Renée Grenier, Claire Gélinas et Paul-E. Tremblay, 222, ainsi que Roger Harnois, 215 et Nicole Paradis, 214.

Diane Désaulniers s'est fait plaisir dans la Ligue mixte «Les Grès» au salon Biermans à Shawinigan avec un simple de 197 et un triple de 554. Les autres à se distinguer furent André Béland, 546, Roland Dupont, 503, Richard Lacombe, 500, Chantal Désaulniers, 420 et Pierrette Pellerin, 411.

Les étoiles d'un récent match dans la Ligue mixte Réal «Molson» Tancrede au Quillorama Les Rivières furent Jean Savard, 245 et 610, Guy Labonté, 588, Lucien Charel et Pierre Matteau, 586, Fabienne St-Pierre, 511, Carole Duval, 496 et Danielle Madore, 493.

C'est dimanche, à 13h15, au salon De Francheville, secteur Cap-de-la-Madeleine, qu'aura lieu un tournoi de grosses quilles «Jack Pot». Une bourse sur 4. Le promoteur est Alain Ayotte. Renseignements: 374-8383.

Gilbert Dumas a réalisé le rêve de tout quilleur, soit une partie parfaite de 300. Il a réussi l'exploit, aux petites quilles, dans la Ligue mixte «Les Bons Sports» au salon du Centre. Bravo.

Plusieurs ont été en évidence dans la Ligue mixte «Auto-Pier» au salon Biermans à Shawinigan. Mentionnons Daniel Tremblay, 216 et 560, Albert Blais, 211 et 550, Michel Noël, 540, Edouard Grenier, 498, Lucille Larose, 209 et 535, Hélène Noël, 528, ainsi que Denise Héroux, 494.

Au Quillorama Les Rivières, dans la Ligue mixte «Les Aînés», les grandes étoiles individuelles d'une récente rencontre furent Robert Hamel, 236 et 607, le tenace Ernest Carrier, 583, Bernard Blais et René Monfette, 554, René Tremblay, 551, Louisette Biron, 543, Fleurette Masson, 533, Yvonne Lacroix, 524 et Denise Bouchard, 521.

Serge Vincent, 246 et 639, Daniel Cormier, 213 et 581 et Alain Bourgeois, 210 et 580, ont tiré leur épingle du jeu dans la Ligue mixte «Corus» au salon De Francheville. Par ailleurs, André Labonté et Daniel Plante ont joué des parties respectives de 233, Gilles Dionne, 225 et France Gosselin, 209.

Une classique de petites quilles de 4 parties abat-9 sera disputée samedi, à 13h, au salon du Centre. Précisons que la moyenne combinée des équipes de 2 ne doit pas excéder 360. Une preuve de moyenne est exigée. Information: Diane Champagne, 371-2084.

Félicitations à André Labranche, qui a réussi une parfaite de 300, à nouveau aux petites quilles, au salon de St-Adelphe. Notons aussi les excellents pointages enregistrés dans différentes ligues par Robert Dumont, 246 et 693 et Denis Francoeur, 615. Pour sa part, Pierrette Audy était ravie à la suite d'un simple de 273.

Monique Girard, 204 et 469 et Réjean Boisvert, 229 et 583, en ont mis plein la vue dans la Ligue mixte du club de l'âge d'or St-Jean-Baptiste-De-La-Salle au salon du Centre. Mention spéciale à Jean-René Hébert pour une partie de 202. Quant à Luc Gélinas, il reprend graduellement la forme. Et que dire de la saine rivalité qui existe entre Léo Martin et le président André Ringuette.

Le volubile Pierre Bouchard, 220 et 644, Clément Paquin 234 et 615 et Raymond Fleurent, 213 et 606, se sont démarqués dans la Ligue commerciale de grosses quilles au Quillorama Les Rivières. L'équipe Cendrillon cette année, soit celle du capitaine Maurice Barakett, domine le classement général, suivie des porte-couleurs de la Bouche-rie Alex Lamy.

Jacques Paquet ne voulait rien savoir et l'a démontré avec un superbe triple de 692 dans la Ligue mixte C.C. Bar au salon du Centre. On nous informe que les membres de la section féminine se livrent une belle lutte pour les grands honneurs individuels.

Jules Rochon, 218 et 538 et Jacques Auger, 200 et 534, ont connu un excellent match dans la Ligue des retraités de la CIP au Quillorama Les Rivières. Aux «petites», Jean-Yves Mercure, 200 et 561, Louise Hinc, 216 et 558, Madeleine Senneville, 215 et 535 et Aylre Lantaigne, 213 et 533, ont bien fait.

Francoeur veut de la constance

Les Cataractes à Victoriaville face aux Tigres

ROBERT MARTIN
Shawinigan

Les Cataractes ne représentent plus la force offensive des éditions des dernières saisons, mais Denis Francoeur réfute l'argument qui veut que son équipe se concentre davantage sur la défensive pour éviter les dégâts.

L'entraîneur-chef des Cataractes argue même que l'approche de la *game* face à ses équipiers n'a pas changé, même s'il reconnaît que l'attaque n'est pas aussi explosive que par les années passées.

«Lors des dernières saisons, il y a eu des rencontres où nous étions moyens dans notre façon de jouer quand nous n'avions pas la rondelle et nous nous tirions pourtant bien d'affaire. Cette saison, si nous sommes *soft* sans la possession du disque, nous sommes dans le trouble. Nous devons nous regrouper à chacun de nos matchs et tous tirer dans le mêmes sens. Quand les joueurs comprennent ça, nous pouvons mieux nous défendre», avance Denis Francoeur.

«On s'est donné une nouvelle identité. Une caractéristique d'équipe. Nous devons jouer de façon intelligente. Ce que l'on cherche, c'est de la constance d'un peu tout le monde. Certains ont démontré de belles choses et il faut que ça se poursuive», dit Francoeur.

Offensivement, Francoeur ne peut que reconnaître que ses équipiers ne lui donneront pas sept ou huit buts par match. Même qu'il soutient qu'avec une moyenne de trois buts comptés par partie ses protégés seront dans le coup dans une majorité de rencontres.

«Il est faux de prétendre que nous jouons sur les talons. Offensivement, nous devons tenter de provoquer des choses. Mais nous ne marquerons pas quatre, cinq ou six buts par partie. Si défensivement nous affichons de la constance, nous pouvons encore gagner des matchs. Si, au contraire, nous triions à l'offensive nous allons être deuxièmes sur la patinoire», affirme

l'entraîneur-chef des Cataractes.

TROUVER LES BONNES COMBINAISONS

Certains joueurs ont démontré de belles choses à l'attaque dernièrement. Et c'est le cas d'Armands Berzins et Mathieu Gravel.

«Armands semble vouloir se remettre en marche, bien qu'il n'ait pas marqué en fin de semaine. Pour ce qui est de Mathieu, il connaît toujours un lent début de saison mais il s'améliore. De là à dire que nous pourrions éclater offensivement, il y a une marge car nous en sommes toujours à chercher les bonnes combinaisons qui vont nous donner un bon élan à l'attaque», explique Francoeur.

D'autres s'illustrent en défensive, et c'est le cas notamment de Guillaume Lajeunesse et Simon-Pierre Sauvé.

FACE AUX TIGRES

Ce soir, les Cataractes feront face aux Tigres à Victoriaville. Les deux for-

mations se sont affrontées à deux reprises cette saison et les hommes de Jude Vallée, l'entraîneur-recrue des Tigres, l'ont emporté à chaque fois par des pointages de 2-1 à Victoriaville et de 6-3 lors de leur passage à Shawinigan.

«Les Tigres génèrent beaucoup d'attaque, jouent bien collectivement et toujours avec acharnement. Nous devons donc, comme lors des derniers matchs, nous regrouper», souligne Francoeur.

C'est à nouveau Olivier Michaud qui sera envoyé devant la cage des Cataractes pour entreprendre le match. «Je vais toutefois donné quelques départs à Guillaume (Lavallée) prochainement», fait remarquer Denis Francoeur.

Mais en attendant, c'est Michaud qui doit se faire justice pour améliorer ses chances d'être invité au prochain camp d'entraînement d'Équipe Canada Junior, d'autant qu'il est l'inspiration de son équipe présentement.

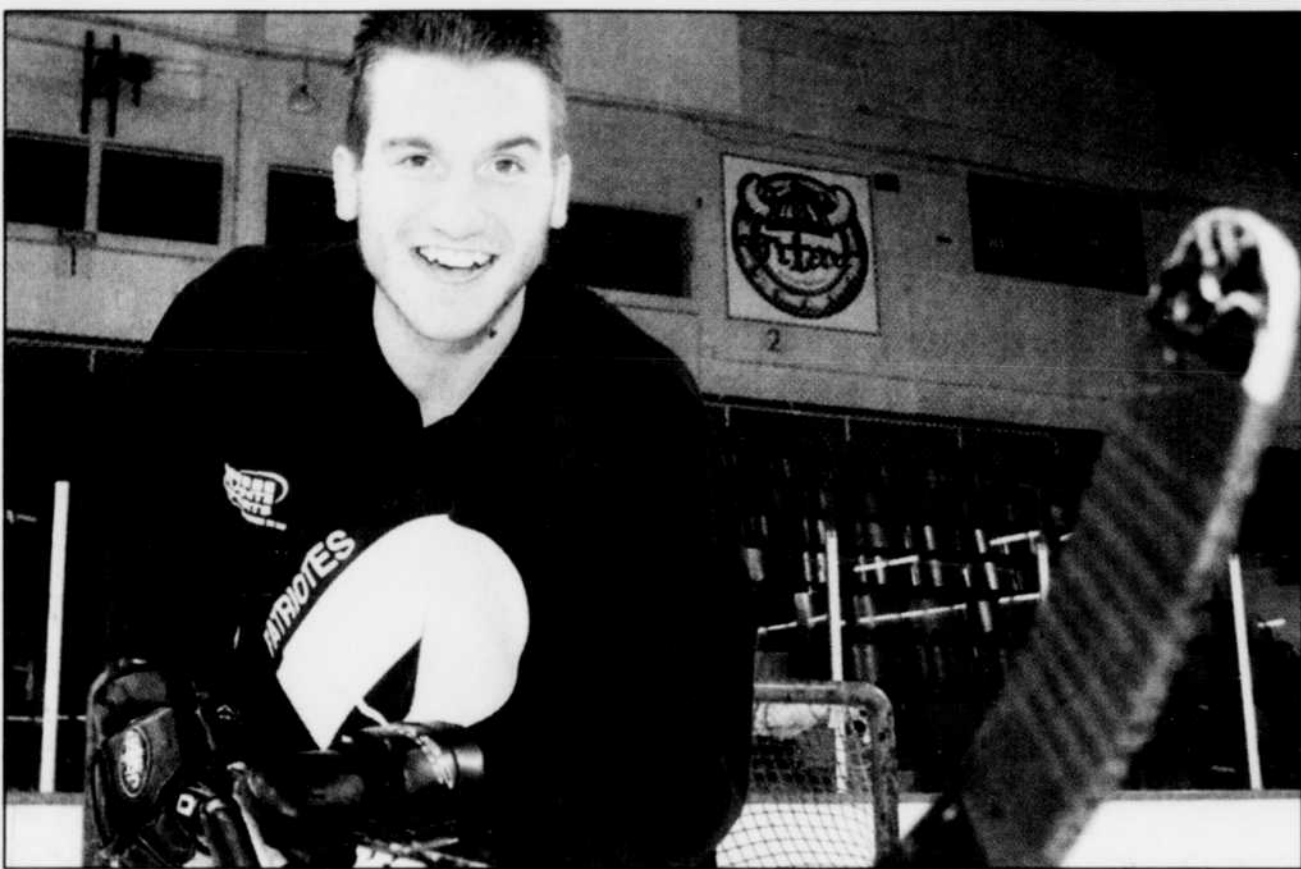


IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Un dur sur la patinoire, Roberto Bissonnette est de commerce agréable lorsqu'il quitte la surface glacée. Il aimerait bien aider les Patriotes en montant un bon plan de marketing.

Bissonnette veut aider les Patriotes sur deux plans

Trois-Rivières (RM)

Caracas au Venezuela n'est pas qu'un endroit de villégiature. Pour Roberto Bissonnette, des Patriotes, Caracas est la ville qui l'a vu naître. Étonnant, non! Mais ça s'explique. Si l'attaquant recrue des Patriotes est né aussi loin, c'est que le paternel à l'emploi du ministère des Affaires internationales au gouvernement du Québec y a ouvert une délégation là-bas il y a un peu plus de 20 ans.

«Les seuls souvenirs que j'ai de Caracas, ce sont quelques photographies et mon prénom», raconte Roberto Bissonnette. «Roberto, c'était peut-être pour rappeler le passage de la petite famille là-bas. Car, comme mon père, ma mère est une Québécoise. Un Abitibienne pure laine. Mais je ne pourrais pas vous parler de cette ville et du pays, car lorsque la famille est revenue au Québec je n'avais qu'un an», ajoute-t-il.

Bissonnette est un dur. Au hockey junior, avec les Olympiques de Hull, avec lesquels il a joué pendant trois saisons et demie, et avec le Titan d'Acadie-Bathurst, il a souvent lâché les gants. Il s'est fait une réputation de

goon. On aurait pu croire qu'avec les Patriotes il n'aurait pas son utilité car les combats sont interdits au hockey universitaire. Mais Bissonnette semble déterminé à prouver le contraire.

«Je suis un joueur de rôle, et j'ai toujours été un joueur de rôle. Je peux m'impliquer physiquement, mais je peux aussi être utile à l'équipe lors des avantages numériques en tentant de cacher la vue aux gardiens adverses. En me postant devant les gardiens, je sais que je vais recevoir des coups. Mais j'ai souvent joué ce rôle et j'ai toujours reçu des coups. Je les sens encore, mais ça ne me dérange pas», dit-il.

«L'année de ses 19 ans à Hull, Roberto avait marqué 21 buts en étant utilisé sur le jeu de puissance. Il peut donc nous être très utile», soutient Jacques Laporte, l'entraîneur-chef des Patriotes.

S'il ne peut lâcher les gants, Bissonnette n'a cependant pas perdu l'usage de la parole. Il aime bien s'en prendre verbalement à ses adversaires.

«Contrairement au hockey junior, je sais que je n'intimiderai personne. Je peux cependant les déranger. Je vais donc continuer à parler à mes adversai-

res. J'aime ça parler», dit-il, sourire en coin.

Bissonnette a entrepris des études en administration à l'UQTR, profil en entrepreneurship. C'est qu'il a le sens de l'initiative.

Il a déjà un projet de travail en chantier. «Je travaille à élaborer un projet de marketing pour les Patriotes. C'est fort intéressant», souligne-t-il.

Bissonnette pourrait donc se montrer doublement utile à la cause des Patriotes, soit en marquant des buts tout en recevant des coups de bâton de ses adversaires, et hors de la patinoire s'il parvient à trouver les incitatifs pour amener les amateurs au Colisée. Quand on lui a fait remarquer qu'il faudrait bien écrire un texte sur son projet, il lance sourire aux lèvres. «Si tu l'écris en première page.»

Est-ce ça avoir le sens du marketing?

Les Patriotes seront à Kingston, ce soir et demain, pour y affronter successivement Queen's et RMC.

Du côté des filles, les Patriotes rejoignent les Stingers de Concordia ce soir puis leurs homologues de Carleton dimanche après-midi.

Une façon de s'évaluer

Les Diablos visitent le Collège Montmorency ce soir

STEVE TURCOTTE
Trois-Rivières

En partant du principe que la façon la plus juste de s'évaluer dans le sport, c'est d'affronter les meilleurs, les Diablos vont être servis ce soir alors qu'elles visitent les Nomades du Collège Montmorency.

La saison est bien jeune, direz-vous, mais les Nomades sont présentement classées comme la meilleure formation féminine de basket-ball collégial AAA au pays en vertu de leur fiche de deux gains en autant de sorties.

Les Diablos, qui ont été battues décisivement par Dawson, la semaine passée, vont évidemment prendre la route

de la Vieille Capitale avec l'objectif de progresser. «Dans un match comme celui-là, il faut évidemment qu'on se concentre sur notre jeu», explique Guillemette, qui ne tente d'endormir personne. «L'important pour nous, c'est de voir une progression dans notre jeu, d'arrêter d'abord et avant tout de donner la balle à l'autre équipe. Si on fait ça, on va bien se débrouiller.»

Guillemette va même jusqu'à avouer que ses protégées pourraient offrir une bonne opposition ce soir. «Si les Nomades nous prennent à la légère et qu'on gère bien la partie, on pourrait les embêter», prévient-il. «Bien sûr, les Nomades sont beaucoup plus grandes avec leurs cinq filles de six pieds et c'est sous le panier qu'on va voir si on a en-

vie de se battre. Il faut absolument réussir également à diminuer notre nombre de fautes.»

Guillemette répète toutefois que l'issue du match de ce soir n'a pas vraiment d'importance à ses yeux. «Il faut se préparer en vue des matchs qui sont à notre portée. En fait, c'est le véritable enjeu de la partie de ce soir pour nous.»

Jessica Roy-Desruisseaux, Catherine Auger et Marie-Pier Pilon devraient encore une fois imposer le rythme pour les Trifluviennes et l'expérimenté pilote espère que d'autres filles puissent les suivre. «Nos joueuses apprennent vite et on peut s'attendre à de belles choses. Mais il faut l'effort et la concentration de tout le monde.»

Soirée country

Une soirée country au profit de l'école de boxe de Jim Girard aura lieu samedi soir, à 19 h 30, dans les locaux adjacents à la piscine de l'Expo. Plusieurs personnalités seront présentes, dont le directeur général d'InterBox Yvon Michel. Les invités pourront danser sur la musique d'Oscar Thiffault et ses musiciens. Les chanteurs country de la région peuvent aussi venir faire leur tour pour faire quelques pièces.

Hommage aux entraîneurs

Dans le cadre de la Semaine québécoise des entraîneurs, les membres du comité organisateur pour la région de la Mauricie vont clôturer l'événement en beauté en présentant une activité de reconnaissance au Cégep de Trois-Rivières samedi matin.

Les entraîneurs qui ont consacré au moins 15 ans à former des jeunes athlètes et qui sont toujours actifs en 2002 recevront un laminé en signe de témoignage pour leur persévérance. Le comité a relevé 39 entraîneurs qui représenteront ainsi pas moins de 15 sports.

Gros week-end pour les Diablos

Un gros week-end attend la grande famille des Diablos, outre les matchs de football AAA et de basket-ball AAA. Au basket-ball AA, les filles accueillent les Cougars de Lennoxville ce soir à 19 h, tout juste avant le match opposant les gars au Séminaire de Sherbrooke.

En volley-ball féminin AA, les Diablos participeront au deuxième tournoi de la saison à Saint-Hyacinthe. Les gars sont quant à eux les hôtes du deuxième tournoi de la saison.

LBRM: soirée de fin de saison

La soirée de fin de saison de la Ligue de baseball rural de la Mauricie se tiendra samedi à 18 h à la salle communautaire de Saint-Georges-de-Champlain. Le président Luc Damphousse et ses acolytes en profiteront pour faire connaître les joueurs les plus méritants de la dernière campagne.

Deux premiers matchs pour les Pionniers

Le match d'ouverture des Pionniers de Grand-Mère n'a finalement pas été présenté vendredi dernier en raison du mauvais temps. L'affrontement que la formation de basket-ball juvénile AAA devait disputer face à Robecheville sera repris plus tard cette saison. Les protégés de Dany Vincent disputeront donc leurs deux premières parties du calendrier régulier en fin de semaine alors qu'elles seront sur la route. Samedi, les représentantes de l'école secondaire du Rocher seront de passage à Arvida et, dimanche, elles feront escale à Chicoutimi. Le premier match local des Pionniers aura finalement lieu vendredi le 15 novembre. Les Compagnons de Cartier seront alors les visiteurs.

Les Estacades à Jonquière

Les Estacades ont deux rendez-vous cette fin de semaine, dont un premier, ce soir, à Jonquière face aux Élites de l'Est. Les Élites, battus 10-1 par les Commandeurs à Lévis au cours de la semaine, en arrachent depuis le début de la saison. Ils occupent présentement le sixième et dernier rang de la division Koho de la Ligue de hockey midget AAA du Québec avec seulement huit points au classement.

Lors de leur passage à Cap-de-la-Madeleine, les Élites s'étaient inclinés 7-2 face aux Estacades. Ceux-ci occupent le quatrième rang de leur division à égalité du Blizzard du Séminaire Saint-François de Québec qui sera visiteur à l'aréna Jean-Guy-Talbot, demain soir. Lévis a donc repris seule le troisième rang, mais les protégés d'André Tourigny ont un match en main sur les Commandeurs.

SPORTS

EN BREF

Poursuite rejetée

Toronto (PC) — La poursuite intentée au nom d'un joueur de hockey de 9 ans parce que son entraîneur aurait menacé de mettre sa tête à prix a finalement été rejetée par le tribunal. La juge Pamela Thomson, de la Cour supérieure de l'Ontario, a qualifié l'affaire de «triste gâchis» et n'a pas manqué de réprimander les parents du jeune John Bijelic pour ne pas l'avoir rassuré en lui disant que sa vie n'était pas en danger.

«La peur de John était davantage le résultat de l'inaction de ses parents que des propos lancés par le père d'un autre joueur», a dit la juge.

Au nom du jeune John Bijelic, son père Sam avait intenté une poursuite en Cour des petites créances contre un homme qui avait perdu les pédales quand il a vu John donner un coup de poing dans l'estomac de son fils Calvin, après une partie, alors qu'ils devaient se serrer la main comme cela se fait de façon routinière.

L'homme en question, Peter Highley, âgé de 35 ans, a admis avoir perdu son sang-froid et avoir eu une altercation verbale avec le père de John Bijelic près du vestiaire d'une patinoire située au nord de Toronto. Il a cependant nié avoir déclaré qu'il paierait quelqu'un pour tuer le jeune.

Lambert honorée

Toronto (PC) — Nathalie Lambert, qui revient de Chine après avoir adopté une fille de neuf mois prénommée Ann-Li, a été intronisée au Panthéon des sports du Canada hier en compagnie de Ted Lindsay, Jim Young, Geoff Gowan et, à titre posthume, Tim Horton et Carl Brewer.

Lambert a remporté une médaille de bronze aux Jeux olympiques de 1998, une d'or en 1992 et une d'argent en 1994.

Elle se disait par ailleurs surprise d'avoir été honorée par le panthéon. «En sport amateur, il y a beaucoup de Canadiens qui ont bien fait lors de différents Jeux olympiques. Je considère donc que c'est un privilège d'être choisie, a dit la Montréalaise de 39 ans. C'est un honneur que je ne croyais jamais recevoir.»

Elle a mentionné que la médaille d'argent du 1000 mètres aux Jeux de Lillehammer a été le fait saillant de sa carrière. Elle avait chuté dans le 500 mètres et la finale du 1000 mètres se déroulait deux jours plus tard.

«C'était ma dernière chance de remporter une médaille individuelle et c'était la course la plus difficile pour moi, a-t-elle. C'est la médaille que j'apprécie le plus.»

Lindsay, 77 ans, a fait partie d'un des plus grands trios de l'histoire du hockey quand il faisait équipe avec Gordie Howe et Sid Abel avec les Red Wings de Detroit. Young, 59 ans, est un ancien des Lions de la Colombie-Britannique, qui a pavé la voie pour les Canadiens en méritant un poste avec les Vikings du Minnesota dans la NFL.

Gowan, 73 ans, a été le premier directeur technique de l'Association canadienne des entraîneurs. Brewer, qui est décédé le 25 août 2001, a joué pendant sept saisons dans la Ligue nationale de hockey et a gagné la coupe Stanley trois fois avec les Maple Leafs de Toronto. Mais c'est surtout en raison du fait qu'il s'est battu pour les droits des joueurs qu'il a été élu au panthéon. Il a attaqué la Ligue nationale et son président John Ziegler au sujet des sommes dues dans le fonds de pension des joueurs et a obtenu gain de cause.

Horton, un défenseur, qui est décédé dans un accident d'auto en 1974, a aidé les Maple Leafs à remporter quatre championnats. Un des joueurs les plus forts physiquement de son époque, il a été choisi trois fois au sein de la première équipe d'étoiles.

Gaborik: une belle surprise

Toronto (PC) — Marian Gaborik, du Wild du Minnesota, est de plus en plus reconnu comme la plus brillante des jeunes étoiles de la Ligue nationale. Le Slovaque âgé de 20 ans possède un coup de patins explosif. Il se retrouve parmi les meneurs pour les buts et les points à sa troisième saison dans le circuit Bettman. «Il peut réaliser des choses à haute vitesse que d'autres joueurs sont incapables de faire», fait valoir son coéquipier Cliff Ronning.

Grâce à la contribution de Gaborik, le Wild se veut l'une des belles surprises après le premier mois. Les Blues de St. Louis étonnent également. Les Blues accumulent les victoires malgré l'absence du défenseur Chris Pronger, opéré d'un poignet, et de l'ailier gauche Keith Tkachuk, victime d'une blessure à une cheville.

Doug Weight assume son rôle de leader après une première saison à St. Louis au cours de laquelle il a amassé 41 points de moins que l'année précédente à Edmonton. Sa baisse de production s'expliquait aussi par une blessure à une hanche qui lui a fait rater 20 matchs.

À part Gaborik et Weight, Mario Lemieux et ses compagnons de trio Alexei Kovalev et Aleksey Morozov, Alexander Mogilny, Joe Sakic, Mike Modano et Martin St. Louis ont également entrepris la saison sur les chapeaux de roues. ●

Cy Young: Zito devance Pedro

New York (AP)

Barry Zito, des Athletics d'Oakland, a devancé Pedro Martinez, des Red Sox de Boston, dans l'attribution du trophée Cy Young décerné au meilleur lanceur de la Ligue américaine.

Zito, qui a conservé un dossier de 23-5 et une m.p.m. de 2,75, a reçu 17 votes de première place, neuf de deuxième et trois de troisième pour un total de 114 points dans un scrutin tenu auprès des journalistes membres du Baseball Writers' Association of America.

Martinez, qui a remporté l'honneur à trois reprises, a obtenu 11 votes de première place, 12 de deuxième, et cinq de troisième pour un total de 96 points. Il a complété la saison 2002 avec un dossier de 20-4 et une m.p.m. de 2,26. Son coéquipier Derek Lowe (21-8 et m.p.m. de 2,58) s'est classé troisième avec 41 points. Jarrod Washburn (18-6 et m.p.m. de 3,15), des Angels d'Anaheim, a mérité un point.

Zito, un gaucher âgé de 24 ans, a remporté le plus de victoires dans la Ligue américaine, terminé troisième pour la m.p.m. derrière Martinez et Lowe, et

troisième ex aequo pour les retraits sur des prises (182) derrière Martinez (239) et Roger Clemens (192), des Yankees de New York.

Les frappeurs rivaux n'ont maintenant qu'une moyenne de ,185 contre Zito, la plus faible de la L.A. avec des coureurs en position de marquer.

Zito présente un dossier de 47-17, soit un taux de réussite de ,734, le meilleur depuis 1900 parmi les lanceurs ayant un minimum de 50 décisions. Il devient le cinquième lanceur des A's à remporter le Cy Young après Vida Blue (1971), Catfish Hunter (1974), Bob Welch (1990) et Dennis Eckersley (1992).

Martinez a remporté l'honneur dans la Ligue nationale en 1997 alors qu'il lançait pour les Expos, puis en 1999 et 2000. Martinez recevra un bonus de 500 000 \$US pour avoir terminé deuxième. Lowe, qui a lancé un match sans point ni coup sûr contre Tampa Bay le 27 avril, touchera 50 000 \$US.

Mardi, Randy Johnson, des Diamondbacks de l'Arizona, avait mérité le Cy Young dans la Ligue nationale pour la quatrième fois de suite. ●

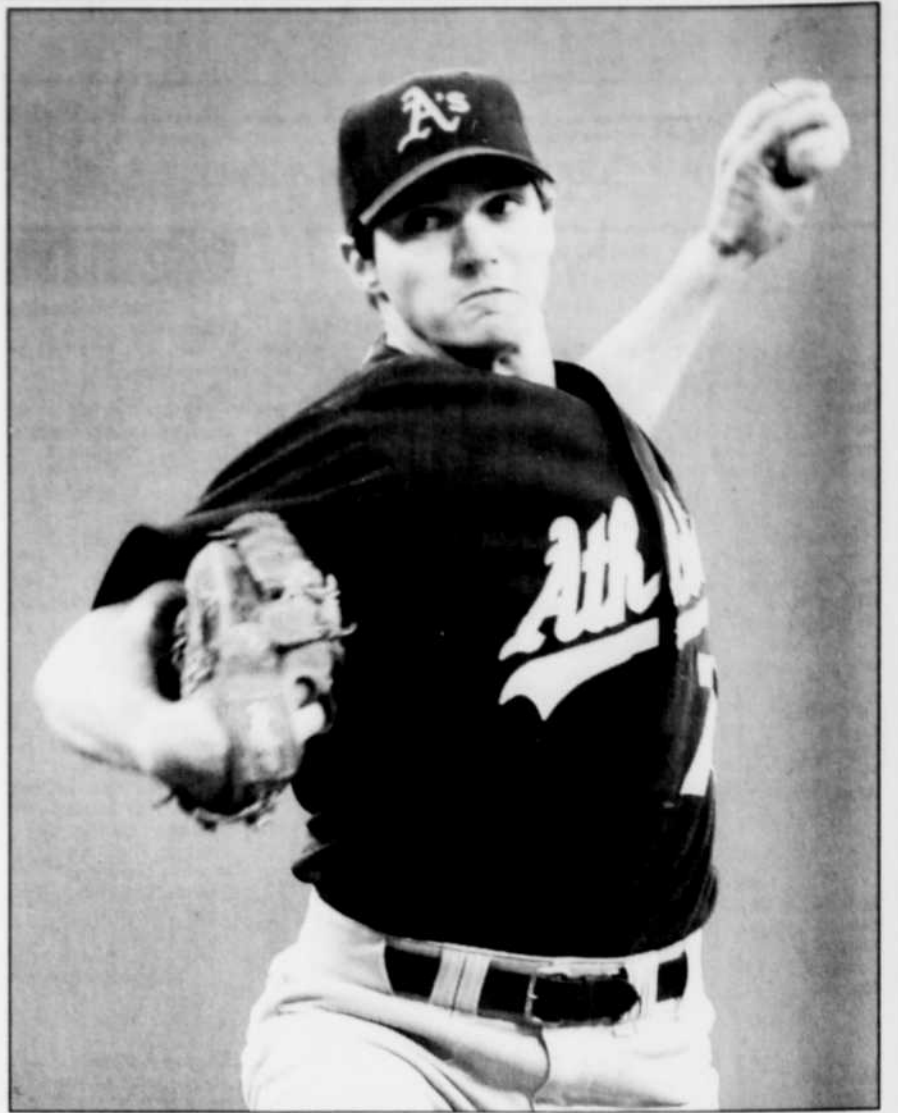


PHOTO: AP

Barry Zito, le nouveau détenteur du Cy Young dans la Ligue américaine.

Villeneuve de retour à Tremblant en décembre

Montréal (PC)

Jacques Villeneuve et son gérant Craig Pollock seront de retour à Tremblant le mois prochain. Ils participeront encore cette année au Grand Prix 24 heures de ski de Tremblant.

Ce marathon de ski et les activités qui l'entourent se dérouleront du 13 au 15 décembre.

«Il y aura deux volets à l'événement, a précisé Simon St-Arnaud, de Tremblant. Il y aura un volet endurance et un autre compétitif, les épreuves étant disputées sur deux pistes différentes.»

La première édition, l'an dernier, avait permis la récolte de plus de 300 000 \$ au profit de la recherche sur le diabète juvénile.

Jacques Villeneuve, excellent skieur au demeurant, entend laisser de côté le volet compétitif, contrairement à l'an dernier.

«J'aurai des essais en Formule un vendredi il serait un peu bête de skier à fond dès ma descente d'avion», a-t-il dit lors d'un appel conférence depuis Villard, en Suisse. «Mais il s'agit d'un bon événement et les conditions risquent d'être meilleures cette fois. En fait, elles ne peuvent pas être pires», a-t-il ajouté.

Selon son ami et gérant Craig Pollock, des personnalités pourraient venir d'Europe afin de participer aux festivités. On parle déjà de l'ancien coureur automobile Damon Hill et de l'eskieur Franz Klammer. Le skieur canadien Steve Podborski serait également présent.

Les gens qui veulent s'inscrire peuvent le faire en consultant le site internet www.tremblant.ca.

DE MEILLEURS RÉSULTATS

Pour sa quatrième saison en F1,



PHOTO: PC

Jacques Villeneuve entend bien participer au Grand Prix 24 heures de ski de Tremblant, du 13 au 15 décembre, mais pas dans le volet compétitif.

British American Racing a terminé au huitième rang des constructeurs, crédité de sept points acquis avec difficulté. C'est le deuxième plus mauvais résultat de l'écurie après le zéro pointé de 1999.

En 2003, Jacques Villeneuve sera rejoint par l'Anglais Jenson Button, en provenance de Renault pour remplacer Olivier Panis parti chez Toyota.

«On devrait obtenir de meilleurs résultats en 2003, a laissé entendre Villeneuve. Généralement, nous étions moins compétitifs à la fin de la saison qu'au début. Cette année, ce fut le contraire. On devrait avoir une voiture différente la saison prochaine.»

Villeneuve est par ailleurs intéressé à voir un rapprochement entre la F1 et la série CART.

«La CART est une belle série et il serait dommage qu'elle disparaisse, a-t-il noté. L'Amérique du Nord et le Canada en ont besoin.»

Pollock partage cet avis.

«La F1 a besoin de la série CART pour faire sa promotion. Il faut qu'elles soient liées. La série CART peut aussi permettre à des vétérans pilotes de poursuivre leur carrière et à des jeunes de la commencer.»

Pollock n'écarter pas un retour à la F1.

«Il y a des hauts et des bas dans la vie et les deux séries sont présentement dans un grand bas, a-t-il admis. C'est peut-être le temps d'investir. Je garde les yeux ouverts.» ●

Felipe Alou, le successeur de Baker?

San Francisco (AP-PC)

Felipe Alou, qui a dirigé les Expos de Montréal pendant 10 ans, et Jim Fregosi, un ancien gérant des Blue Jays de Toronto, sont des candidats pressentis pour succéder à Dusty Baker à titre de gérant des Giants de San Francisco.

Le directeur général Brian Sabean aurait établi une courte liste. Il a précisé que l'élu ne doit pas avoir nécessairement l'expérience de gérant.

Les Giants sont la première équipe à devoir se trouver un gérant après avoir participé à la Série mondiale depuis Oakland en 1973. Dick Williams avait alors quitté les A's après avoir remporté la Série mondiale.

«Dans mon esprit, le candidat devra avoir le baseball dans le sang, ainsi que de l'expérience», a dit Sabean.

Outre Alou et Fregosi, les autres candidats seraient les instructeurs des Giants Ron Wotus et Dave Righetti, ainsi que les anciens joueurs des Giants Bud Black et Bob Melvin, tous deux nés dans la région de San Francisco. Black est l'instructeur des lanceurs des Angels d'Anaheim, champions de la Série mondiale, tandis que Melvin est instructeur sur le banc des Diamondbacks de l'Arizona, vainqueurs en 2001.

Alou, qui a joué à San Francisco pendant six saisons, a été l'un des gérants les plus respectés du baseball alors qu'il dirigeait les Expos. Il a été congédié en 2001. Cette année, il était instructeur sur le banc des Tigers de Detroit. Il n'a jamais caché son désir de diriger une équipe à nouveau.

Le nouveau gérant devra relever le défi d'harmoniser le vestiaire des Giants où le voltigeur Barry Bonds et le deuxième-but Jeff Kent ne font pas toujours bon ménage. ●

ALZHEIMER
Société Alzheimer de la Mauricie
Maison Carpe Diem
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: (819) 376-7063

Rivet peut jouer, mais...

GUY ROBILLARD

Montréal (PC)

Craig Rivet va pouvoir continuer à jouer mais handicapé pour longtemps encore.

Le défenseur du Canadien, qualifié de leader important par son entraîneur Michel Therrien, était de retour sur la patinoire hier matin, revenu de Baltimore «avec ces nouvelles très positives» concernant une blessure au poignet qu'il doit endurer depuis une bagarre avec André Roy, des Sénateurs d'Ottawa, au camp d'entraînement l'an dernier.

«La situation ne s'est pas détériorée, ont confirmé de nouveaux examens, et une nouvelle opération n'est pas nécessaire. Le risque que je prends en jouant n'est pas de perdre de la force mais de ne pas en gagner aussi rapidement que souhaité. Au moins, je ne risque pas d'aggraver la blessure.

«J'ai subi une blessure majeure, m'a-t-on expliqué, et on m'a retiré des fragments de ligaments lorsque j'ai été opéré (à la fin de la dernière saison). Ça prend du temps à guérir et c'est normal.» Surtout en continuant à jouer, et Rivet n'a pas raté un seul match depuis le début de la saison 2001-02.

La mauvaise nouvelle, c'est que le Canadien doit s'en remettre à un défenseur qui en a encore pour longtemps à devoir jouer handicapé et diminué. Malgré tout, seul Patrice Brisebois (25 minutes) a passé plus de temps que Rivet sur la glace depuis le début de la saison, soit une moyenne de 23 minutes par match.

«C'est surtout pour manier la rondelle que c'est difficile», avoue Rivet. Mais ce n'est pas un élément important de son jeu.

Lancer ne pose pas trop de problèmes, mais «accrocher» un adversaire est, de son propre aveu, une de ses principales préoccupations: «Je n'ai pas assez de force».

Et combien de temps ça va durer?

«On a regardé mon poignet, les cicatrices sont encore bien visibles. Ça peut prendre des mois, voire un an encore», a dit Rivet, néanmoins rassuré par le dernier diagnostic, d'autant plus qu'il a été fait par le docteur Tom Graham, un des plus grands spécialistes selon le joueur du Canadien.

Inquiet et craignant de devoir être opéré à nouveau, Rivet avait déjà consulté un spécialiste en Caroline et envoyé un rapport de radiographie à un autre de Toronto. ●



Dans le cadre du concours «Gagnez une soirée VIP aux Diablos», organisé par le Cégep de Trois-Rivières, en collaboration avec Le Nouvelliste, voici les noms des quatre gagnants.
Sur la photo, nous voyons Dany Champagne, d'Énergie 102.3, les gagnants, Vincent Huot, Simon Huot, Pamela Gagnon, Jean Huot et Normand Meunier des Diablos, Cégep de Trois-Rivières.
FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS!



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY



SAISON 2002-2003

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION NORD-EST

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Domicile	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Extérieur	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
Boston	12	7	2	2	1	38	31	17	2	1	1	5	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-1
Montreal	12	7	2	2	1	33	37	17	5	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	G-1
Ottawa	10	5	4	1	0	26	22	11	3	2	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	G-2
Toronto	13	4	7	2	0	41	42	10	3	6	0	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	G-1
Buffalo	13	3	7	0	3	26	30	9	2	2	1	1	5	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-2

SECTION ATLANTIQUE

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Domicile	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Extérieur	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
Philadelphia	13	9	2	2	0	44	24	20	5	1	1	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-1
Pittsburgh	12	7	2	2	1	43	37	17	5	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-1
New Jersey	11	8	3	0	0	27	17	16	4	2	0	4	1	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	G-1
NY Rangers	16	6	8	2	0	38	49	14	4	5	1	2	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	G-2
NY Islanders	13	3	9	1	0	29	50	7	2	6	0	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-6

SECTION SUD-EST

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Domicile	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Extérieur	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
Tampa Bay	13	7	4	2	0	47	36	18	4	0	0	3	4	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-3
Caroline	14	6	4	2	0	31	32	15	4	3	2	2	3	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	G-1
Washington	14	7	6	1	0	31	38	15	3	0	0	4	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	G-1
Florida	14	5	6	1	2	32	45	13	2	3	1	3	5	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-1
Atlanta	12	1	9	1	1	30	48	4	0	4	0	1	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Domicile	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Extérieur	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
St. Louis	12	9	2	1	0	48	25	19	4	2	1	5	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-1
Detroit	14	7	5	2	0	44	36	16	4	2	2	3	3	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	G-1
Chicago	13	7	5	1	0	32	28	15	7	2	0	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	G-2
Columbus	13	6	5	1	1	39	37	14	5	3	1	3	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	G-1
Nashville	12	1	6	1	4	25	39	7	1	3	0	0	7	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-4

SECTION NORD-OUEST

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Domicile	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Extérieur	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
Minnesota	14	9	3	2	0	46	32	20	6	2	0	3	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-1
Calgary	14	5	3	3	0	38	39	16	1	3	3	4	3	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-1
Colorado	13	4	4	2	2	35	33	14	0	3	3	4	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-2
Vancouver	14	5	4	0	0	36	38	14	1	4	2	4	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-1
Edmonton	12	3	5	3	1	29	34	10	1	3	2	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-1

SECTION PACIFIQUE

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Domicile	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Extérieur	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Seq
Dallas	14	7	3	3	1	44	32	18	4	1	0	3	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	G-1
Los Angeles	13	6	4	2	1	39	38	15	3	2	1	3	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	P-2
Phoenix	14	6	7	0	1	32	43	13	2	3	0	4	5	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	G-2
San Jose	12	5	6	0	1	34	40	11	2	3	0	3	4	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	G-2
Anaheim	13	4	6	3	0	33	38	11	2	3	1	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	G-1

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G), l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et la partie est inscrite dans la colonne DP (défaite en prolongation).

CLASSEMENT GÉNÉRAL

RENDEMENT

ASSOCIATION DE L'EST			B A Pts Per		
	Mj	Pts			
1 x Philadelphia	13	20	11. S. Kovu	4	6 10 20
2 x Boston	12	17	79. A. Markov	3	7 10 0
3 x Tampa Bay	13	16	20. Y. Perrault	4	5 9 9
4 Pittsburgh	12	17	94. P. Bisebas	2	7 9 6
5 New Jersey	11	16	14. R. Zednik	6	2 8 8
6 Caroline	14	16	27. M. Czerkawski	2	6 8 8
7 Washington	14	15	14. O. Petrov	3	4 7 7
8 Montreal	13	14	38. J. Bulis	3	4 7 6
9 NY Rangers	16	14	24. A. Dackell	2	5 7 6
10 Florida	14	13	21. R. McKay	2	4 6 6
11 Ottawa	10	11	90. J. Juneau	2	3 5 5
12 Toronto	13	10	93. D. Gilmour	1	4 5 4
13 Buffalo	13	9	52. C. Rivet	2	1 3 12
14 NY Islanders	13	7	25. K. Kilger	0	2 2 4
15 Atlanta	12	4	28. K. Dykhus	0	1 1 8
			22. B. Lindsay	0	1 1 11
			5. S. Quintal	0	1 1 7
			54. P. Traverse	0	1 1 0
			71. M. Ribeiro	0	0 0 0
			44. S. X	0	0 0 0
			65. R. Hansley	0	0 0 0
			82. D. Audette	0	0 0 0
			29. G. Odjick	0	0 0 0
			26. S. Blouin	0	0 0 24
			30. M. Garon	0	0 0 0
			31. J. Hackett	0	0 0 0
			60. J. Theodore	0	0 0 0
ASSOCIATION DE L'OUEST			GARDIENS		
1 x Minnesota	14	20		G P N Min Ba BiMo	
2 x St. Louis	12	19	30. M. Garon	0	0 0 0 0 0
3 x Dallas	14	18	31. J. Hackett	3	0 2 34 13 0 22
4 Detroit	14	16	60. J. Theodore	2	4 2 45 27 0 35
5 Calgary	14	16	Total (G)	5	4 4 800 40 3 0 0
6 Chicago	13	15			
7 Los Angeles	13	15			
8 Columbus	13	14			
9 Colorado	13	14			
10 Vancouver	13	14			
11 Phoenix	14	13			
12 San Jose	12	11			
13 Anaheim	13	11			
14 Edmonton	12	10			
15 Nashville	12	7			
x-meneur de section			Note But dans un filet désert		

Note: But dans un filet désert entre parenthèses.

HOCKEY - LAH

Ligue américaine de hockey

Association de l'Est

Section canadienne

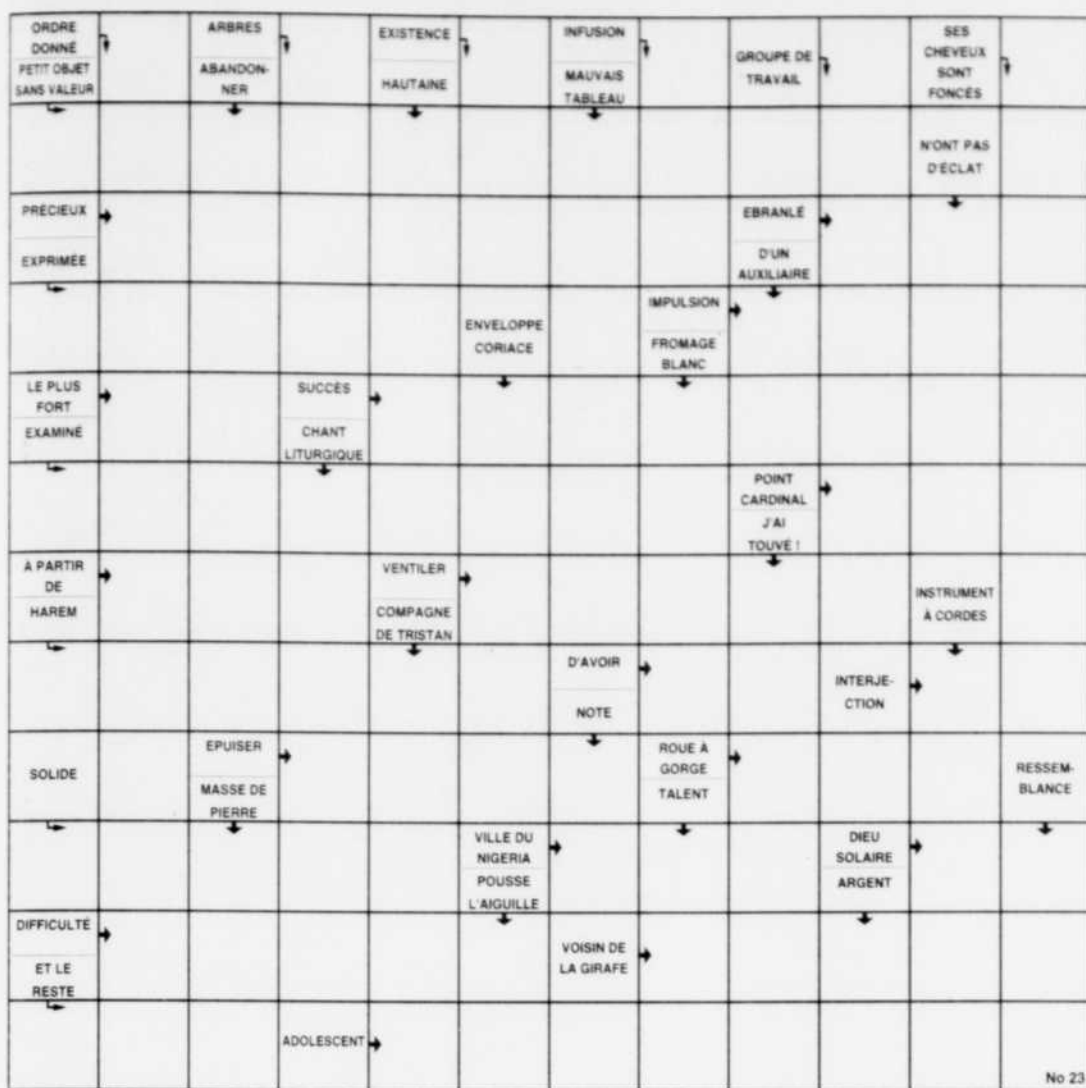
Association de l'Est									majeur du Québec								
Section canadienne									Association Robert-Lebel								
Pj G P N Dp Bp Bc Pts									Section Ouest								
Manitoba	14	6	7	1	0	48	51	13	Val-d'Or	2215	5	2	0	73	55	3	
Hamilton	10	5	3	1	0	31	24	12	Montréal	23	910	2	2	77	84	2	
St. John's	13	5	7	1	0	49	54	11	Hull	20	9	8	1	67	59	1	
Saint-Jean	8	4	0	0	21	23	8		R. Noranda	22	810	0	2	75	85	9	
Section Est									Section Centrale								
Hartford	11	5	3	2	1	47	36	13	Victoriaville	2114	5	1	77	54	3		
Bridgeport	11	5	3	2	1	34	33	13	Sherbrooke	2311	9	2	168	64	1		
Albany	12	5	4	3	0	36	31	13	Shawigan	21	411	3	2	52	81	1	
Binghamton	9	4	3	2	0	30	28	10	Drummondville	20	414	1	58	86	10		
Springfield	12	4	8	0	0	28	46	8									
Section Nord									Association Frank-Dilio								
Providence	12	7	2	2	1	46	35	17	Section Est								
Manchester	9	7	1	1	0	38	29	15	Baie-Comeau	2014	4	2	77	46	3		
Worcester	10	5	4	1	0	38	35	11	Québec	2110	9	1	164	61	2		
Portland	10	3	3	2	2	31	26	10	Chicoutimi	22	913	0	65	85	8		
Lowell	10	4	5	1	0	32	35	9	Rimouski	21	712	2	57	86	10		
Association de l'Ouest									Section Maritimes								
Section Ouest									Ac. Bathurst								
Houston	13	11	1	1	0	49	31	23	Halifax	2112	5	3	173	54	2		
Milwaukee	10	5	0	4	0	40	29	15	Moncton	2110	4	4	27	54	2		
Utah	12	5	7	0	0	30	42	10	Moncton	2110	5	4	268	61	2		
Chicago	10	2	6	1	1	31	38	6	Cap-Breton	23	912	0	60	73	2		
San Antonio	9	2	6	1	0	27	38	5	Note: Un point en faveur d'une défaite en prolongation.								
Section Centrale									Mardi 5 novembre								
Gr. Rapids	10	4	3	3	0	31	29	11	Shawingee 2 Sherbrooke 1								
Cincinnati	10	3	4	2	1	33	35	9	Moncton 8 Rimouski 3								
Cleveland	10	3	6	1	0	28	37	9	Mercredi 6 novembre								
Syracuse	8	3	5	0	0	24	28	6	Victoriaville 5 Montréal 1								
Rochester	12	0	6	4	2	18	35	6	Hull 6 Drummondville 2								
Section Sud									Moncton à Québec: 19h30 (remis)								
Norfolk	12	9	0	1	2	38	27	21	Jeudi 7 novembre								
Hershey	9	5	2	1	1	32	26	12	Chicoutimi 5 Acadie-Bathurst 2								
Philadelphia	11	4	5	1	1	32	35	10	Rouyn-Noranda 7 Cap-Breton 1								
W. Barre	11	4	6	1	0	34	42	9	Vendredi 8 novembre								

M A L B C R
H F J B O R

JEUX ET ENJEUX

M A L B C R
H F J B O R

MOTS FLÉCHÉS



EXPLICATION DU JEU

Rappelons que les définitions sont inscrites dans les cases. Il suffit de suivre les flèches pour placer les mots correspondant à ces définitions dans les bonnes colonnes. Les mots doivent toujours être lus de gauche à droite et de haut en bas.

E	F	L	D	B	U
I	N	S	I	P	I
V	A	G	A	B	O
V	I	V	E	U	R
S	A	V	E	N	E
G	A	T	E	R	E
G	E	N	E	R	A
T	E	S	T	A	I
A	E	P	I	S	S
O	B	S	T	I	N
L	I	E	G	E	S
S	E	L	E	R	E

HENRI



BLONDINETTE



GIGI



BEN (Daniel Shelton)



MANDRAKE



LE FANTÔME



8 novembre

2001 — Le dollar canadien atteint un creux historique de 62,37 cents US.

1999 — Après plus de trois ans de retard, Israéliens et Palestiniens reprennent les négociations sur le statut de la Cisjordanie et de Gaza et sur un traité de paix final.

1989 — Un premier Etat américain élit un gouverneur noir, Douglas Wilder, en Virginie.

1988 — George Bush, vice-

président sortant, est élu président des Etats-Unis.

1987 — Devant le monument aux morts d'Enniskillen, en Ulster, une bombe tue 11 personnes et en blesse 61 autres.

1966 — La ville de Florence appelle à l'aide pour sauver des oeuvres endommagées par la crue de l'Arno.

1965 — Les libéraux de Lester Pearson font élire 131 députés aux Communes, les conservateurs 98, les néo-démocrates 21.

1960 — John Fitzgerald Kennedy gagne l'élection présiden-

tielle. 1956 — L'ONU réclame le retrait des troupes soviétiques de Hongrie, en vain.

1942 — Les troupes des régimes démocratiques débarquent en Afrique du Nord, pour en chasser les Allemands.

1932 — Le démocrate Franklin Delano Roosevelt est élu président.

1895 — À l'université de Wurzburg, Wilhelm Roentgen découvre les rayons X.

1793 — À Paris, inauguration du musée du Louvre. ●

HOROSCOPE

BÉLIER

(du 21 mars au 20 avril)

On vous fait part d'une entreprise. Des prévisions étaient justes. N'imitiez pas les autres. Vous avez beaucoup d'atouts. Un incident vous met en gaité. Vous circulez dans un milieu sympathique.

TAUREAU

(du 21 avril au 20 mai)

L'habit ne fait pas toujours le moine. Un être devient sérieux. On remarque votre ingéniosité. Une personne se montre capricieuse. Une de vos qualités dépasse les autres.

GÉMEAUX

(du 21 mai au 21 juin)

Votre finesse vous honore. Un appel est entendu. Tous vous trouvent logique. Vous vous imposez par votre audace. Une affaire se complique.

CANCER

(du 22 juin au 22 juillet)

Une invitation vous comble. Un projet est à l'eau. Votre parole fait autorité. Vous devenez très prolifique. Un jeu vous captive beaucoup. Il faut user de prudence.

LION

(du 23 juillet au 23 août)

Une idée fait boue de neige. Pas de chichis. On vante votre présence d'esprit. A vous le gros lot. Vous prenez une décision radicale. Un sentiment domine les autres.

VIERGE

(du 24 août au 22 sept.)

Votre avance vous donne de l'importance. On peut tout quand on aime. Vous communiquez des impressions. Gardez bien votre sens des proportions. L'amour chante près de vous.

BALANCE

(du 23 sept. au 23 oct.)

Vous avez la clef d'un mystère. Ne ralentissez pas votre allure pour atteindre votre but. Les charmes varient souvent. Vous dressez un nouveau plan. Un revenant vous étonne. On ne peut pas toujours voiler son caractère.

SCORPION

(du 24 oct. au 22 nov.)

Vous tentez une magnifique expérience. Votre détermination est spontanée. Les absents ont toujours tort. Une personne fait des siennes.

SAGITTAIRE

(du 23 nov. au 21 déc.)

Vous avez une pensée délicate pour l'autre sexe. Une difficulté est aplanie. Les coeurs sont à l'unisson. On vous attend. Des échos vous parviennent de loin. On vous aime tel que vous êtes.

CAPRICORNE

(du 22 déc. au 21 janv.)

Les heures s'animent. Ne perdez pas le sens des valeurs. Vos relations sont bien avisées. Une chose arrive prématurément. Votre humeur est trop variable. Vous posez une question indiscrète. Ne cherchez pas de mystère là où il n'y en a pas.

VERSEAU

(du 22 janv. au 19 fév.)

Le doute n'est plus possible. On parle de vous en bien. Il est clair que vos intentions sont sincères. Vous avez une belle occasion de vous extérioriser.

POISSONS

(du 20 fév. au 20 mars)

Vous tirez profit de toutes les conversations. Des insinuations vous frappent. Ne vous emportez pas pour des bagatelles. Le coeur est plus fort que la raison. ●

MOT MYSTÈRE

AMOUR - Un mot de 9 lettres

S	T	A	B	E	T	E	M	O	I	N	O	C	E	S
E	L	E	T	U	A	T	T	R	A	I	T	S	S	O
P	L	E	T	G	B	A	N	E	T	H	E	S	E	E
A	U	I	V	I	I	R	D	N	U	M	E	Y	T	N
R	T	S	O	R	L	E	A	I	B	S	L	R	S	O
A	I	A	C	T	E	H	P	R	V	N	L	I	E	S
T	N	P	M	N	C	S	A	A	E	A	Y	N	C	I
I	E	S	F	I	O	S	S	M	E	B	D	X	N	A
O	R	A	U	L	E	M	I	Z	E	L	I	X	I	R
N	N	G	E	R	U	T	N	E	V	A	I	S	O	O
T	A	I	V	N	I	O	O	R	P	I	V	S	E	M
O	M	G	I	G	R	U	D	P	S	N	I	E	V	E
D	A	O	E	B	A	I	A	E	P	E	R	D	U	O
N	N	L	E	G	A	S	U	R	R	O	X	A	N	E
T	T	O	R	E	S	T	E	E	S	I	S	I	O	B

ACTE	BOIS	INCESTE	OUI
ADONIS	BRONZE	INTRIGUE	PERE
AGUICHANT	CELIBAT	ISEUT	RAISON
AMANT	DAVID	ISIS	ROMEO
AMIE	DOT	LAINE	ROSIERE
ANET	EBATS	LEGITIME	ROXANE
APPAS	ELIXIR	LEVRES	SAGE
ASPASIE	EMBRASER	LIT	SEPARATION
ATTRAIT	ENFANT	LUTINER	SYRINX
AUTEL	EPERDU	MARI	TEMOIN
AVENTURE	EVE	MIEL	THESEE
AVEU	GIGOLO	NOCES	TOILE
BANS	HERA	NOM	UNION
BISE	IDYLLE	ORESTE	VEUF

Solution du dernier problème : BESOGNER
MM685

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

No 665

HORIZONTALEMENT

- Faire perdre son caractère absolu à.
- Opinion - Paquebots.
- Éclaté - Collier (de diamants).
- Se dit d'un nez fin et recourbé - Avoir le courage de.
- Inspiratrice - Expérimentation - Strontium.
- État de ce qui est largement ouvert - Interrompt.
- Région désertique - Qui contient des obscénités.
- Est le constituant principal des êtres vivants - Troisième personne - Indique le moment.
- Dans la gamme - Dont la croissance s'accélère.
- Étreignent - Argile rouge ou jaune.
- Onomatopée - Venues au monde - Soutiré.
- Inhabitée - Morceau de poulet.

VERTICALEMENT

- Grande quantité de choses.
- Former l'esprit de quelqu'un - Pilastre corin.

- Laize - Fonction - Fatigué.
- Éthéré - Exaspéré.
- Pronom personnel - Son faux et discordant.
- Prier quelqu'un de venir en un lieu - Facile à suivre.
- Inutile - Attrape-mouche.
- Labiée à fleurs jaunes - Taille la pierre.
- Boire lentement - A lui.
- Divisions du temps - Ses parents.
- Dieu solaire de l'Égypte antique - Indispensable.
- Étreindre - Portée au pouvoir.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	I	R	O	S	H	I	M	A	R	E
2	O	S	E	R	E	V	A	L	U	E	R
3	S	A	G	E	S	S	E	I	N	D	E
4	T	R	I	P	I	A	M	E	R		
5	I	D	O	L	A	T	R	I	E		
6	L	N	O	T	E	E					
7	I	C	T								
8	T	O	R	I	L						
9	E	T	A								
10	S	E	P	T							
11	L	E	E								
12	D	E	R	R	I	E	R	E			

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

La danse dans tous ses états

La troupe Encore en spectacle à la salle J.-A.-Thompson

ISABELLE TREMBLAY

Trois-Rivières

Jeunes ballerines, aspirants danseurs étoiles et fidèles initiés ont été séduits par le spectacle Encore Danse(s) présenté hier à la salle J.-Antonio-Thompson, dans le cadre de sa tournée provinciale.

Les 300 personnes qui assistaient à la représentation ont été agréablement surprises de découvrir, au cours d'une même représentation, sept numéros uniques, interprétés par 17 professionnels. «En plus, le vidéo qui ouvre le bal en expliquant ce qu'est le Festival international de danse Encore [FIDE] est très audacieux et original, affirme le Trifluvien Pierre Montreuil. Ça nous situe. Je n'avais aucune idée de l'ampleur que prennent l'événement et la tournée. Le show, tout comme le Festival, a une programmation très diversifiée, chacun y trouve son compte.»

Le premier numéro du spectacle a valu, à L'Astragale, la troupe jazzée de Trois-Rivières, des encouragements des étudiants de l'école du même nom. En parfait accord avec la sonate de Beethoven, le danseur belge Matteo Moles a par la suite valsé émotivement sur scène, comme sur un nuage.

Certains ont été ravis par la performance stomp aux airs flamenco de la troupe folklorique Les Sortilèges. Leur nouvelle directrice, Denise Biggi, insufflé un nouvel essor à la compagnie qui existe depuis 35 ans. «On était habitué

à des sept carrés, ça fait du bien de voir une danse traditionnelle plus moderne», a soufflé une dame.

Mais c'est le numéro de Richard O'Sullivan dont plusieurs se souviendront. «Je prends des cours de jazz moderne et de street jazz à L'Astragale. Quand je vois cet artiste, je constate que ça peut mener loin et ça m'encourage à continuer mes cours», confie Isabelle Boucher de Trois-Rivières. Couvert d'applaudissements, il a confirmé son titre de danseur hip-hop par excellence de la Côte ouest américaine.

Les organisateurs ont su garder le ton de la première partie avec Travis Knights, le jeune protégé du danseur de claquettes Gregory Hines. Cette étoile montante, originaire de Montréal, a fait vibrer les planches en invitant le public à suivre le rythme du cliquetis des fers sous ses souliers.

Quant au couple formé par Sandra Lapiere de la troupe de Jean-Pierre Perreault et le pigiste Sylvain Lafortune, il a suscité l'émotion dans des portés originaux et une symétrie parfaite. Un peu plus tard dans la soirée, un autre duo, celui-là plus classique, composé des danseurs des Grands ballets canadiens, Shawn Hounsell et Stéphanie Arnold, a évolué sur scène enveloppés de chants religieux avec légèreté dans des costumes d'un blanc immaculé.

Par ailleurs, le défi de promouvoir le FIDE en province semble remporté. Mis à part les initiés au Festival, plusieurs personnes présentes s'avéraient de simples amateurs de danse. «Je ne connais rien du Festival, confirme la spectatrice Renée Hamel. J'ai vu l'annonce à la télévision et on avait le goût de voir un spectacle de danse donc on a acheté des billets. Ça m'a donné le goût de revenir.»



IMAGE-MEDIA MAURICIE-MARIE DUHAIME

Le duo Sandra Lapiere et Sylvain Lafortune, véritables complices, ont suscité l'émotion par des portés originaux et une symétrie parfaite.

8 Mile
(Version française)
Chaque instant est une autre chance

ENIMEN KIM BASINGER BRITTANY MURPHY MENNI PHIFER

À L'AFFICHE
CONSULTEZ LE GUIDE-HORAIRE DES CINÉMAS

13 ANS+

Le Nouvelliste
en collaboration avec

invitent 100 personnes à assister à la grande première

SÉRAPHIN
UN HOMME ET SON PÉCHÉ
UN FILM DE CHARLES BINAMÉ

Le 26 novembre 2002 à 19h00 au Cinéma Fleur de Lys
En compagnie des comédiens et artisans du film.

Pour participer, découper un coupon et joindre à :

Concours UN HOMME ET SON PÉCHÉ Cinéma Fleur de Lys, 4520 Blvd. Royal, Trois-Rivières Ouest, Québec G9A 4N2

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone (jour) : _____

Téléphone (soir) : _____

Les 50 gagnants recevront un laissez-passer double pour la poste pour assister à la première du film. Le tirage des prix aura lieu le 19 novembre 2002. Le valeur des prix est de 1 000\$. Règlement du concours disponible chez Alliance Atlantis Viva Film. Concorde sera publiée les 7, 8, 11 et 14 novembre 2002.

À L'AFFICHE LE 29 NOVEMBRE!

Hamac
Centre d'hébergement
pour itinérants(e)s
et sans-abris.

SALE J.-ANTONIO-THOMPSON

juste pour vous

Dimanche 15 DÉCEMBRE

14 h
18 h 30

ANNIE BROCOLI
Noël
DANS L'ESPACE

FAITES VITE!
Les billets « s'envolent »
rapidement !!

BILLETTERIE TROIS-RIVIÈRES
(819) 380-9797
Sans frais : 1-866-416-9797
Prix de groupes disponibles
CERTIFICATS-CADEAUX

Steve Martin aux Oscars

Beverly Hills, Calif. (AP)

Steve Martin revient en deuxième année: l'acteur présentera la 75e cérémonie des Oscars, qui se déroulera le 23 mars prochain au Kodak Theater à Hollywood. Martin s'est dit ravi de renouveler l'expérience.

LES CINÉMAS BIERMANS INC.
mar. + mer. soir: 5.75\$

PLACE BIERMANS, SHAWINIGAN 539-8899

HORAIRE JUSQU'AU 14 NOVEMBRE 2002

8 MILE (en version française)
Coucher-tard ven, sam.: 23h50
Ven. au dim.: 13h05-15h30-18h05-21h30
Lun. au jeu.: 18h05-21h30

STATION NORD
Coucher-tard ven, sam.: 23h45
Ven. au dim.: 12h45-15h05-18h05-21h30
Lun. au jeu.: 18h05-21h30

FEMME FATALE
Coucher-tard ven, sam.: 24h00
Ven. au dim.: 13h10-15h35-18h05-21h30
Lun. au jeu.: 18h05-21h30

ABANDON
Coucher-tard ven, sam.: 23h35
Ven. au dim.: 13h30-15h35-18h05-21h30
Lun. au jeu.: 18h05-21h30

ESPION ET DÉMI
Coucher-tard ven, sam.: 23h40
Ven. au dim.: 13h00-15h00-17h00-18h05-21h30
Lun. au jeu.: 18h05-21h30

LES TRACES DU PÈRE NOÛL
Coucher-tard ven, sam.: 23h30
Ven. au dim.: 12h35-14h40-16h45-18h05-21h30
Lun. au jeu.: 18h05-21h30

LE VAINQUEUR FANTÔME
Coucher-tard ven, sam.: 23h25
Ven. au dim.: 12h45-14h45-16h45-18h05-21h30
Lun. au jeu.: 18h05-21h30

LE CERCLE
Coucher-tard ven, sam.: 23h30
Ven. au dim.: 12h35-14h40-16h45-18h05-21h30
Lun. au jeu.: 18h05-21h30

L'EXPERIENCE
Ven. au dim.: 13h00-18h05
Lun. au jeu.: 18h05

INFO-FILMS - 24 HEURES PAR JOUR - 539-6700

Cinéma fleur de lys
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST
375-3277

Programmation du 8 au 14 novembre 2002

STATION NORD, v.f., 112 min, (G). Vendredi au dimanche: 12 h 55, 15 h 25, 18 h 55 et 21 h 10; du lundi au jeudi: 18 h 55 et 21 h 10.

ESPION ET DÉMI, v.f., 87 min, (G). Vendredi au dimanche: 12 h 30 et 14 h 40.

VAISSEAU FANTÔME, v.f., 91 min, 13 ans et plus, violence. Vendredi au jeudi: 18 h 55 et 21 h 10.

L'EXPERIENCE, v.f., 119 min, 16 ans + violence. Vendredi au dimanche: 12 h 30, 15 h, 18 h 30 et 21 h; lundi au jeudi: 18 h 55 et 21 h.

FEMME FATALE, v.f., 115 min, 13 ans et plus, érotisme, violence. Vendredi au dimanche: 12 h 55, 15 h 15, 18 h 55 et 21 h 15; lundi au jeudi: 18 h 55 et 21 h 15.

SUR LES TRACES DU PÈRE NOÛL, v.f., 107 min, (G). Vendredi au dimanche: 12 h 45, 15 h 10, 18 h 45 et 20 h 55; lundi au jeudi: 18 h 45 et 20 h 55.

ABANDON, v.f., 98 min, (G) déconseillé aux jeunes enfants. Vendredi au dimanche: 13 h et 19 h; lundi au jeudi: 19 h.

8 MILE, v.f., 111 min, 15 ans et plus, langage vulgaire. Vendredi au dimanche: 12 h 50, 15 h 30, 18 h 50 et 21 h 30; lundi au jeudi: 18 h 50 et 21 h 30. Laissez-passer refusés.

LE CERCLE, v.f., 113 min, 13 ans et plus. Vendredi au dimanche: 12 h 40, 15 h 20, 18 h 40 et 21 h 20; lundi au jeudi: 18 h 40 et 21 h 20.

ESPION ET DÉMI, v.f., 87 min, 13 ans et plus. Vendredi au dimanche: 13 h 05, 15 h 35, 19 h 05 et 21 h 35; lundi au jeudi: 19 h 05 et 21 h 35. Laissez-passer refusés.

CANAL		Câble	CO VD	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00
SRC	13	3	2	...vendredi	Wizz	La Région ce soir	L'Épicerie	Infoman	La Fureur / Dan Bigras	Zone libre / L'industrie du bio	Le Téléjournal/Le Point	Sport				
TVA	8	7	4	Le 17 heures		TVA 18 hrs	Ultimatum	J.E. / Top modèles et déception	Cinéma / DÉSORDRE AFFECTIF (5) avec K. Bates, E. Perkins	Le TVA	Je regarde...	N. Petrowski				
TQc	45	4	11	Zoboomafoo	Cornemuse	Macaroni...	Banzaï!	Tous contre...	Choix, Sophie	Droit de parole	À la di Stasio	La Poudre...	Choix, Sophie	Cinéma		
TQS	16	5	5	Le Grand Journal			Flash	Auger enquête	Cinéma / LE DERNIER ARRÊT (5) avec A. Beach, R. McGowan	Le Grand Journal	110%					
CBC	6	6	6	The Simpsons	Peiswick	CBC News: Canada Now	Mr. Bean	Rideau Hall	Just for Laughs	Air Farce	Reg Green...	The National	The National			
CTV	12	12	12	Dr. Phil		News	A. Hollywood	Drew Carey	Charmed	W-5		Law & Order: SVU	CTV News			
ABC	22	22	22	Spin City	Frasier	News	ABC News	Dharma...	Will & Grace	America's Funniest Home...	The Drew Carey Show	20/20	News			
CBS	3	20	21	Friends	...Raymond	News	CBS News	E.T.	48 Hours Investigates	Hack	Robbery Homicide Division					
NBC	5	18	18	First at Five	A. Hollywood	News	Nightly News	Jeopardy	Wheel of...	Providence	Dateline NBC	Law & Order: SVU				
PBS	57	21	43	Caillou	Standard...	BBC News	Nightly Bus.	The Newshour	Roadside...	Wall Street	Mystery! / Inspector Lynley...	Now with Bill Moyers				
ARTV	28	31	31	Les Feux de la rampe	Jeunesse...	Artiste dans...	Silence on court!	Prise de vues	Palmarès	Viens voir les comédiens	Cinéma / JE SUIS LE SEIGNEUR DU CHÂTEAU					
CANAL D	31	20	20	L'Afrique extrême	Samedi... rire	...pour rire	Phénomènes inexplicables	Pièces à conviction	Les Nouveaux Détectives	K 2000	Cinéma					
ÉVASION	44	23	23	Aventuriers des îles oubliées			...un automne	Le Touriste	Alaska VR	...de Grèce	Bleu	24 hrs de la vie d'une ville	...un automne	...en nord		
HISTORIA	43	25	25	Guerres et Conflits	L'Histoire à la une		Canada en guerre	Énigmes / Néfertiti	JAG		Cinéma / LE NOM DE LA ROSE (3)					
MUSIMAX	37	32	32	MusiMax Collection (14:00)	Max Musique		Le Top 20 MusiMax	Musicographie / Oasis	Max Lounge / M. Renaud	Saturday Night Live	Musicogr.					
MUSIQUE PLUS	16	30	30	Plus... (16:30)	Top5... Anglo	Top5... Franco	Exposé	Infoplus	Box Office	Décompte M+	Top... Pops	Virginie danse	Dollarclip			
RDI	14	19	19	Le Journal RDI	RDI Junior	Cap. Actions	Le Monde	...artistes	Prostitution innocente	Le Téléjournal/Le Point	Dossiers X de Belgique	Le Canada...				
RDS	33	33	33	...alés (15:30)	Circuit ASA	Sports 30	Sports 30	Hockey / Kings - Sénateurs		Profil	Sports 30	...combats				
SÉRIES +	46	24	24	Direction: Sud	Brigade des mers		Will & Grace	Voilà!	Les Experts	Amy	Cinéma / JOSEPHINE ANGE GARDIEN... (5)					
TV5	19	15	15	TV5 L'Invité	...essayé (17:15)	Passapart	Journal FR2	Pyramide	Thalassa / Gregoria et les... du Honduras	Les Monos / La Meute (1/9)	Douce France					
CANAL VIE	38	35	35	Coup de pouce télé	Miracles... vie	Les Copains	C'est mon choix	Trauma	Éros et Cie	Le sexe dans tous ses états	...la vie					
CANAL Z	45	26	26	Angel	Au-delà du réel		Le Teksho	Game Sauce	Andromeda	Les Chroniques du mystère	Robot Wars	Lexx				
COGECO CÂBLE	11			Gala des Radisson		Sport Action	...l'anglais	Symposium de peinture	Cultures	De l'ombre... Retraite	Bataille de Saint-Laurent					
VOX				Babillard des émissions	...alimentaire	Souper de filles	Vers l'emploi	...l'anglais	C'est ça la vie	Quand la nature impose...	Infocomm					

SALLE DE QUILLES T.R.O.
Du lundi au jeudi
de 21 h 30 à 23 h 30
15 \$* l'allée

**16 petites et 28 grosses
QUILLES INFORMATISÉES**
Fermes les lumières, montez le
volume et... pressez le bouton
des effets spéciaux, car c'est le

PARTY AU BOWLING
Tous les vendredis soir
CLAIR DE LUNE
de minuit à 2 h 30
25 \$* l'allée (souliers inclus)

Tous les samedis soir
CLAIR DE LUNE
de 23 h 30 à 2 h 30

Tous les dimanches matin
DÉJEUNER ET QUILLES
(3 parties) 6,50 \$*

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX TOUS LES JOURS

**Spéciaux pour groupes,
amassez des fonds pour
associations, clubs, etc.**
Renseignements : 374-4668
Rosette Durand, gerante
Réservez tôt!
* Toutes les taxes incluses

France D'Amour casse la glace

Un nouveau spectacle en rodage à Trois-Rivières



ROLAND
PAILLE

Hier soir, France D'Amour a présenté la première de trois représentations de son nouveau spectacle au Maquisart. D'entrée de jeu, elle a admis que ce spectacle était en rodage. Le public n'a donc pas eu droit à une prestation impeccable, rodée au quart de tour, comme on dit dans le milieu. Mais la rockeuse a néanmoins soulevé son public présent et a su lui communiquer son enthousiasme et son entrain contagieux.

Il faut dire que l'auteure-compositrice-interprète n'a pas évolué dans des conditions idéales. À cause d'un bris du système de chauffage du Maquisart, il faisait un peu froid. C'est le cas de le dire: France D'Amour a cassé la glace hier soir. Mais la principale intéressée, plutôt que de maugréer sur cette situation, en a ri en lançant à quelques reprises des blagues comme: «Quand j'ai commencé à faire de la musique, je ne pensais jamais faire des shows à moins 30 (degrés Celsius).»

Mais loin de figer comme un bloc de glace, la chanteuse a tout fait pour réchauffer la salle et entraîner les spectateurs dans son tourbillon de succès et de vitalité. Et elle a réussi.

Sur scène, France D'Amour est comme un poisson dans l'eau. Elle est dans son monde: elle est heureuse. On la sent transportée dans un état de bonheur qui lui sied bien.

C'est une bête de scène. Elle maîtrise



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: MARIE DUHAIME

Sur scène, France D'Amour s'amuse; elle est heureuse comme un poisson dans l'eau; elle est dans son monde.

Apocalypse Now sacré meilleur film

Londres (AP)

Un jury de 50 critiques et spécialistes du cinéma auquel on avait demandé de désigner les films les plus importants de ces 25 dernières années a placé en tête de son palmarès «Apocalypse Now», de Francis Ford Coppola, puis deux opus de Martin Scorsese dans les cinq premières places.

Cette remise des prix avait été organisée par le magazine «Sight & Sound» du British Film Institute, qui publie le classement aujourd'hui.

Le «Raging Bull» de Scorsese remporte la médaille d'argent, devant «Fanny et Alexandre» d'Ingmar Bergman, et «Les Affranchis», toujours de Martin Scorsese. David Lynch occupe la cinquième place avec «Blue Velvet».

Le premier film britannique distingué est neuvième de la liste: «Distant Voices», de Terence Davies.

Parmi les scènes mythiques d'«Apocalypse Now», basé sur le roman «Au cœur des ténèbres», on se souvient de la réplique glaçante de Robert Duvall: «J'adore l'odeur du napalm au matin», avant que ses hélicoptères et bombardiers de prennent d'assaut un village vietnamien au son de la «Chevauchée des Walkyries» de Wagner.

TIM ALLEN

SUR LES TRACES DU PÈRE NOËL 2

Disney

À L'AFFICHE

CONSULTEZ LE GUIDE-HORAIRE DES CINÉMAS

EDDIE MURPHY
OWEN WILSON
ESPION ET DEMI

version française de «I-SPY»

«UN FILM HILARANT À NE PAS MANQUER!»

EDDIE MURPHY ET OWEN WILSON SONT PARFAITS!

Sony Pictures.com

13

PRÉSENTÉ À L'AFFICHE!

CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL LAISSÉ-PASSER REFUSÉ

«LE CERCLE» EST TELLEMENT BON QUE ÇA FAIT PEUR.

C.W. NEVINS, SAN FRANCISCO CHRONICLE

«UN FILM QUI VOUS FERA DRESSER LES CHEVEUX SUR LA TÊTE. ATTENDEZ-VOUS À ÊTRE ASSIS AU BOUT DE VOTRE SIÈGE TOUT AU LONG DU FILM.»

ARTUR SALAS, THE SAN DIEGO UNION-TRIBUNE

«LE CERCLE: VOUS DONNERA UN SÉRIEUX CAS DE CHAIR DE POULE.»

DAVID ANSIN, NEWSWEEK

«UNE BONNE HISTOIRE DE FANTÔME... VOUS ADOREREZ LES FRÉMISSEMENTS PROVOQUÉS PAR CETTE HISTOIRE TERRIFIANTE.»

MARSHALL FINE, THE JOURNAL NEWS

«NAOMI WATTS EST SUPERBE DANS LE MEILLEUR FILM DE PEUR DE 2002.»

THELMA ADAMS, US WEEKLY

le cercle

version française de THE RING

INCENDIO

www.dreamworks.com/fearring

13

À L'AFFICHE!

CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

Et si c'était vrai...

PIERRE GENDRON et DANIEL MORIN réalisent

Venez renouer avec le monde magique et la féerie de Noël!

Station Nord

copie Jean-Claude Lefebvre

www.stationnordfilm.com

EQUINOXE

À L'AFFICHE DÈS AUJOURD'HUI!

FLUOR DE LYS

TRIOIS-RIVIÈRES 0. ✓

CINÉMA DU CAP ✓

CINÉMA BIERMANS ✓

SHAWINIGAN ✓

CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

✓ SON DIGITAL

Suzie Allen, Guy Bailey, Lise Barbeau, Lynda Baril, Aline Beaudoin, Fabien Bélanger, Mireille Berthelette, Nicole Biscaro, Philippe Boissonnet, Denyse Boisvert, Marguerite Boivin, Marie Bourassa, Jeannine Bourret, Reine Bouthat, Chantal Brulotte, Yves Cadorette, Réjean Caron, Denis Charland, Guylaine Champoux, Colombe Chassé, Chantale Cloutier, Raymond Croteau, Sylvie Davidson, Gilles Devault, Lise Drolet, Alain Fleurent, Jocelyne Fortin, Julie Gascon, Jean-Pierre Gaudreau, Roger Gaudreau, Jean-Marc Gaudreault, Stéphane Gauthier, Suzanne Gélinas, Nicole Gignon, Louise Hallé, Pierre Hamelin, Eneida Hernandez, Nathalie Huard, Claire Jacob, Marie-Claude Jacques, Danielle Julien, Monique Juteau, Régent Ladouceur, Denise Lafrenière, Louise Lafrenière, Rolande Lafond, Céline Lahaye, Jo Ann Lanneville, Guy Langevin, Dominique Laquerre, Louise Lavoie Maheux, Solange Lafebvre, Colombe Lemay, Christiane Lemire, Jacques Lesage, Guy Longpré, Guy Marchamps, Christine Marcotte, Claude Marville, Gilles Masse, Elisabeth Mathieu, Louise-Hélène Mathon, Claude Mattheau, Robert Myrand, Gisele Normandin, Richard Normandin, France Pagé, Joan Pagé, Louise Pailé, Louise Panneton, Suzanne Parent, Réal Patry, Annie Pelletier, Gaston Petit, Judith Picard, Luc Pilon, Elise Proulx, Richard Purdy, Lise René, Yolande Reny, Christiane Ross, Gilles Roux, Marie-Josée Roy, Sean Rudman, France St-Martin, Réjane Sanchagrin, Guylaine Saucier, Danielle Thibault, Josette Trepanier, Francine Turcotte, Monique Vachon, Jeanne Vanasse, Ghislaine Verville, Lucie Vézina, Josette Villeneuve, Susan Ward, Wini

"Petits formats" 97 artistes

10 novembre au 15 décembre 2002

Encan silencieux tout au long de l'exposition

Galerie d'art du Parc

864, rue des Ursulines, Trois-Rivières tél: 819.374.2355 www.galeriedartduparc.qc.ca

Collaboration Le Nouvelliste

GALERIE D'ART DU PARC

se bien cet univers. Si elle cafouille dans une chanson, elle ne panique pas. Au contraire elle en rit puis se reprend.

L'exécution musicale est de haut calibre. La vedette est fort bien soutenue par quatre musiciens aguerris, et il y a une belle complicité entre elle et eux.

Pour sa part, France D'Amour est en voix. Celle-ci est ronde, enveloppée, nuancée, bien contrôlée et puissante. Et à la guitare, elle se débrouille fort bien. Ce n'est pas une virtuose, mais elle parvient à retenir notre attention par son jeu sans prétention mais bien envoyé.

Mais là où excelle France D'Amour, c'est dans son rôle d'entertainer. Elle est brillante. Outre ses qualités vocales, elle connaît les trucs du métier pour garder l'intérêt de son public. Et une de ses armes est l'humour.

Ignore si c'est une tendance dans le milieu de la chanson, mais ça fait déjà quatre spectacles cette saison qui sont présentés dans la région et dans lesquels les vedettes font preuve d'un grand sens de l'humour.

Plus tôt cette saison, il y a eu Michel Rivard, dont le talent dans le domaine est déjà connu. Puis Daniel Bélanger et Sylvain Cossette la semaine dernière. Et finalement notre rockeuse nationale hier. Mais elle réussit fort bien. Les

gens rient à plusieurs occasions durant la soirée.

Quand on ajoute cette autre corde à l'arc d'une chanteuse déjà naturelle et au comble du bonheur sur scène, ça nous la rend encore plus attachante. Et c'est tout à son mérite.

Toutefois, ce spectacle gagnerait en modifiant l'ordre des chansons (communément appelé *padding*). Surtout en première partie. Celui de la deuxième est plus cohérent et on voit le crescendo qui nous mène vers la grande finale avec «Vivante».

Ce spectacle est l'exemple typique du *work in progress*: il va s'améliorer de soir en soir avec du peaufinage ici et là. France D'Amour remet ça ce soir et demain. Pour sa part, le Maquisart assure que la situation du chauffage sera revenue à la normale. ●

cinéma

330, av. St-Laurent, Centre-Ville, Louiseville

PROGRAMMATION DU 1 AU 14 NOVEMBRE

LE VAISSEAU FANTÔME (13 + V)

Vendredi: 7 h, 9 h 20
Samedi et dimanche: 1 h 30, 7 h et 9 h 20
Lundi au jeudi: 7 h 15

SUR LES TRACES DU PÈRE NOËL 2 (G)

Vendredi: 7 h et 9 h 20
Samedi et dimanche: 1 h 30, 7 h et 9 h 20
Lundi au jeudi: 7 h 15

ESPION ET DEMI (13 +)

Vendredi: 7 h et 9 h 20
Samedi et dimanche: 1 h 30, 7 h et 9 h 20
Lundi au jeudi: 7 h 15

Les prix les plus bas en Mauricie!

INFO-PIXEL: (819) 228-0220

www.enprimeur.ca

LES CINÉMAS
CINÉ ENTREPRISE
www.cinentreprise.com

INFO-HORAIRE: 693-9899

CINÉMA DU CAP

300, rue Barkoff, Cap-de-la-Madeleine

● Semaine du 8 au 14 novembre ●

STATION NORD (G) aucun laissez-passer

ven, lun et jeu 19:00-21:30
sam, dim 13:00-16:00-19:00-21:30

8 MILE (13+ LANG VULG.)

aucun laissez-passer ven, lun et jeu 19:00-21:30
sam, dim 13:00-16:00-19:00-21:30

FEMME FATALE (13+ ÉRO. VIOL.)

aucun laissez-passer ven, lun et jeu 19:00-21:30
sam, dim 13:00-16:00-19:00-21:30

ESPION ET 1/2 (13+)

aucun laissez-passer ven, lun et jeu 19:15-21:15
sam, dim 12:30-14:45-17:00-19:15-21:15

SUR LES TRACES DU PÈRE NOËL (G)

aucun laissez-passer ven, lun et jeu 19:15-21:30
sam, dim 12:30-14:50-17:00-19:15-21:30

LE VAISSEAU FANTÔME (13+ VIOL.)

ven, lun et jeu 19:15 sam, dim 16:45-19:15

LE CERCLE (13+ VIOL.) ven, lun et jeu 19:00-21:20
sam, dim 13:00-16:00-19:00-21:20

DRAGON ROUGE (16+ VIOL.) Tous les soirs 21:15

SCOOBY DOO (G+DJÉ) sam, dim 12:45-14:45

S.V.P. CONFIRMEZ LES HEURES AVEC LE CINÉMA

ACTIVITÉ PRÉTÉLÉTHON

au profit du

Complice de votre générosité!

SOIRÉE COUNTRY

Salle municipale de Saint-Édouard
3800, rue Saint-André

LE SAMEDI 9 NOVEMBRE à 18 h 30

Animateur: Roger Gravel
Artistes invités: Véronique Gravel, Hélène Vallières, Jean-Louis Houle et Martial Gélinas.

BUFFET DE FIN DE SOIRÉE

Billet: 14 \$

Pour réservations:
Line, 268-4179 - Jeanne, 268-2652

Une collaboration Le Nouvelliste

juste pour vous...

Mercredi 20 NOVEMBRE

20 h

SÉRIE
Trois-Rivières Bleue

drôlement bleue!

Accrochez-vous...
ça va bouger!

«Découverte de l'année»
au Gala des Olivier 2002

LOUIS-JOSÉ HOUDE

une invitation

Bleue

COMPAGNIE DE CONCERTS
D'ARTS DE TROIS-RIVIÈRES

OFFREZ-VOUS
un fauteuil de choix

BILLETTERIE TROIS-RIVIÈRES
(819) 380-9797
Sans frais: 1-866-416-9797

Prix de groupes disponibles
CERTIFICATS-CADEAUX

Bien plus qu'un simple jeu de sous-sol



LOISIRS
PATRICK CHAUVETTE

De bien beaux souvenirs jaillissent à ma mémoire lorsque je pense au tennis de table (ou au ping pong, pour les nostalgiques).

Je pense, notamment, aux parties endiablées jouées avec mes frères dans le sous-sol familial, aux défis lancés entre condisciples durant les heures du dîner au Séminaire Saint-Joseph et, plus récemment, aux échanges virils survenus en compagnie d'un de mes beaux-frères, durant les vacances de Noël.

Simple hobby pour les uns, sport élitiste pour les autres, le tennis de table demeure, malgré sa très grande popularité mondiale, un sport très peu connu par les Nord-Américains. En fait, nombreux sont ceux et celles qui le qualifient encore de simple jeu de sous-sol. Alors que dans la réalité, il en est tout autrement.

Pour démystifier les ragots qui circulent à son sujet, je vous convie à une petite incursion dans l'univers fascinant du tennis de table.

UN PEU D'HISTOIRE

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce ne sont pas les Chinois mais bien les Anglais qui ont inventé le tennis de table. Par contre, les origines du tennis de table sont aussi mystérieuses que les divers noms sous lesquels ce sport a été connu : «gossima», «flim-flam», «whif-whaf» et, bien entendu, «ping-pong».

On semble cependant s'entendre sur le fait que des officiers de l'armée britannique, postés en Inde et en Afrique du Sud dans les années 1880, auraient été les pionniers de cette discipline sportive.

Un bouchon de champagne taillé tenant lieu de balle, des livres empilés en tant que démarcation du milieu de la table de jeu et des couvercles de boîte de cigares comme raquettes... de quoi meubler de longues soirées loin de la mère patrie!

De retour à la maison, ces officiers auraient effectué des démonstrations dans des soirées mondaines où on se serait vite passionné pour ce jeu de salon original.

À cette époque, les couvertures rigides des livres font office de raquette alors que les premières balles sont en liège et en caoutchouc. On voit par la suite apparaître la raquette en peau. C'est d'ailleurs le bruit provoqué par la balle en contact avec la raquette et la table qui inspire à ce moment-là le mot ping pong.

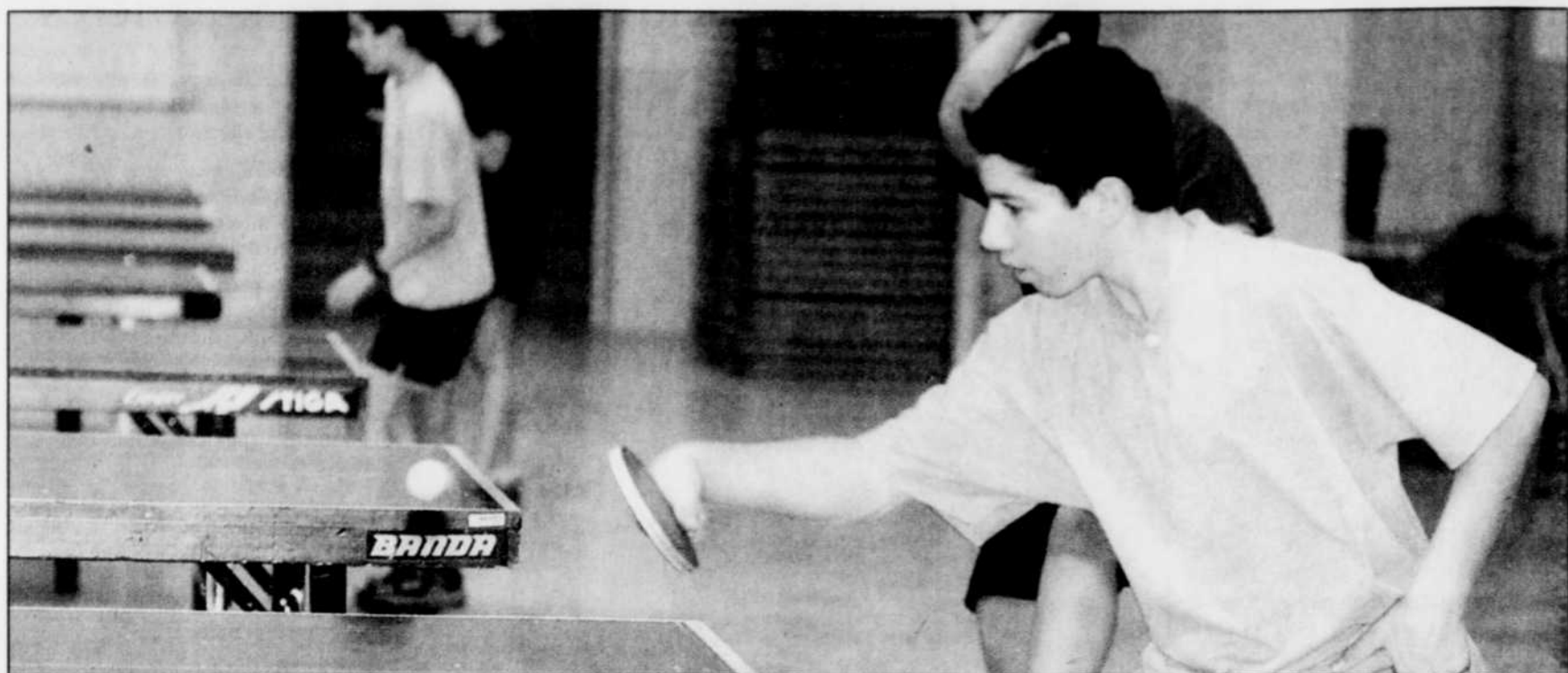


IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Le tennis de table a longtemps été considéré comme un simple jeu de sous-sol. Pourtant, en Europe, les joueurs professionnels sont de véritables millionnaires adulés par les gens.

Dès 1902, c'est la balle en cellulose qui est utilisée par les pongistes, une découverte attribuée à l'Anglais James Gibb.

Ce n'est qu'en 1921 que l'appellation ping pong est abandonnée au bénéfice du nom tennis de table, c'est d'ailleurs à partir de cette date que le sport prend véritablement naissance. En effet, dès 1926, on voit apparaître les premiers championnats du monde.

Par la suite, quelques dates importantes ont révolutionné le monde du tennis de table. On pense, entre autres, à l'arrivée des Chinois dès 1953 lors du championnat du monde à Bucarest, à l'apparition du *top spin* en 1960, une grande révolution dans les méthodes de jeu, et à l'arrivée du tennis de table aux Jeux olympiques à Séoul, en 1988.

Confrontée constamment à la révolution technologique de l'équipement et à la puissance des pongistes, la Fédération internationale de tennis de table (www.ittf.com), LA référence dans ce sport, n'a eu d'autres choix, au fil des ans, que de modifier certains de ses règlements dans le but de ralentir le jeu et d'augmenter le niveau de compétitivité entre les joueurs.

Ainsi, en 2000, la balle de tennis de table est passée de 38 mm à 40 mm tandis que l'an passé, les sets sont passés de 21 points à 11 points et de deux sets gagnants sur trois.

Dernièrement, une nouvelle règle du service était instaurée par l'ITTF. Ainsi, le service est désormais un coup

technique ouvert, c'est-à-dire que la balle doit demeurer visible à l'adversaire à tout moment.

Selon la Fédération internationale de tennis de table, on dénombre 180 associations nationales affiliées et plus de 30 millions de joueurs dans le monde. Vous ne serez pas surpris d'apprendre qu'actuellement, les titres de champion mondial au niveau masculin et féminin sont détenus par des représentants de la Chine.

MAIS OÙ JOUER?

Si l'envie de jouer au tennis de table vous prend, il est possible de se procurer, pour une centaine de dollars, une table de ping pong ainsi que des raquettes et des balles chez certains détaillants de la région. Par contre, vous devrez prévoir un grand espace dans le sous-sol pour héberger votre nouvelle acquisition.

La solution de rechange est de s'inscrire dans un club où l'on pratique le tennis de table. En Mauricie, il existe, depuis 1998, le club Ping-O-Max qui se veut actuellement la seule structure dans la région à offrir un programme récréatif et compétitif.

Il a été fondé par Jean Gauthier, Dominic Massicotte et Martin Marcotte. «Il manquait ce genre de club dans la région. Nous sommes des maniaques de tennis de table. Nous avons donc décidé de nous impliquer», explique Dominic Massicotte.

Le club s'exerce actuellement dans

le sous-sol de l'église Sainte-Madeleine, sur le boulevard du même nom, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine. On y tient des entraînements hebdomadaires et des tournois régionaux dont la finale régionale des Jeux du Québec.

Le club compte actuellement une quarantaine de membres actifs. Le lundi soir, les membres s'affrontent dans le cadre d'une ligue régionale tandis que le mardi soir est simplement consacré à la pratique du tennis de table.

Corporation sans but lucratif affiliée à la Fédération de tennis de table du Québec (www.tennissetable.ca), le club Ping-O-Max offre également un volet d'initiation et de perfectionnement. Les cours ont lieu le vendredi soir de la façon suivante: de 18h à 19h30 pour les débutants et de 19h30 à 22h pour les plus avancés.

Pas de doute, ceux et celles qui font partie du club Ping-O-Max sont de véritables passionnés du tennis de table. Qu'ils soient âgés de neuf ans ou de 60 ans, les pongistes du club ne ménagent pas les efforts afin de rivaliser d'adresse et de vitesse contre leur adversaire, et ce, dans un esprit de franche camaraderie.

«J'ai commencé à jouer à l'âge de neuf ans et je n'ai pas arrêté depuis. J'aime beaucoup la vitesse d'exécution de ce sport et j'aime bien l'ambiance des compétitions», avoue humblement Anne-Marie Demers, âgée de 14 ans. Il importe de préciser que la jeune Demers revient à peine des sélections des Jeux du Canada où elle a terminé en

troisième position dans sa catégorie, alors qu'elle était préalablement classée au septième rang.

C'est également l'adrénaline ressentie lors de compétitions de haut niveau qui comble au maximum Mathieu Thibault, de Saint-Louis-de-France, un membre de l'Équipe du Québec.

«C'est un beau challenge pouvoir se frotter avec de bons pongistes. Il y a un tel niveau d'intensité lors des compétitions qu'après chaque partie, tout ce que l'on veut c'est recommencer immédiatement», admet le jeune joueur de 17 ans.

Soit dit en passant, le club Ping-O-Max est à la recherche de jeunes joueurs de huit à 13 ans pour ses cours d'initiation. Le membership du club connaît une bonne croissance depuis quelques temps, mais on aimerait bien pouvoir enseigner les rudiments du jeu dès le plus jeune âge possible. Histoire de bien assurer la relève au Québec.

Le club sera l'hôte, les 2, 3 et 4 mai 2003, du Championnat junior du Québec qui regroupera quelque 130 joueurs de la province. Les parties auront lieu à l'école secondaire Sainte-Ursule.

Pour de plus amples renseignements sur le club Ping-O-Max, vous pouvez contacter Martin Marcotte au (418) 362-2247 ou Dominic Massicotte au 374-4189. Vous pouvez visiter leur site Internet à l'adresse suivante http://ct.geocities.com/ping_o_max.

pchauvet@lenouvelliste.qc.ca

- Animaux
- Achat de chiots
- Vente d'accessoires
- Nourriture
- Vrac et sac
- Tonte et toilettage

CAGES D'OISEAU
20% à 50% de rabais

654, rue Saint-Maurice (contre Super C)
Trois-Rivières 376.9494

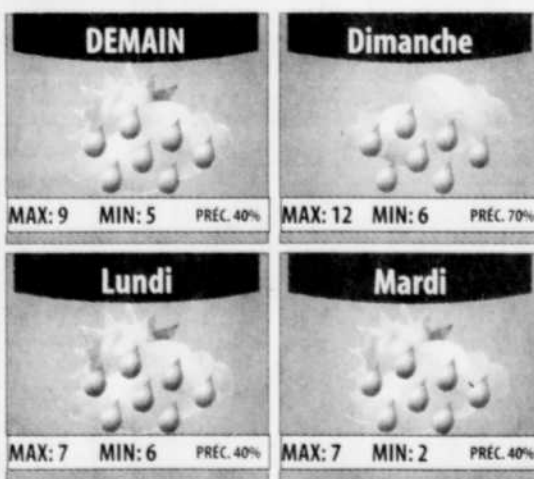
26, rue Saint-Pierre (coin Sainte-Madeleine)
Cap-de-la-Madeleine 379.5940

Animalerie Aquanimal enr.

Rasoirs électriques PHILIPS
se nettoient à l'eau du robinet

À partir de 99.99\$

Boutique de la BALAYEUSE
374-6890



AU QUÉBEC			
Baie-Comeau	Nei	1/-7	Rivière-du-loup Nua 1/-4
Barrage Gouin	Nei	0/-9	Saguenay Nei 0/-3
Chibougamau	Nei	0/-9	St Georges Mel 2/0
Gaspé	Sol	1/-3	St-Hubert Var 10/2
Gatineau	Var	12/3	St-Hyacinthe Var 10/2
Iles de la Mad.	Sol	3/1	St-Jean Nua 9/2
Joliette	Nua	8/2	St-Jérôme Var 9/2
La Grande	Nei	-6/-8	Sept-Îles Nei -2/-5
La Malbaie	Nei	1/-3	Sorel Nua 7/3
Maniwaki	Nua	10/1	Vail d'Or Plu 5/-4
Québec	Mel	2/0	Valleyfield Var 10/2
Rimouski	Nua	0/-2	Victoriaville Plu 6/0

AU CANADA			
Calgary	Nua	7/-3	
Charlottetown	Sol	3/1	
Edmonton	Nei	-2/-5	
Fredericton	Mel	3/-2	
Halifax	Var	4/-1	
Ottawa	Var	12/2	
Québec	Mel	2/0	
Regina	Nua	3/0	
Saint-Jean	Sol	2/-1	
Toronto	Sol	14/8	
Victoria	Ave	12/10	
Yellowknife	Var	-15/-16	

LES MARÉES			
La Pêrade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
8h50	1.1	N/D	
12h00	1.8		
20h35	1.1		

ALMANACH			
Max	Normal	7"	
Min	Normal	-1"	
Max	Record	1938	22"
Min	Record	1921	-10"

AU SOLEIL			
Acapulco	Sol	31/20	Martinique Sol 30/23
Bermudes	Sol	23/18	Myrtle Beach Var 17/10
Barbades	Sol	30/25	Montego Bay Sol 32/24
Cancun	Sol	32/21	Orlando Sol 26/15
Fort Lauderdale	Sol	28/20	Puerto Plata Sol 32/24
Freeport	Sol	29/22	Puerto Vallarta Sol 34/24
Key West	Sol	27/24	Tampa Var 26/16
La Havane	Sol	28/21	West Palm B. Sol 27/20

LE MONDE			
Amsterdam	Nua	10/6	Madrid Nua 15/2
Athènes	Sol	18/13	Mexico City Ave 22/10
Bruxelles	Plu	10/4	Moscou Nua 1/-8
Buenos Aires	Ora	22/21	New York Var 12/8
Hong Kong	Sol	27/22	Paris Plu 13/4
Lisbonne	Sol	19/11	Rio Sol 22/17
Londres	Plu	11/6	Rome Sol 14/6
Los Angeles	Plu	17/14	Tokyo Ave 19/14

LA LUNE				
				
11 nov	20 nov	27 nov	04 déc	
LE SOLEIL		LE VENT	FACTEUR VENT	INDICE UV
		SO 20 km/h	Nul	0.7 (Bas)
6h41	16h26			

RENDEZ-VOUS

Âge d'or Saint-Jean-de-Brébeuf

Le club invite ses membres à ses jeux locaux - curl et baseball poche - le vendredi 8 novembre. La compétition se poursuivra le mercredi, 13 novembre après un dîner prévu pour 11 h 30, au sous-sol de l'église, 1411, de La Terrière, à Trois-Rivières.

La remise des prix se fera également à cette occasion. Billets en vente au local du club. Info: 372-1833.

Vestiaire Sainte-Catherine-de-Sienne

Les membres de la Société Saint-Vincent-de-Paul vous invitent à leur vente mensuelle qui se poursuit ce vendredi, 8 novembre, de 13 h à 18 h, au 385, Cote Richelieu, secteur Trois-Rivières-Ouest.

Âge d'or Pierreville

Le club vous invite à une soirée de danse, ce vendredi, 8 novembre à compter de 20 h au centre communautaire de Pierreville. Goûter et prix de présence. Info: 450-568-5522.

Pétanque

Tournois aux bouledromes de Nicolet et Louiseville ce vendredi, 8 novembre. À Louiseville: tournoi A-B-C. Inscription de 18 h 30 à 19 h 15. Info: 228-9845. À Nicolet: un capitaine, deux à la pige. Inscription de 18 h à 19 h. Info: 293-2484.

Âge d'or Saint-Gabriel-Archange

Dîner mensuel ce vendredi, 8 novembre, à 11 h 30 au centre communautaire du 105, rue Frère Séverin, secteur Cap-de-la-Madeleine. Les

nouvelles cartes de membres sont arrivées. Il y a possibilité de participer au tirage de la FADOQ. Info: 378-0067.

Maison de la Madone

Vie de couple et communication; week-end pour apprendre à mieux se comprendre, de vendredi, 8 novembre, 19 h 30, à dimanche 10 novembre, 15 h, avec Louise Descoteaux et Jacques Bertrand, psychologues. Info: 375-4997.

Pour hommes seulement

Comprendre ma dépendance affective et m'en libérer; atelier à la Maison de la Madone, ce samedi, 9 novembre, de 9 h à 16 h, avec le psychothérapeute Lucien Lévasseur. Info: 375-4997.

Des relations saines

Session pour découvrir des outils et des moyens qui permettent de mieux vivre ses relations, à la Maison de la Madone, ce samedi, 9 novembre, de 9 h à 16 h avec la psychologue Marie-Claude Ayotte. Info: 375-4997.

Pour l'amour des anges

La Maison de la famille de Trois-Rivières fait appel à la générosité de la population à l'occasion de la fête de Noël. Grand besoin de cadeaux pour les jeunes enfants, les petits anges de la Maison. Chaque donateur sera jumelé avec un bambin à qui ira le cadeau. Info: 691-0387.

Clinique d'allaitement

L'allaitement maternel est quelque chose de normal et de naturel. Si vous avez un problème, l'organisme Allaitement Soleil peut vous aider, sur rendez-vous, tous les mercredis et vendredis, de 13 h 30 à 16 h, au 253, 3e rue, local 319, à Shawinigan. Info: 371-0823.

FAITES PARTIE DES GAGNANTS!

Solution à la calvitie:

- La prévention
- Le remplacement esthétique
- La microgreffe

JACO CHAÎREFAIX

124, boul. Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine (819) 378-2951 • 1-800-481-JACO (5226)

NÉCROLOGIE



**BARIL
M. MAURICE**

A Cap-de-la-Madeleine, le 5 novembre 2002, est décédé à l'âge de 73 ans, M. Maurice Baril (ex-commandant de la Sûreté du Québec en Mauricie et fondateur de l'Institut de police du Québec à Nicolet), époux de feu Jocelyne Garneau, demeurant à Cap-de-la-Madeleine. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre funéraire
Rousseau et frère Itée
445, des Volontaires
Trois-Rivières**

Heures d'accueil : dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi, jour des funérailles, à partir de 12h.

**Les funérailles auront lieu
le lundi 11 novembre, à 15h
en l'église Sainte-Madeleine.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Sainte-Madeleine.**

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Danielle (Jean-Pierre Leduc), Sylvain, Hélène (Maurice Guariglia), Dominique; sa petite-fille, Béatrice Guariglia; sa sœur, Gisele Baril; ainsi que les membres de la famille Garneau, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés. Pour renseignements : (819) 374-6225. Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227. Courriel : condoleances@centrerousseau.com



**BASTIEN
HONORABLE JUGE
ALEXANDRE
1912 - 2002**

À l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 6 novembre 2002, est décédé à l'âge de 90 ans et 7 mois, l'Honorable juge Alexandre Bastien (juge retraité à la Cour du Québec), époux de dame Estelle Lesage-Bastien. La famille recevra les condoléances à :

**Coopérative funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay
Sainte-Foy**

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, de 9h à 11h. La famille recevra également les condoléances à l'église, 30 minutes avant la cérémonie.

**Le service religieux sera célébré
le samedi 9 novembre, à 14h
en l'église Saint-Dominique
175, Grande-Allee-Ouest
Québec**

Il laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants : Marie (Claude Duquette), feu Suzanne, Louis (Monique Lesperance), Laurent (Carole Bureau), Luc, Jacqueline (Denis Paquet), feu Bernadette, Rosaire (Brigitte Landry), Pauline (Yvon Papillon), Sam (Shirley Yorkie); ses trente petits-enfants et quinze arrière-petits-enfants.

Ses témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec (1248, chemin Sainte-Foy, bureau 101, Québec, Qc, G1S 2M5). Les formulaires seront disponibles à la coopérative funéraire, ainsi qu'à l'église. Renseignements : (418) 688-2411. Télécopieur : (418) 688-2414. Courriel : residencefuneraire@cfplateau.com



**BEAUDOIN
MME FLORENCE**

À l'Hôpital régional de la Mauricie, le 1er novembre 2002, est décédée à l'âge de 74 ans et 8 mois, Mme Florence Beaudoin, conjointe de feu Guy Provost. La famille recevra les condoléances aux :

**733 Remorques
légères**
REMORQUES pour chaloups, remorque à bascule 43 x 78, prix à discuter, 819-692-0913

REMORQUE tandem, plate-forme 6x12, pneus 13 po idéal pour petit tracteur, 1000\$, 298-4970

**800
AVIS**

842 Encans

ENCAN SPECIAL
dimanche le 10 novembre, à 13h, au 1105 route 161, Saint-Célestin. Électronique à liquider, neuf et beaucoup de marchandises usagées, propres, jusqu'à écoulement de la marchandise, 819-229-1825

895 Avis - Soumissions
Appels d'offres

842 Encans
SUPER ENCAN
Tous les jouets et samedis, du 19h à 23h au 163, rue Lorette, Cap-de-la-Madeleine. Beaucoup de marchandises neuves. Bienvenue aux 18 ans et plus! 373-0290

898 Communiqués

AGE D'OR SAINTE-MADELEINE
vous invite à une soirée de danse sociale, samedi 9 novembre, à 20h. Animateur Claude Demie Bouille 379-3024, 370-3282, Rolando Gignard 370-3282

NOUVEAU DANSE COUNTRY
Tous les vendredis. Cours de danse, 19h, pour débutant, suivi d'une soirée dansante country pour débutant et intermédiaire, de 20h à 23h. Professeure: Ginette Bolduc, 3800 Royale (face à la Kruger), 819-380-2828

895 Avis - Soumissions
Appels d'offres

AVIS
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Solange Beauchemin, de son vivant domiciliée au 20, rue Duplessis #613, à Cap-de-la-Madeleine, survenu le 7 février 2001, les liquidatrices, Claudine Comeau et Suzanne Beauchemin, ont présenté leur reddition de compte à la légataire universelle résiduaire, qui a accepté le 16 octobre 2002, par acte reçu devant Me Nancy Pothier, notaire, conformément à la loi. Cette reddition de compte peut être consultée par les intéressés au 780, rue Thibault à Cap-de-la-Madeleine G8T 7A6. Donné ce 17 octobre 2002

DEMANDE DE DISSOLUTION
(article 37. Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)
Prenez avis que la compagnie/personne morale PERFORMANCE EMPLOI INC., ayant son siège social au 3675, Chanoine-Moreau, local 108, Trois-Rivières (Québec) G8V 5M6, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre, et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

**Salons funéraires
Oscar St-Ours Itée
2203, avenue Champlain
Shawinigan**
Heure d'accueil : samedi, à partir de 12h.
**Le service religieux sera célébré
le samedi 9 novembre, à 14h
en l'église Saint-Charles-Garnier
de Shawinigan.**

Elle laisse dans le deuil son fils, Jacques Forest et sa conjointe, Chantale Patry; ses petites-filles : Rebecca et Alexandra; ses frères : Pierre et Raymond Beaudoin (sa conjointe Gertrude Nobert); ses sœurs : Patricia (son conjoint Léo Boisvert), Pierrette, Huguette Beaudoin; ses belles-sœurs : Véronique Beaudoin et Aline Massicotte; de nombreux neveux et nièces, ainsi que sa belle-famille Provost.

Que vos marques de sympathie se traduisent par un don à l'unité Gaston-Brunelle du Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie (50, 119e rue, Shawinigan-Sud, Qc, G9P 5K1). Pour renseignements : (819) 536-3717. Si désiré, condoléances par télécopieur au : (819) 536-4259.



**BERGERON
MME DENISE
ST-GERMAIN**

Au Centre hospitalier Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, le 31 octobre 2002, est décédée à l'âge de 65 ans, Mme Denise St-Germain, épouse de Raymond Bergeron, demeurant à Saint-Thomas-d'Aquin. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre funéraire
J. N. Rousseau et frère Itée
33, rue de l'Église
Baie-du-Febvre**

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de midi.

**Les funérailles auront lieu
le samedi 9 novembre, à 14h
en l'église de Baie-du-Febvre.
L'inhumation des cendres aura lieu
au cimetière de Baie-du-Febvre.**

Denise laisse dans le deuil son époux, Raymond Bergeron; ses frères et sœurs : Armand (feu Madeleine Caya) de Saint-Hubert, Yvette (Paul Beausoleil) de Baie-du-Febvre, feu Laurent (Luc Lemay) de Sorel, Françoise (Fernand Pélipin) de Baie-du-Febvre, feu Normand (Estelle Gagnon) de Sorel, Roger (Jeannette Lemire) de Baie-du-Febvre, feu Jacqueline (André Clermont) de Laval, Céline (feu Rock Beliveau) de Nicolet; ses beaux-frères et belles-sœurs : Gisele Bergeron, Huguette Bergeron, Marielle (Lionel Pagé), Éliane Bergeron, Gerald Bergeron, Lorraine (feu Robert Bergeron), Thérèse (feu Jean-Marc Bergeron), tous de Laval; ses filleuls(e)s : Marise St-Germain, Pascal Clermont, Jean-Marc Bergeron; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 293-4511. Condoléances par télécopieur : (819) 293-8212. Courriel : jn_rousseau@sogetel.net



**CAMIRAND
DIONNE
MME GERMAINE**

Au Centre de santé Nicolet-Yamaska, le 6 novembre 2002, est décédée à l'âge de 89 ans, Mme Germaine Camirand, épouse de feu Armand Dionne, demeurant à Sainte-Monique. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Funérarium Lauzière et Vachon
530, rue de la Station
Saint-Léonard-d'Aston
(en face de l'église)**

Heures d'accueil : dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi, à partir de 12h 30.

**Les funérailles auront lieu
le lundi 11 novembre, à 15h
en l'église de Sainte-Monique.
L'inhumation aura lieu
au cimetière de Sainte-Monique.**

La défunte laisse dans le deuil ses enfants, petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants : Michel Dionne et ses enfants, Luc, Caroline et Eric, Claudette Dionne (Jean-Guy Biron) et leur fils David (Nadège Astier), Marcel Dionne (Murielle Clément) et sa fille Isabelle; ses sœurs et son frère : Françoise (Camillio Pinard), Florence (Julien Lauzière), Thérèse (feu Roger Pellerin), Denise (feu Claude Roy), feu Armand Provancher (feu Rose Vachon), Bertrand Provancher (Jeannine Leblanc); ses belles-sœurs et beaux-frères : Simonne Gauthier (feu Alphonse Camirand), Georgette Forcier (feu Hervé Thiboutot), Clémence Provancher (Anatole Leblanc), Lucie Provancher (Edouard Thibault), Madeleine Provancher, Brigitte Provancher (André Boucher), Jeanne Martel (feu Alphonse Dionne), Yvette St-Germain (feu Bruno Dionne), feu Annette Dionne (feu Cyrille Parenteau), feu Fernand Dionne, Gratien Dionne (feu Carmel Pélipin), Marie-Rose Nourry (feu Hervé Dionne), Jean-Paul Dionne (Yolande Martel), Lorenzo Dionne, feu Nicolas Dionne (Pauline St-Germain), Irène Dionne (feu Léo St-Germain), Marie-Ange Dionne (Germain Beauchemin), feu Marielle Dionne (feu Henri Bergeron), feu Nicol Dionne; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents, et ses ami(e)s Les Associés de Marguerite-d'Youville de Nicolet.

La direction des funérailles a été confiée à : **Denis Roy
Sainte-Perpétue**
Renseignements : (819) 336-6666, poste 21. Télécopieur : (819) 336-6166. Courriel : denisroy45@hotmail.com



**CHAREST
M. PIERRE**

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 7 novembre 2002, est décédé à l'âge de 62 ans, M. Pierre Charest (propriétaire et fondateur de Charest Audio), époux de Solange Grimaud, demeurant à Pointe-du-Lac. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre funéraire
Rousseau et frère Itée
445, des Volontaires
Trois-Rivières**

Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

**Les funérailles auront lieu
le samedi 9 novembre, à 11h
en l'église de la Cathédrale**

**de la paroisse Immaculée-Conception.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Michel.**

L'ont précédé, son père, Antonio Charest et sa mère, Laurette Beaudet. Il laisse dans le deuil outre son épouse, Solange Grimaud; sa belle-mère, Marcelle Collins (feu Jules Grimaud); ses beaux-frères et belles-sœurs : Jean Grimaud (Réjeanne Beaudoin), Raymond Grimaud (André Mayer), René Grimaud (François Bellemare), Ginette Grimaud (Claude Dargis), Lucie Grimaud (Michel Guay); ses tantes et son oncle : Irène Beaudet-Landry, Thérèse Beaudet-Moffat, Roger Beaudet (Murielle Tessier), Marie-Rose Chevrier-Beaudet; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Veuille compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation Albatros inc. (2525, 1re Avenue, Trois-Rivières, Qc, G9A 5J9). Pour renseignements : (819) 374-6225. Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227. Courriel : condoleances@centrerousseau.com



**CORMIER
M. CLAUDE**

Au CHRTR, pavillon Saint-Joseph, le 6 novembre 2002, est décédé à l'âge de 68 ans, M. Claude Cormier, époux de Yvonne Masse, demeurant à Maskinongé.

La famille accueillera parents et ami(e)s à :

**Résidence funéraire
St-Louis et fils Itée
92, rue Saint-Laurent
Maskinongé**

Heures d'accueil : dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi, jour des funérailles, à partir de midi.

**Les funérailles auront lieu
le lundi 11 novembre, à 14h
en l'église de Maskinongé.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial
à une date ultérieure.**

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Yvonne; ses enfants : Robert (Manon La-Joie) de Maskinongé, Marie-Claude (Gaëtan Roy) de Saint-Barthélemy, Isabelle (Louis Baribeau) de Louiseville, Kathleen (Guy Dauphin) de Lavaltrie; ses petits-enfants : Bruno, Meggie, Priscilla, Maude, Sophia-Marie, Camille, Antoine et Charles; ses sœurs et frères : Denise Cormier (Roger Lessard) de Trois-Rivières, Carmen Cormier (Rock Paquin) de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Jacqueline Cormier (Clément Sylvestre) de Sillery, Alain Cormier (Angèle Fiset) de Maskinongé, Michel Cormier (Lise Bergeron) de Louiseville, Cyrille Cormier (Diane Baril) de Louiseville, Manon Cormier (Rock Laliberté) de Delson, Doris Cormier (Pierre Grenier) de Sainte-Marthe-sur-le-Lac; ses beaux-frères et belles-sœurs : André Boisvert (feu Pierrette Cormier) de Trois-Rivières, Thérèse Roy (feu Laurent Masse) de Saint-Barthélemy, Camille Masse (Juliette Bédard) de Maskinongé, Jacques Masse (Hélène Desy) de Rivière-des-Prairies, René Masse (Jeanne Lèvesque) de Grand-Sault, Lorraine Lamoureux (feu Paul-Aimé Masse) de Berthierville, André Masse (Pierrette Philibert) de Maskinongé, Denis Masse (Lorraine Bellemare) de Saint-Barthélemy, Gérard Masse (Michèle Farley) de Repentigny, Bruno Masse (Ginette Bussières) de Saint-Félicien, Richard Masse (Madeleine Sylvestre) de Joliette, Yves Masse (Manon Dubois) de Saint-Barthélemy, Christiane Masse (Jean-Guy Blanchette) de Dieppe, Nouveau-Brunswick; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Vos dons à la fondation de votre choix seraient appréciés.

Renseignements : (819) 227-2372. Télécopieur : (819) 228-3345. Courriel : maison.st-louis@infotelec.qc.ca



**FORCIER
M. LÉOPOLD**

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 7 novembre 2002, est décédé à l'âge de 86 ans et 6 mois, M. Léopold Forcier (retraité de la police de Trois-Rivières), époux de Alberta Fournier, demeurant à Trois-Rivières-Ouest. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre funéraire
Rousseau et frère Itée
445, des Volontaires
Trois-Rivières**

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11h 30.

**Les funérailles auront lieu
le samedi 9 novembre, à 13h 30
en l'église de la Cathédrale
de la paroisse Immaculée-Conception.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Louis.**

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, Alberta Fournier; sa fille bien-aimée, France (Claude Jacob); ses sœurs : Jeanne Forcier (feu Paul-Emile Chevalier), Étiennette Forcier (Gérard Blais); ses belles-sœurs et son beau-frère : Lauréa Pélipin (feu Emery Forcier), Clémence Fournier (Marcel Chartrand), Florida Fournier (feu Omer Fournier); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 374-6225. Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227. Courriel : condoleances@centrerousseau.com



**HARDY
M. ANTOINE
1952 - 2002**

Entouré des gens qu'il aimait, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus du CHA, le 29 octobre 2002, est décédé à l'âge de 50 ans, M. Antoine Hardy, demeurant à Saint-Ubalde, comté Portneuf. Selon ses volontés, il a été confié au :

**Parc commémoratif La Souvenance
301, rang Sainte-Anne
(coin route de l'Aéroport)
Quartier Laurentien, Sainte-Foy**

La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie.

**Le service religieux sera célébré
le samedi 9 novembre, à 14h
en l'église de Saint-Ubalde.**

**La disposition des cendres aura lieu
le dimanche 10 novembre, à 14h
au Parc commémoratif La Souvenance
301, rang Sainte-Anne
(coin route de l'Aéroport)
Sainte-Foy**

Il laisse dans le deuil outre sa conjointe, Irène Montigny; ses parents : Marguerite Rochon et Ludger Hardy; ses enfants : Mélanie et Sébastien Hardy; ses frères et sœurs : Lucette (Denis Blanchard), Gaëtan (Lise Perron), Jean-Yves, Paul-André, Benoît, Claire (Roland Larivière), Annette (Pierre Morissette); son beau-père, Raymond Montigny; son beau-frère, Mario Montigny (Claire Ayotte); sa belle-sœur, Lyne Montigny (Paul Boisjoli); ses tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, de nombreux et très précieux amis, ses collègues de travail, ainsi que les représentants du SCFP. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des Services sociaux de Portneuf (700, rue Saint-Cyrille, C.P. 850, Saint-Raymond, Qc, G0A 4G0), avec mention C.H. de Saint-Casimir. Pour renseignements : (418) 871-2372. Télécopieur : (418) 871-6965. Courriel : lasouvenance@lepinecloutier.com



**ISABELLE
MME ANTOINETTE
DUPLESSIS**

Au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, le 4 novembre 2002, est décédée à l'âge de 95 ans et 7 mois, Mme Antoinette Duplessis, épouse de feu Arthème Isabelle, demeurant à Saint-Etienne-des-Grès. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Salon funéraire
Julien Philibert et fils inc.
130, rue Principale
Saint-Etienne-des-Grès**

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de midi.

**Les funérailles auront lieu
le samedi 9 novembre, à 14h
en l'église de Saint-Etienne-des-Grès.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.**

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Émilienne Isabelle (feu Claude Dupont), Jeannine Isabelle (Gérard Landry), Florent Isabelle (Murielle Rathier), Réjeanne Isabelle (Adelard Charette); sa belle-fille et ses beaux-fils : Pierrette Ricard (feu Roger Isabelle), Fernand Gauthier (feu Priscille Isabelle), Claude Charette (feu Huguette Isabelle, Lili Guertin); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; sa sœur, Solange Duplessis (feu Robert Boisclair); elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, dont le personnel et les résidents(e)s de la Résidence Coop des Grès. Des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient grandement appréciés.

Renseignements : (819) 378-3838. Télécopieur : (819) 375-8146. Courriel : complexe@jphilibert.com



**JACOB
COSSETTE
MME JULIENNE**

À l'unité des soins palliatifs du Dr-Gaston-Brunelle du CHCM de Shawinigan-Sud, le 5 novembre 2002, est décédée à l'âge de 81 ans et 8 mois, Mme Julieanne Cossette, épouse de M. Paul-Emile Jacob, demeurant à Saint-Tite. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre funéraire
J.M. Lacoursière et fils inc.
341, rue du Moulin
Saint-Tite**

Heures d'accueil : jeudi de 19h à 22h. Vendredi, jour des funérailles, à partir 12h 30.

**Les funérailles auront lieu
le vendredi 8 novembre, à 14h
en l'église de Saint-Tite.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.**

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, Paul-Emile Jacob, sa fille : Lorraine (Martin Durocher) de Saint-Séverin; sa belle-fille : Ghislaine Duchemin (feu Normand Jacob) de Saint-Tite; ses petits-enfants : Raynald Durocher (Karine Girard) de Lac-à-la-Tortue, Lucie Durocher (son ami Alain Deslauriers) de Trois-Rivières, Philippe Jacob (son amie Mélanie Duplessis) de Saint-Tite; sa belle-mère : Mme Marie-Jeanne Ayotte (feu Frédéric Cossette) de Saint-Tite; ses frères : Laurent Cossette (Marie-Claire Audette) de Saint-Jérôme, Jean-Marie Cossette (Cécile Durocher) de Grand-Mère; ses belles-sœurs : Léontine Jacob (feu Lucien Fontaine) de Trois-Rivières, Germaine Jacob (feu Vincent Sauvageau) de Saint-Tite; Mme Jacob laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s dont ceux de la Résidence L.M. Pour renseignements : (418) 365-6322. Télécopieur : (418) 365-6000.



**LABISSONNIÈRE
M. MARCEL**

Au CHRTR, pavillon Sainte-Marie, le 4 novembre 2002, est décédé à l'âge de 86 ans, M. Marcel Labissonnière, époux de Dame Cécile Cinq-Mars, demeurant à Batiscan. La famille accueillera parents et ami(e)s au salon de la :

**Maison Roland Hivon inc.
540, Principale
Batiscan**

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12h 30.

**Les funérailles auront lieu
le samedi 9 novembre, à 14h 30
en l'église de Batiscan.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.**

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Cécile Cinq-Mars; son fils, François; sa belle-fille, Jocelyne Masse et Guillaume; ses sœurs : Françoise (feu Alphonse Fugère) de Shawinigan, Anne-Marie de Shawinigan, Thérèse (feu Paul Levasseur) de Trois-Rivières; ses belles-sœurs et beaux-frères : Béatrice (feu Adélard Frigon), Françoise (Gaston Dubuc), Benoît (Monique Dery), Jeannine Ebacher (feu Louis Cinq-Mars); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à l'Association pulmonaire du Québec (800, boul. de Maisonneuve Est, bu-

reau 800, Montréal, Qc, H2L 9Z9), ainsi qu'à toute autre organisme de soins palliatifs seraient appréciés. Renseignements : (418) 325-2462. Télécopieur : (418) 325-3566. Courriel : rolandhivon@videotron.net



**LANOUILLE
M. ROGER**

Au CHRTR, pavillon Saint-Joseph, le 5 novembre 2002, est décédé à l'âge de 61 ans, M. Roger Lanouette, conjoint de Josephina Sime, demeurant à Sainte-Anne-de-la-Pérade. La famille accueillera parents et ami(e)s au salon de la :

**Maison Roland Hivon inc.
225, Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade**

Heures d'accueil : dimanche de 14h à 16h et de 19h à 22h, lundi, jour des funérailles, à partir de midi.

**Les funérailles auront lieu
le lundi 11 novembre, à 14h
en l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.**

Le défunt laisse dans le deuil sa conjointe, Josephina Sime; ses 2 fils : Roberto et John Lanouette; sa mère, Georgette Gendron; ses frères : Donald (Agnès Thibeault), Richard (Nancy Gingas); sa sœur, Louise Baribeau; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec (5775, boul. Jean-XXIII, 2e étage, Trois-Rivières-Ouest, Qc, G8Z 4J2) seraient appréciés. Renseignements : (418) 325-2462. Télécopieur : (418) 325-3566. Courriel : rolandhivon@videotron.net



**LAUZIÈRE
MME BERNADETTE
(Brett)
1947 - 2002**

À Drummondville, le 5 novembre 2002, est décédée à l'âge de 55 ans, Mme Bernadette Lauzière, fille de feu Clément Lauzière et de Dame Léda Pellerin, demeurant à Drummondville. Mme Lauzière repose au :

**Centre funéraire Yves Houle et frère
130, rue Lindsay
Drummondville**

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, à partir de 8h 30.

**Les funérailles auront lieu
le samedi 9 novembre, à 10h 30
en l'église Immaculée-Conception.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Pierre.**

NÉCROLOGIE



MÉNARD
JEAN
MME GERTRUDE
1922 - 2002

À la Résidence de la Saint-Maurice du CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie, le 7 novembre 2002, est décédée à l'âge de 80 ans et 6 mois, Mme Gertrude Jean, épouse de feu Alcié Ménéard, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s aux :

Salons funéraires
Oscar St-Ons Inc.
2203, avenue Champlain
Shawinigan

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 9 novembre, à 11h en l'église Saint-Marie de la paroisse Sainte-Marguerite d'Youville de Shawinigan.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.

La défunte laisse dans le deuil, sa fille : Diane (Jean Drouin-Laurendeau), ses petits-enfants : Eric (Véronique St-Louis), Karine (Guy Lorange), son ami : Henri Pronovost, ses sœurs : Juliette (feu Hector Bastien), Marie (feu Gaston Pelletier), Jeannette (feu Hercule Andréani), ses beaux-frères et belles-sœurs : Violette (Réal Marchand), Martial (Thérèse Bérubé), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Des dons à la Fondation des maladies du rein, seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 536-3717.

Si désiré, condoléances par télécopieur (fax) au : (819) 536-4259.



PARENTEAU
M. ADELARD

À la Résidence Louis-Denoncourt du CHSLD Le Trilluvien, le 4 novembre 2002, est décédé à l'âge de 88 ans, M. Adélar PARENTEAU, époux de feu Isabelle Alarie, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s aux :

Centre funéraire
Rousseau et frère ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières

Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 9 novembre, à 13h 30 en l'église Saint-Philippe de la paroisse Immaculée-Conception.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Robert (Maurice Montour), René (Denise Descôteaux), Huguette (Gilles Pothier), André, Denise (Jacques Bellemare), de même que Chantal Lavoye (feu Denis PARENTEAU), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses belles-sœurs et beaux-frères : Jeanne D'Arc Rivard (feu Eddy PARENTEAU), Blanche Godin (feu Alcide Alarie), Soeur Annette Alarie, o.p., Gérard Yergeau (feu Florida Alarie), Léopold Alarie (Lucienne La Barre), Roland Alarie (Thérèse Dufour), Jacqueline Alarie (François Limoges), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Résidence Louis-Denoncourt du CHSLD Le Trilluvien seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 374-6225.

Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.

Courriel : condolances@centrerousseau.com



NOËL
M. CLAUDE

Au pavillon Saint-Joseph du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, le 5 novembre 2002, est décédé à l'âge de 63 ans et 3 mois, M. Claude Noël, époux de feu Ghislaine Doucet, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s aux :

Centre funéraire Châteaudun
971, rue Thibault
Cap-de-la-Madeleine

Heures d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 13h 30.

Les funérailles auront lieu le vendredi 8 novembre, à 14h 30 en l'église Sainte-Bernadette de Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au columbarium du Centre funéraire Châteaudun.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Marie-Claude (Patrick Blaizel), Marjorie (Benoît Frigon), Annie, ses frères et sœurs : André (Carmen Boutin), Yvon (feu Ruth Poirier), Huguette (Anatole Courteau), Claudette (Jean Carpentier), Jacques (Ginette Bernier), Guy (Claudette L'Heureux), Nicole (François Johnson), Bertrand (Nicole Dionne), Diane (André Lafrenière), ses beaux-parents : Jean Doucet et Marie-Claire Riche; ses beaux-frères et belles-sœurs : Maurice (Gisèle Gervais), René (Gisèle Langlois), Jean-Marie (Lise Lépine), Gilles (Monique Lemire), Michel (Hélène Luyet), Angèle (Pierre Carrier), André (Diane Girard), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s, dont ceux du voisinage.

Renseignements : (819) 375-2414.

Télécopieur : (819) 375-2695.

Courriel : cfchateaudun@videotron.ca



PAILLÉ
CARLE
MME GEORGETTE

Entourée de ses enfants, au CHRTR, pavillon Saint-Joseph, le 6 novembre 2002, est décédée à l'âge de 78 ans et 6 mois, Mme Georgette Paillé, épouse de feu Clément Carle, demeurant à Sainte-Ursule.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire
Irene Cagnon et fils inc.
111, rue Saint-Louis
Sainte-Ursule

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le samedi 9 novembre, à 14h en l'église de Sainte-Ursule.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Ursule.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Monique Carle de Longueuil, Jacques Carle de Louiseville, Carmen Carle de l'Île-Saint-Ignace, Jean Carle (France Bedard) de Louiseville, Cyrille Carle de Berthierville, Thérèse Carle (Marc-Paul Casaubon) de Saint-Edouard, Réjean Carle (Diane Charette) de Sainte-Ursule, Julien Carle de Trois-Rivières, Michel Carle (Carole Arsenault) de Sainte-Ursule, feu Pierre Carle; ses 14 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants; ses sœurs et son frère : Yvette Paillé (feu Paul Beaulieu) de Shawinigan, André Paillé (Madeleine) de Grand-Mère, Marie-Claire Paillé de Shawinigan, Henriette Paillé (Angelbert Massicotte) de Saint-Narcisse, feu Armand Paillé, feu Irénée Paillé, feu Jeannine Paillé; ses beaux-frères et belles-sœurs : Jeanne d'Arc Bédard (feu Lucien Paillé) de Sainte-Thérèse, Ange-Marie Bédard (feu Alcide Paillé) de Sainte-Thérèse, Ange-Victoire Lefebvre (feu Roland Paillé) de Sainte-Thérèse, Marcel Vandal (feu Réjean Paillé), feu Edmond Noël (feu Blanche Carle), feu Armand Carle (feu Aline Lambert), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et tous ses ami(e)s de l'âge d'or et du Centre de jour de Saint-Paulin.

Des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.

Renseignements : (819) 228-2209.

Télécopieur : (819) 228-8631.



PROVENCHER
SOEUR JACQUELINE

Au pavillon Sainte-Marie, est décédée à l'âge de 76 ans, Soeur Jacqueline Provencher, des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge. Les membres de la communauté accueilleront parents et ami(e)s au :

Salon funéraire de la communauté
160, rue du Carmel
Nicolet

(coin Subway, 1315, boul. Louis-Frédéric, Nicolet).

Heures d'accueil : vendredi de 15h à 17h et de 19h à 21h, samedi, jour des funérailles, à partir de 12h.

Les funérailles auront lieu le samedi 9 novembre, à 14h en la chapelle des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge.

251, rue Saint-Jean-Baptiste.

Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse : ses sœurs : Soeur Alice Provencher, s.a.s.v. de Drummondville, Thérèse (feu Wilfrid Samson) de Montréal, Elise (Laurent Gingras) de Lac-aux-Sables, Marthe (Gérard Descormiers) de Pointe-aux-Trembles, Annette (Pierre Laroche) de Trois-Rivières; ses frères : Paul-Émile (Maurice Morissette) de Cap-de-la-Madeleine, Gérard (Rita Beaudette) de Pincourt; son oncle, Révérend Père Benoît Tourigny, s.m.m. de Nicolet; de même que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation du Collège Notre-Dame-de-l'Assomption.

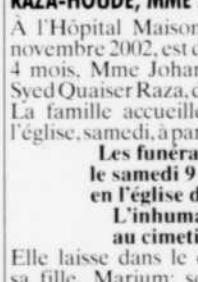
RAZA-HOUE, MME JOHANNE

À l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, le 1er novembre 2002, est décédée à l'âge de 45 ans et 4 mois, Mme Johanne Houde, conjointe de Syed Quaiser Raza, demeurant à Montréal. La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi, à partir de 10h.

Les funérailles auront lieu le samedi 9 novembre, à 11h en l'église de Saint-Prospère.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil outre son conjoint, sa fille, Mariam; son fils, Shaun; son père, Germain Houde; sa mère, Florette Mongrain; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.



ST-HILAIRE
M. JEAN-GUY

La mort ne m'a pas laissé le temps de vous faire mes adieux. Quoique je sois parti bien vite, je ne vous ai pas quittés, je veillerai sur vous, ce n'est qu'un au revoir.

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 7 novembre 2002, est décédé à l'âge de 68 ans, M. Jean-Guy St-Hilaire, époux de Mme Pauline Matteau, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 14h, vendredi, au :

Funérarium de la Maison J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Cap-de-la-Madeleine

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 9 novembre, à 14h en l'église Saint-Odon de Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Famille.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Pauline Matteau; ses enfants : Michel (Sylvie Lavallée) de Saint-Thomas-de-Joliette, Sylvie (François Deschamps) de Cap-de-la-Madeleine; ses petits-enfants : Julie, Roxane, Valérie, Simon; ses frères et sœurs : Marguerite (Yvon Bourassa), Viviane (Bernard Lesieur), Lucie (feu Prosper Marchand), André (Monique Chagné), Marc (Huguette Ferron), Jacques (Huguette La-

forme), Yvon (Françoise Branchaud), Pierre (France Fillion), Alain (Jocelyne Lemay), son beau-frère, Fernand Thérien (Marielle Matteau); de grand(e)s ami(e)s : Roseline et Gilles Gagné et leurs enfants; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5421.

Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715.

Courriel : jdgarnier@videotron.ca



VANDAL
GUAY
MME ÉMILIE

À La Tuque, au Centre de la santé et des services sociaux de la Saint-Maurice, le 6 novembre 2002, est décédée à l'âge de 66 ans, Mme Emilienne Guay, épouse de Maurice Vandal, demeurant à La Tuque.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
Perreault et fils inc.
602, rue Commerciale
La Tuque

Heure d'accueil : samedi, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 9 novembre, à 10h 30 en l'église Marie-Médiatrice.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Mme Vandal laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants : Diane (Léo Lavoie), Roger (Danielle Cantin), Suzanne (Ernest Binet), Guy (Marie Leblanc), ses petits-enfants : Melanie (Jean-François Aubin), Patrick, Nancy (Jonathan Ménard), Marc-André et Pierre-Luc; ses frères et sœurs : Jean-Marie (Flora Larouche), Thérèse (feu Louis Perron), Rose-Hélène (Roch Cloutier), Georgette (feu Raymond Pouliot), Alice (feu Jacques Deschênes), Joseph, Robert (Stella), Emilien (Jeanne d'Arc Perron), Marie-Jeanne et Nicole; ses beaux-frères et belles-sœurs : Florence Vandal-Morissette, Adrienne Vandal (Clément Moisan), Claude Vandal (Madeleine Gervais); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du Centre de la santé et des services sociaux de la Saint-Maurice seraient appréciés.

Renseignements : (819) 523-3566.

Télécopieur : (819) 523-2701.

Courriel : rf.perreault@sympatico.ca



VEILLETTE
M. PAUL
1921 - 2002

Sa présence nous manque déjà. Nous savons qu'il ne voulait pas nous quitter. Mais là où il est, il n'y a plus de souffrance, sa bataille est terminée.

Au pavillon Saint-Joseph du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, le 4 novembre 2002, est décédé à l'âge de 81 ans, M. Paul Veillette, époux de Mme Lucille Baril, demeurant à Saint-Narcisse, comté Champlain.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire
André T. Beland enr.
181, rue Principale
Saint-Narcisse

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 13h.

Les funérailles auront lieu le samedi 9 novembre, à 15h en l'église de Saint-Narcisse.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

À son départ, M. Veillette laisse outre son épouse, Mme Lucille Baril; ses enfants : Laurence, Jocelyn (Martine Gervais), Hélaine (Serge Larivière), Micheline (Mario Grégoire); ses trois petits-enfants : Joannie et Pierre-Luc Veillette, et Marianne Grégoire; ses frères et sœurs, dont sa jumelle, Mme Marie-Ange Veillette (M. Roland Brouillette), Mme Georgette Veillette (feu M. Georges W. Veillette), Mme Yvette Veillette, Mme Brigitte Veillette, M. Jean-Marie Veillette (Mme Yvette Veillette), M. Jean-Marie Veillette (feu M. Marthe Baril), M. Paulin Veillette (feu M. Étienne Pronovost), Mme Denise Trudel, M. Léonil Veillette (Mme Marcelle Savard), M. Bertin Veillette (feu M. Estelle Veillette, Mme Liette Lesieur); sa belle-sœur, Mme Carmelle Massicotte (feu M. Claude Veillette, M. Jean-Louis Trépanier); ses beaux-frères et belles-sœurs : Mme Colombe Baril (M. Germain Gauthier), Soeur Germaine Baril, s.n.j.m., Mme Solange Martel (feu M. Richard Baril), M. Georges Baril (Mme Nicole Dubé), Mme Denise Baril (M. Léonée Lorange), M. Jacques Baril (Mme Clémence Bonenfant), Mme Jacqueline Baril (M. Rémi Brouillette), Mme Nicole Baril (M. Georges Gélinais); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Pour renseignements : (418) 328-4142.

Si désiré, condoléances par télécopieur : (819) 538-3074.

La mort d'une mère est le premier chagrin que l'on pleure sans elle.

À la Résidence de la Saint-Maurice du CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie, le 7 novembre 2002, est décédée à l'âge de 84 ans et 9 mois, Mme Simone Cantin, épouse de feu M. Herman Veilleux, demeurant à Shawinigan, autrefois de Mont-Carmel.

La famille accueillera parents et ami(e)s aux :

Salons funéraires
Oscar St-Ons Inc.
2203, avenue Champlain
Shawinigan

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Samedi, jour des funérailles, à partir de 11h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 9 novembre, à 14h 30 en l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Rémi (Nicole Gignac), Micheline (Réjean Huard), Pierrette (Nelson Bosvert), Jacques (Hélène Lemay), Ghislaine (Guy La-



VEILLEUX
CANTIN
MME SIMONE
1918 - 2002

La mort d'une mère est le premier chagrin que l'on pleure sans elle.

À la Résidence de la Saint-Maurice du CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie, le 7 novembre 2002, est décédée à l'âge de 84 ans et 9 mois, Mme Simone Cantin, épouse de feu M. Herman Veilleux, demeurant à Shawinigan, autrefois de Mont-Carmel.

La famille accueillera parents et ami(e)s aux :

Salons funéraires
Oscar St-Ons Inc.
2203, avenue Champlain
Shawinigan

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Samedi, jour des funérailles, à partir de 11h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 9 novembre, à 14h 30 en l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Rémi (Nicole Gignac), Micheline (Réjean Huard), Pierrette (Nelson Bosvert), Jacques (Hélène Lemay), Ghislaine (Guy La-

Les Jokers anéantis

MARCEL LAROCHE

La Presse

Au lendemain de l'importante rafle menée contre les Jokers, un gang de motards parrainé par les Hells Angels, les autorités policières estiment avoir éliminé cette organisation criminelle qui avait la mainmise depuis plus de 20 ans sur le contrôle et la distribution de stupéfiants dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, en Montérégie.

Il aura fallu deux ans d'enquête, d'infiltration et de surveillance électronique avant que les policiers passent finalement à l'action cette semaine en effectuant simultanément des dizaines de perquisitions dans des résidences et des commerces situés dans la grande région métropolitaine, à Québec, à Trois-Rivières et dans l'Outaouais.

La vaste razzia menée dans le cadre du projet Osmose regroupant des policiers de la GRC, de la SQ et de la Sûreté municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu a duré deux jours et s'est soldée par l'arrestation de 46 personnes, dont un Hells Angels, deux membres des Jokers et plusieurs de leurs principaux lieutenants impliqués dans le commerce des stupéfiants.

Des 46 individus appréhendés cette semaine, 36 sont inculpés de gangstérisme et d'avoir commis des infractions au profit d'une organisation criminelle. Des accusations de trafic de stupéfiants, complot pour trafic, possession d'armes prohibées et recel ont également été déposées contre la plupart des prévenus qui ont comparu au palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Lors de 67 perquisitions effectuées dans 21 municipalités, les policiers ont aussi saisi trois kilos de cocaïne, 2000 comprimés d'ecstasy, 170 plants de marijuana et une certaine quantité de champignons magiques, le tout évalué à 1,2 million sur le marché noir. Les enquêteurs ont également saisi cinq armes à feu, 14 véhicules, 17 000 \$ en argent canadien et 2000 \$ en devises américaines.

En faisant hier le bilan du projet Osmose, le surintendant Jacques Tanguy, de la GRC, l'inspecteur Freddy Foley, du Service des enquêtes sur le crime organisé de la SQ de Montréal (CECO), et le directeur Rhéaume Ringuette, de la Sûreté municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu, ont été unanimes pour affirmer que le gang des Jokers - il n'y a que six membres en règle - était pratiquement anéanti. Et qu'ils allaient avoir l'œil ouvert pour éviter que d'autres trafiquants de drogue tentent de s'implanter dans la région.

PROCÈS DES HELLS

La couverture journalistique critiquée

Montréal (PC)

Depuis trois semaines, les avocats de la défense s'attardent sur des détails dans leurs contre-interrogatoires au mégaprocès pour meurtres des présumés membres des Hells Angels. Hier, l'un d'eux s'est plaint de la couverture journalistique à ce sujet.

C'était hier le jour 12 de ce mégaprocès, au cours duquel 13 présumés membres du chapitre Nomads des Hells Angels et de leur club-école les Rockers sont jugés pour un total de 13 meurtres, commis entre 1998 et 2000, en plein cœur de la guerre des motards pour le contrôle du trafic de stupéfiants.

Depuis trois semaines, seulement onze témoins ont été entendus. Et la défense est loin d'avoir terminé avec ce onzième témoin, un technicien en scènes de crimes qui a travaillé sur la découverte d'un véhicule incendié, peu après la commission d'un double meurtre, ainsi que les scènes de deux autres meurtres.

Depuis quelques jours, les avocats de la défense se plaignent qu'ils n'ont pas tous les documents que la couronne devait leur avoir remis il y a fort longtemps.

Hier, alors que l'avocat de René Charlebois, Me Claude Olivier, contre-interrogeait le policier Jean-Guy Roy, de la police de Montréal, la situation s'est présentée de nouveau: il lui manquait un document.

Me Olivier a défendu les méthodes employées par les avocats de la défense en laissant entendre sa désapprobation sur la façon dont les journalistes rapportent ces longs contre-interrogatoires. «Même si les journalistes disent que c'est «plate», ça a une certaine importance», a dit Me Olivier.

Les audiences ont été suspendues pour que la couronne puisse effectuer des vérifications et communiquer tous les documents pertinents aux avocats de la défense.

Le procès s'interrompt pour une semaine (congé prévu depuis longtemps) et reprendra le 18 novembre.

ALZHEIMER
Société Alzheimer de la Mauricie
Maison Carpe Diem
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: (819) 376-7063

MedicAlert
PARLE POUR VOUS
1-800-668-6381
www.medicalert.ca

Le Nouvelliste
Journal quotidien publié à
1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières, G9A 3Y2
Téléphone : (819) 376-2501
Téléphone du Service aux abonnés : (819) 376-2000

LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine
Prix de vente au camelot : 3,25 \$
+ part du camelot : 0,70 \$
+ TPS de 7% : 0,29 \$
+ TVA de 7,5% : 0,32 \$
TOTAL : 4,55 \$

LIVRAISON À DOMICILE - Livraison rurale
Prix de vente au livreur
motorisé : 3,41 \$
+ part du camelot : 0,72 \$
+ TPS de 7% : 0,29 \$
+ TVA de 7,5% : 0,33 \$
TOTAL : 4,75 \$

LIVRAISON À DOMICILE
PAYER À L'AVANCE : 12 mois 6 mois 3 mois
PRIX 195,00 102,18 51,09
T.P.S. 13,65 7,15 3,58
T.V.Q. 15,65 8,20 4,10
TOTAL 224,30 117,53 58,77

PAR LA POSTE
Partout au Canada
12 mois 6 mois 3 mois 1 mois
PRIX 395,20 225,16 158,08 80,00
T.P.S. 27,86 15,76 11,07 5,60
T.V.Q. 31,71 18,07 12,69 6,42
TOTAL 454,57 258,99 181,84 92,02

ACTUALITÉS

EN BREF



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

VIOLENTE COLLISION

Une personne aurait été blessée gravement aux jambes, hier soir, lors d'une collision impliquant deux véhicules sur le boulevard Trudel Ouest, à Saint-Boniface-de-Shawinigan. Un véhicule aurait été coupé par une voiture ce qui a causé cette violente collision. En plus du blessé grave, deux personnes ont été légèrement blessées. Les pinces de désincarcération ont été demandées sur les lieux, mais elles n'ont finalement pas été nécessaires.

Les deux snipers jugés en Virginie

Washington (AP) — John Allen Muhammad et John Lee Malvo, les deux tireurs présumés qui ont semé la terreur du 2 au 24 octobre dans le Maryland, la région de Washington D.C. et la Virginie seront d'abord jugés dans cet État où ils sont passibles de la peine de mort, a annoncé hier le ministre américain de la Justice John Ashcroft.

Selon M. Ashcroft, Muhammad, 41 ans, a été remis aux autorités de Virginie, où un homme avait été tué par balle alors qu'il faisait le plein dans une station-service. Malvo, 17 ans, sera de son côté jugé dans un comté voisin, où une analyste du FBI a été tuée alors qu'elle chargeait le coffre de sa voiture sur un parking.

John Ashcroft, partisan de la peine de mort, a souligné à plusieurs reprises que les deux suspects devaient être jugés dans un État où s'appliquent les peines «appropriées».

Tentative de vol qualifié

La Tuque (MEL) — Un homme a tenté de commettre un vol qualifié, à l'épicerie Gagnon, sur la rue Réal, à La Tuque, hier, vers 21 h. Il était encaoulé et armé d'une barre à coudes. La commis a refusé de lui remettre le contenu du tiroir-caisse. L'individu n'a eu d'autre choix que de s'enfuir. Il n'avait pas encore été intercepté au moment de mettre sous presse.

Cauchon vise le printemps

Ottawa (PC) — Un projet de loi sur l'union des conjoints de même sexe pourrait être soumis au parlement dès le printemps 2003, a déclaré hier le ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon. Dans un document de consultation, le ministre a demandé au comité parlementaire de la Justice de tenir des audiences publiques pour prendre le pouls des Canadiens sur la réforme du mariage.

La question risque de diviser le caucus libéral. Plusieurs députés estiment en effet qu'il y a des problèmes beaucoup plus importants que celui-là à régler en matière de justice, de santé et d'environnement. Le ministre envisage quatre solutions: permettre aux conjoints de même sexe de se marier; créer une forme d'union civile; laisser les institutions religieuses décider; choisir de ne rien faire du tout.

Projet de loi sur les entreprises

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral entend déposer un projet de loi au printemps permettant de tenir les entreprises criminellement responsables dans des cas de laxisme quant à la sécurité des lieux de travail. Cela survient cinq ans après qu'une telle mesure eut été recommandée dans le rapport sur le désastre survenu à la mine Westray, en Nouvelle-Écosse.

Les propositions gouvernementales visent à obliger légalement les employeurs et leurs représentants à prendre des mesures raisonnables pour protéger les employés et assurer la sécurité publique. «Une entreprise pourrait être accusée de négligence criminelle si elle ne prenait pas les mesures requises et que des employés subissaient des blessures ou mouraient.

Les entreprises pourraient être tenues criminellement responsables des crimes commis au bénéfice de l'entreprise par les responsables en place ou encore par des personnes sous l'autorité de ces responsables s'ils ont été mis au courant du délit et n'ont rien fait pour l'empêcher.

Une coalition veut 2,8 milliards \$

Montréal (PC) — Ce n'est plus 1 milliard \$, mais 2,8 milliards \$ d'ici 2006 que la Coalition pour le renouvellement des infrastructures demande aux gouvernements d'injecter dans les infrastructures municipales.

Cette coalition, qui regroupe l'Union des municipalités du Québec, la Chambre de commerce du Québec, le Conseil du patronat, la FTQ, l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux et divers regroupements d'ingénieurs-conseils, de camionneurs et autres, plaide également en faveur de l'adoption, par Québec, d'une politique à long terme pour la réfection des infrastructures municipales. Une telle politique à long terme permettrait d'éviter qu'une route fraîchement réasphaltée, par exemple, soit éventrée après coup pour remplacer les égouts.

La coalition croit aussi que les égouts et aqueducs ont été oubliés lors des derniers investissements dans les infrastructures municipales. Elle demande donc que les futurs programmes accordent autant d'importance à l'entretien des égouts et aqueducs qu'à l'entretien des routes urbaines et locales.

Des 2,8 milliards \$ demandés, elle veut qu'on en réserve 1,8 milliard \$ pour les égouts et aqueducs, 1 milliard \$ pour les infrastructures locales de transport et 35 millions \$ pour les nouvelles technologies. De plus, elle revendique une somme supplémentaire de 500 millions \$ pour s'adapter au nouveau règlement sur l'eau potable.

Cuba veut courtiser les snowbirds

Ottawa (PC) — Cuba aimerait que des Canadiens envisagent d'aller passer plusieurs mois par année sur son île plutôt qu'en Floride pour se sauver des rigueurs de l'hiver. Le secrétaire d'État canadien pour l'Amérique latine, Denis Paradis, admet que lors de rencontres cette semaine à la Foire internationale de La Havane, des responsables cubains ont dit être intéressés par ceux qu'on appelle les «snowbirds».

Ils étudieraient sérieusement la possibilité de prolonger la durée des visas aux Canadiens, de trois à six mois. Récemment, les autorités cubaines ont accepté de prolonger ces visas de un à trois mois.

Des bâtiments appartenant aux raéliens vandalisés

Maricourt (PC) — Le Mouvement raëlien a promptement pointé du doigt les médias pour expliquer les actes de vandalisme commis dans la nuit de jeudi à plusieurs bâtiments et véhicules appartenant aux raéliens de Maricourt, dans les Cantons-de-l'Est.

Selon le responsable du site de rassemblement des membres de «l'Église raëlienne», Jocelyn Chabot, les récents reportages portant sur les actions du groupe ont pu inciter à commettre une pareille démolition, ayant fait pour plus de 100 000 \$ de dommages. Des bâtiments, des roulottes, des chalets et des véhicules (et non le musée UFOland) ont été endommagés par un automobiliste furieux au volant de son véhicule à quatre roues motrices.

Un enseignant condamné à la peine de mort en Iran

Téhéran (AP) — Un universitaire iranien a été reconnu coupable d'avoir proféré des insultes contre le prophète Mahomet et d'avoir contesté les interprétations du clergé sur l'islam par un tribunal qui l'a condamné à la peine capitale.

Hashem Aghajari a également été condamné à la peine de mort, d'une interdiction d'enseigner pendant dix ans et a été condamné à huit ans d'exil intérieur. Lors de son intervention, le professeur d'université avait déclaré que les enseignements du clergé sur l'islam étaient considérés comme sacrés simplement parce qu'ils faisaient partie de l'histoire. Il s'était demandé pourquoi les religieux musulmans étaient les seuls autorisés à interpréter l'islam, a rapporté son avocat en précisant que le tribunal avait jugé blasphématoires les commentaires de l'enseignant.

Irak: le vote aura lieu aujourd'hui

Nations Unies (AP)

Les États-Unis et la France sont parvenus hier à un accord sur le nouveau projet de résolution américaine consacrée au désarmement irakien, ouvrant la voie à une possible adoption aujourd'hui par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Selon des diplomates français à New York, un compromis a été trouvé à l'issue de négociations à l'ONU et d'entretiens téléphoniques entre les présidents George W. Bush, Jacques Chirac et Vladimir Poutine.

Les États-Unis, ajoutent les diplomates, ont accepté de reformuler une disposition clé du projet, qui évoquait initialement la «violation patente» par Bagdad de ses obligations en matière de désarmement. Paris et Moscou estimaient que la formulation donnait aux États-Unis le champ libre pour déclencher automatiquement une intervention militaire contre l'Irak. «C'est maintenant le Conseil de sécurité qui décidera si l'Irak a commis une violation patente» de ses obligations, a précisé un diplomate français.

Le Conseil de sécurité de l'ONU se prononcera aujourd'hui sur la nouvelle résolution américaine. Washington a exprimé hier sa confiance dans le résultat du vote.

La Syrie avait demandé à ce qu'il soit reporté à lundi, après la réunion des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe au Caire ce week-end. Pour la première fois, la Syrie avait déclaré que si cette demande était exaucée, elle se rangerait au consensus.

Le vice-ambassadeur chinois Zhang Yishan, qui occupe en ce moment la présidence tournante du Conseil, a déclaré hier que les 15 membres s'approchaient d'un accord et que si les négociations continuaient sur les rails actuels, «le soleil de l'unité est sur le point d'apparaître».

«Le Conseil de sécurité peut et doit parler d'une seule voix, et ce n'est qu'en agissant de cette manière que nous pourrions envoyer un signal clair à l'Irak», a-t-il estimé.

Le ministre chinois des Affaires étrangères a par ailleurs indiqué que Pékin avait pris note des améliorations du projet, sans vouloir dire si la Chine l'approuverait. «Nous pensons que la nouvelle résolution prend en compte certaines des inquiétudes des autres pays», expliquait le porte-parole du ministère Kong Guan.

Le président américain George W. Bush a quant à lui insisté pour que le vote ait lieu aujourd'hui, qualifiant une nouvelle fois Saddam Hussein de «me-

nace réelle» et déclarant qu'il est maintenant temps pour le monde de se rassembler pour le désarmer».

La nouvelle version du texte américain, fruit de huit semaines de négociations ardues, prévoit notamment des inspections approfondies des programmes d'armement irakiens, assorties pour Bagdad de la menace de «graves conséquences» en cas de refus de coopérer. La Russie et la France avaient constaté des «améliorations» mais pointé du doigt certaines parties du texte, notamment sur l'automatisme du recours à la force.

Le chef de la diplomatie américaine, Colin Powell, a déclaré que l'administration Bush avait néanmoins insisté sur le fait que les éléments les plus importants du texte devaient rester inchangés. «L'Irak est un problème depuis des années et cela va enfin prendre fin», a-t-il déclaré à l'Associated Press.

Si cette résolution est adoptée aujourd'hui, l'Irak aura jusqu'au 15 novembre pour en accepter les termes. Les inspecteurs de l'ONU disposeront de 45 jours pour entamer leurs inspections et auront deux mois pour remettre un rapport au Conseil de sécurité. Mais ils sont tenus de signaler immédiatement tout manquement de Bagdad à ses obligations et toute entrave à leur tâche.

Les Canadiens ne sont pas exemptés

Ils doivent aussi se plier aux nouveaux règlements à la frontière américaine

Niagara Falls, N.-Y. (PC)

Les Canadiens se seront pas exemptés des nouvelles mesures de dépistage s'appliquant aux personnes qui entrent aux États-Unis, a déclaré hier l'Attorney général américain John Ashcroft.

M. Ashcroft a toutefois assuré que les Canadiens qui se rendent aux États-Unis n'auront pas à y laisser leurs empreintes digitales ni leur photo et ne feront pas l'objet d'un interrogatoire sur leur pays de naissance.

L'Attorney général a réfuté d'autre part que le nouveau système d'inspection des arrivants ou de ceux qui quittent le pays, connu sous l'acronyme NSEERS (National Security Entry-Exit Registration System) puisse constituer un système de sélection ethnique.

«Aucun pays n'échappera à NSEERS», a déclaré M. Ashcroft lors d'une conférence de presse du côté américain de la frontière, à Niagara Falls. Si quelqu'un arrive et qu'il répond aux critères fondés sur le renseignement de sécurité pour la prévention du terrorisme, alors cette personne devra être enregistrée», a-t-il dit.

Les nouvelles mesures de sécurité plus fermes sont entrées en vigueur le 11 septembre dernier, un an après les attentats terroristes à New York et Washington.



PHOTO: AP

L'Attorney général des États-Unis, John Ashcroft, a tenté de se faire rassurant pour les Canadiens même si certains sont toujours victimes de harcèlement de la part des douaniers américains lorsqu'ils traversent la frontière.

Le NSEERS s'est attiré les critiques au Canada de voyageurs qui ont dû laisser leurs empreintes et subir un interrogatoire pour entrer aux États-Unis, simplement parce qu'ils provenaient de certains pays.

Le 13 septembre dernier, le ministre des Affaires extérieures émettait d'ailleurs un avis inhabituel sur le sujet demandant aux Canadiens nés en Iran, en Irak, en Libye, en Syrie et au Soudan de reconsidérer tout projet de voyage aux États-Unis. La note ajoutait que les citoyens canadiens nés au Pakistan, en Arabie Saoudite et au Yémen «pouvaient également faire l'objet d'une attention spéciale à la frontière».

La semaine dernière, le ministre des Affaires extérieures Bill Graham affirmait avoir obtenu l'assurance de Washington que les Canadiens voyageant avec des passeports canadiens ne seraient pas importunés.

Mais plusieurs canadiens qui traversent la frontière continuent de parler de harcèlement et le ministère a beaucoup de mal ces jours-ci à convaincre quiconque que les choses ont changé.

Pour sa part, M. Ashcroft a réitéré

que le système n'était aucunement basé sur la race ou l'origine ethnique des voyageurs.

«Il n'y a pas de critères raciaux. Il n'y a aucun fondement ethnique ou religieux. Tout est fondé à partir des renseignements de sécurité et sur la liste des pays qui font la promotion du terrorisme», a-t-il expliqué.

Selon le système NSEERS, tout voyageur qui soulève les soupçons d'un agent des douanes peut être requis de laisser ses empreintes digitales, lesquelles pourront ensuite être comparées à une banque d'empreintes appartenant à des terroristes ou criminels connus. Ceux qui seront considérés comme des personnes à risque devront périodiquement par la suite se rapporter aux autorités américaines et confirmer avec elles leur date de départ.

Selon M. Ashcroft, depuis l'adoption de ces mesures, le 11 septembre 2002, plus de 14 000 visiteurs étrangers ont laissé leurs empreintes à la frontière et 179 d'entre eux ont été arrêtés. Certains étaient recherchés pour des crimes commis lors de visites précédentes alors que d'autres étaient en possession de faux documents.

Michel Jalbert lance un cri du coeur

Rivière-du-Loup (PC)

C'est un cri du coeur que Michel Jalbert a lancé, hier de sa prison de Dover-Foxcroft, dans le Maine, où il est incarcéré depuis un mois.

Pour la première fois depuis son arrestation, il a confié aux réseaux TVA et RDI, qui se sont rendus sur place, qu'il se rongerait les ongles en attendant que quelqu'un lui vienne en aide.

«Depuis un mois, il ne se passe pas une semaine sans que je n'aie de mauvaises surprises. Si ça continue, ils vont m'accuser de meurtre. Plus rien ne me surprends. C'est ridicule. Ils jouent avec moi et font ce qu'ils veulent», a-t-il confié à l'animateur Claude Charron, devant sa conjointe attristée.

Michel Jalbert s'interroge sur le jugement des policiers qui l'ont arrêté. «Ils te voient aller faire le plein et te cachent dans le bois et attendent que tu reviennes pour te prendre comme un poisson. Il y a une injustice quelque part. Je ne suis pas un terroriste. Cela aurait pu arriver à n'importe qui.»

Admettant qu'il avait sa carabine à proximité, l'homme dit qu'il croyait recevoir un billet d'infraction. Il a fondu

en larmes lorsque l'animateur lui a demandé s'il croyait être chez lui, à Pohé-négamook (Bas-Saint-Laurent), pour Noël. «Je vais toffer», a-t-il laissé tomber après un long silence.

Les appuis affluent de partout. L'éditorial du journal américain Bangor Daily News titrait jeudi «Free Michel Jalbert» (Libérez Michel Jalbert).

«En ces temps où l'on resserre la sécurité, les autorités américaines ont peut-être une bonne raison de révoquer la permission accordée en 1990 aux Canadiens, de ne pas se présenter à la douane américaine avant d'aller chercher de l'essence à cette station américaine. Si c'est le cas, il y a certainement des moyens plus amicaux d'informer nos voisins de ce changement de politique, plutôt que de les arrêter. Si M. Jalbert s'était rendu à la douane avec son fusil dans son véhicule, il aurait été retourné au Canada. Parce qu'il a fait ce que tout le monde fait, il moisit en prison, séparé de sa famille», écrit l'éditorialiste.

À Ottawa, le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, a mentionné que ce cas était spécial. «Selon mes informations, il avait été averti à deux reprises par les autorités américaines de

ne plus traverser la frontière», Michel Jalbert, qui ne parle pas anglais, a nié.

L'avocat québécois Jean-Pierre Rancourt, dont le bureau est à Sherbrooke, a accepté de défendre la cause de Michel Jalbert. «Il est content d'avoir un procureur québécois, mais il sera encore plus lorsque j'aurai réussi à le faire sortir de là», a expliqué M. Rancourt. Ce dernier estime que la lettre de 1990 est toujours en vigueur. «Il est allé là pour faire le plein. En vertu de cette lettre, il ne se trouvait donc pas illégalement aux États-Unis.»

La nouvelle accusation déposée, «criminel en possession d'une arme à feu», serait légitime. «Aux États-Unis, quelqu'un qui possède un casier judiciaire ne peut être trouvé en possession d'une arme à feu», explique l'avocat sherbrookoise.

«Si nous avons gain de cause pour les deux premières accusations, M. Jalbert pourrait sortir rapidement. Le juge devrait tenir compte du temps de détention préventive qui a été purgé lorsqu'il prononcera sa sentence sur le troisième chef.»

Michel Jalbert devrait comparaître devant le grand jury américain mercredi.